

L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

Bâle qualifié pour la deuxième phase de la Ligue des champions, la probabilité était grande avant la rencontre d'hier soir. Mais que Bâle enfile trois buts à Liverpool en 30 minutes – qui plus est les premières! –, alors là, même le plus farfelu n'aurait osé avancer pareille ânerie. Surtout qu'on en a déjà enfermé pour moins que ça.

Les superlatifs vont désormais manquer. Tout le pays croule sous le charme et les mots, des fois, souvent, ne veulent plus dire grand-chose. Liverpool a certes ressemblé à une sorte de pianiste de concert auquel on aurait fracturé deux ou trois doigts avant son sursaut extraordinaire de la deuxième mi-temps, «Zubi» le «vermi» devrait ouvrir un magasin de peinture sur trois étages, il n'empêche: l'équipe de Saint-Jacques fait maintenant partie des seize meilleures formations du continent.

OPINION

Dix ans

On se gargarise. Pour le football suisse, l'année 2002 demeurera à tout jamais exceptionnelle. Il y a eu ce titre européen des moins de 17 ans, les moins de 21 ans qui se sont hissés en demi-finale de l'Euro, les «grands» de Köbi Kuhn remarquablement placés dans la course à l'Euro 2004, puis Bâle. Il ne manquerait plus que l'UEFA confie en décembre prochain l'organisation de l'Euro 2008 à notre pays, associé en la circonstance à l'Autriche, pour que le tableau soit complet.

Les réformes engagées dans le football helvétique ont mis du temps avant d'apporter des résultats tangibles. Les faits sont pourtant là: qualification pour la World Cup 94, l'Euro 96, des joueurs suisses respectés à l'étranger, des jeunes pousses qui bousculent tout sur leur passage. Il y a eu un creux, inévitable, mais personne non plus n'est parfait.

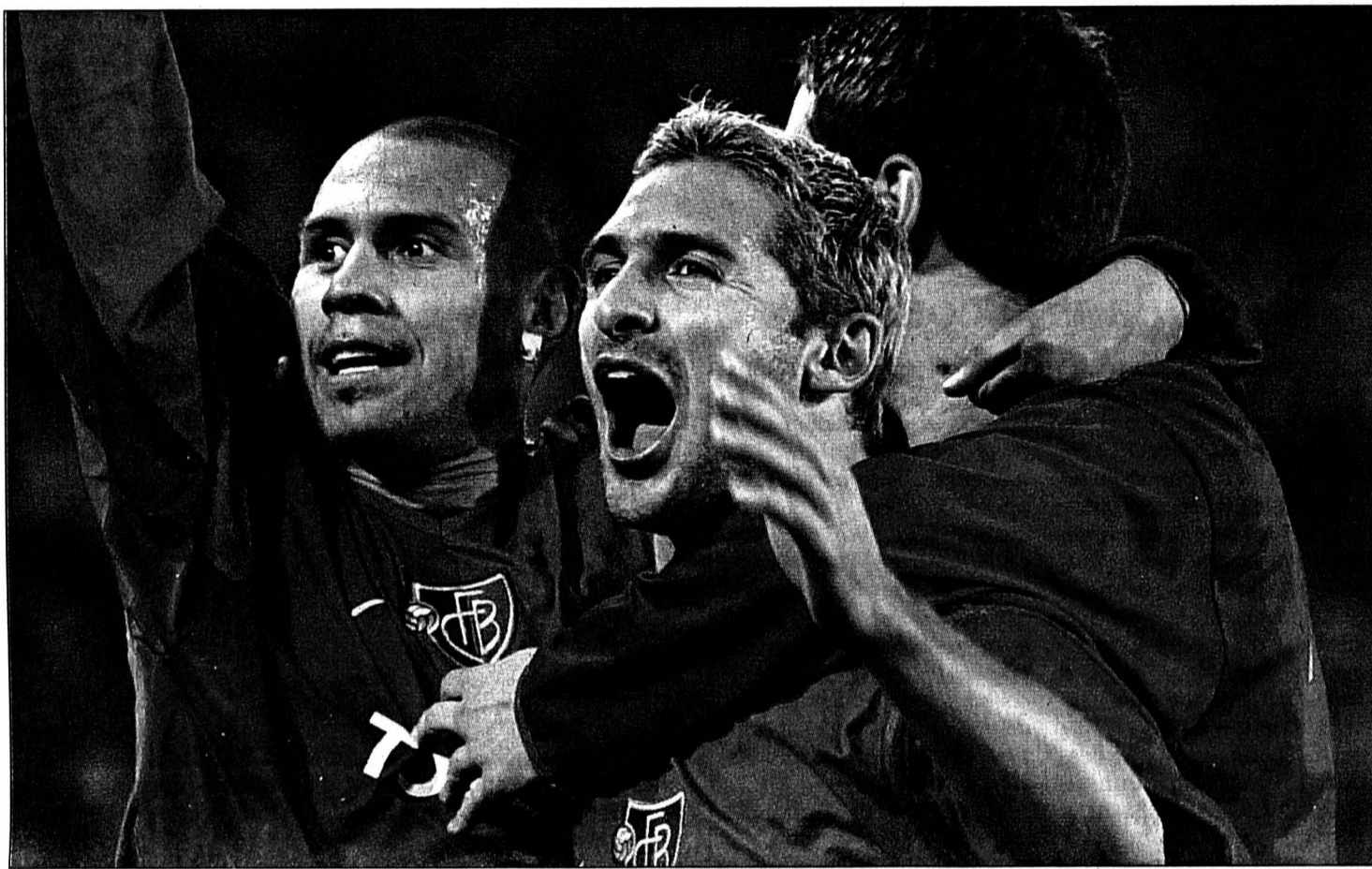
L'exemple du FC Bâle est sur ce point patent. Il y a dix ans, le club rhénan militait en LNB. Il a savamment érigé sa pyramide. Sans excès, avec quelques turbulences inévitables, les dirigeants allemands ont su séduire des milieux économiques locaux jusque-là rétifs au monde du cuir. Et il y a eu la construction d'un stade, ce petit bijou. Le détonateur.

Dix ans, cela peut paraître long, mais c'est court si l'on n'entend pas précipiter la manœuvre. On ose espérer que sur les bords du Rhin, on ne fichera pas tout en l'air en un rien de temps, tout en sachant bien que lorsqu'on a pris goût aux cinq-étoiles, on ne retourne plus volontiers au snack.

Gérard Stegmüller

Un match complètement fou!

Football ■ Bâle a bien failli compromettre sa qualification pour la deuxième phase de la Ligue des champions. Car mené 0-3, Liverpool est revenu à 3-3!



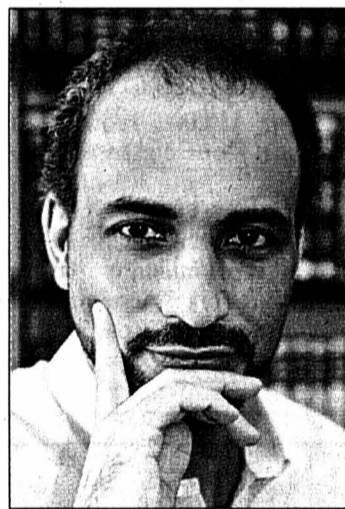
Quelle soirée magique! Un match nul suffisait à Bâle pour assurer sa participation à la deuxième phase de la très lucrative Ligue des champions. Mais de là à jouer avec les nerfs de tout un pays... En effet, après une demi-heure de jeu, la cause semblait entendue, puisque les hommes de Christian Gross menaient 3-0 face à un Liverpool qui ne savait plus son nom. Après la pause, les Anglais sont réapparus totalement transformés. Ils sont ainsi revenus à trois partout. La fin du match fut épique, mais Bâle a tenu le choc. La fête pouvait commencer...

■ pages 31 et 33

Christian Gimenez et Julio Rossi en joie: malgré des frayeurs en fin de match, Bâle a finalement passé.

PHOTO KEYSTONE

ISLAM Tariq contre Hani Ramadan



Le théologien musulman genevois Tariq Ramadan (photo) refuse la lecture du Coran faite par son frère Hani, suspendu récemment de son poste d'enseignant. «Mon frère a une lecture plus littérale du Coran», explique-t-il dans une interview.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

■ page 21

UBS et CS Group sur liste noire Apartheid ■ Les deux banques rejettent toute contribution à un «crime contre l'humanité»



En Afrique du Sud, des femmes rassemblées dans l'attente de la remise, à New York, de la plainte déposée au nom des victimes de l'apartheid.

PHOTO KEYSTONE

■ page 22

CONSTRUCTION Accord sur la retraite



Heinz Pletscher (à gauche), président central de la Société suisse des entrepreneurs, et Vasco Pedrina, président central du SIB, avaient le sourire hier. Après la grève du 4 novembre, le secteur de la construction a retrouvé son calme. Syndicats et patrons ont mis fin au conflit sur la retraite anticipée à 60 ans.

PHOTO KEYSTONE

■ page 23

BERNE

TV privées: pas d'alcool

Radios et télévisions privées: la commission des télécommunications du Conseil national refuse d'autoriser l'introduction anticipée de la publicité pour le vin et la bière. Elle prend le contrepied du Conseil des Etats.

■ page 22

RÉCRÉATION



Un duo bourré d'humour

«Ratchet et Clank», nouveaux venus sur PlayStation 2, devraient conquérir le cœur des fans de jeux d'aventures. D'abord parce que Ratchet a tout pour devenir une nouvelle mascotte, ensuite parce que ce jeu compense un scénario peu original par des décors à couper le souffle!

■ page 20

TENNIS

Federer en marche

Roger Federer a remporté son premier match de la Masters Cup de Shanghai aux dépens de Juan-Carlos Ferrero (6-3 6-4). Le Russe Marat Safin s'est incliné face à Carlos Moya (6-4 7-5) et Albert Costa devant Lleyton Hewitt (6-2 4-6 6-3).

■ page 35

RICHEMONT

De Neuchâtel à Fribourg

Les huit entreprises neuchâteloises du groupe Rlichemont ont disparu en tant qu'entités juridiques indépendantes, pour être fusionnées dans une société établie à Villars-sur-Glâne (FR). Les conséquences fiscales sont encore incertaines.

■ page 3

ENBREF

DIPLÔMES ■ Trois nouvelles hygiénistes dentaires neuchâtelaises. Après deux ans de cours théoriques et une année de pratique en milieu professionnel, trois jeunes femmes neuchâtelaises ont obtenu leur diplôme d'hygiéniste dentaire. Cynthia Scheurs (Neuchâtel), Solange Tschanz (Les Ponts-de-Martel) et Malorie Zaugg (Cortailod) figurent parmi les 16 lauréates sorties de l'Ecole d'hygiénistes dentaires de Genève - la seule de Suisse romande. Elles ont reçu leur titre des mains de Martine Brunschwig Graf, conseillère d'Etat genevoise. /comm

RADON ■ Campagne jusqu'au 20 novembre. La campagne de mise à disposition gratuite d'appareils pour mesurer la concentration de radon commence bien aujourd'hui (notre édition d'hier pour les détails), mais se termine le 20 novembre. Les personnes intéressées à se prémunir contre ce gaz naturel radioactif - lié à certains cancers des poumons - peuvent demander, sous conditions, leur dosimètre au Service neuchâtelois de la protection de l'environnement (032 889 87 64). /nhu

INITIATIVE UDC ■ Amnesty rassemble. Opposée à l'initiative de l'UDC «contre les abus dans le droit d'asile», la section neuchâteloise d'Amnesty international organise un rassemblement ce vendredi, à Neuchâtel, devant la fontaine de la Justice, à 17h30. Elle appelle tous ceux qui rejettent l'initiative «supprimant le droit d'asile», dixit Amnesty international, à se manifester à cette occasion. /frk

SANTÉ AU TRAVAIL ■ Vaincre le stress. Le deuxième séminaire sur la santé au travail destiné aux employeurs et employés du canton de Neuchâtel aura lieu demain, de 13h30 à 17h30, au Centre professionnel des métiers du bâtiment (CPMB), à Colombier. Il proposera des outils pratiques pour vaincre le stress dans l'entreprise. /sdx

L'avenir des pieux inquiète

Expo.02 ■ Débats autour des difficultés de l'extraction des pilotis. Aquarius redoute que Batigroup n'en profite pour négocier leur abandon dans le sol

Des pourparlers sur l'extraction des pieux des arteplages neuchâtelois et biennois sont en cours entre le comité directeur d'Expo.02 et l'entreprise Batigroup. L'objet des discussions concerne les solutions à adopter dans l'hypothèse d'une rupture des pilotis dans le sol lacustre, a indiqué lundi Franz Steinegger, président du comité directeur d'Expo.02. Selon lui, les pourparlers pourraient être élargis à d'autres entreprises sous-traitantes.

Il y a en principe des solutions pour extraire du sol lacustre les pilotis rompus, a en-

core indiqué Franz Steinegger. «Pour nous, il est clair qu'ils doivent être retirés du lac», a-t-il ajouté. Les contrats conclus avec les entreprises générales pour le démontage de l'Expo sont explicites sur ce point.

Vers des concessions?

De son côté, la société Aquarius, chargée du contrôle environnemental d'Expo.02, redoute que les discussions en cours ne soient le prélude à des concessions de la part du comité directeur. Selon Aquarius, les sociétés mandatées ne pourront pas se contenter de scier à la base les pieux posant

des problèmes d'extraction. Il en résulterait une accumulation de métaux lourds dans le sédiment lacustre. La flore et la faune aquatiques en seraient affectées négativement, de même que la qualité de l'eau et les installations d'alimentation en eau potable.

D'une longueur de 50 mètres, les pilotis à enlever sont au nombre de 480 à Neuchâtel et de 325 à Bienne, a indiqué Jean-Carlo Pedroli, di-

recteur d'Aquarius. Leur poids total représente environ 4500 tonnes de métal, soit une quantité quatre fois supérieure à celle utilisée pour le Monolithe de Morat.

Batigroup nuance

L'enlèvement des pilotis est une affaire compliquée, comme tout ce qui a trait à Expo.02, estime pour sa part Jean-Marc Allegri, responsable des travaux pour le compte de

la société bâloise Batigroup. Selon lui, le contrat conclu entre Batigroup et Expo.02 porte seulement sur le montage et le démontage des plates-formes.

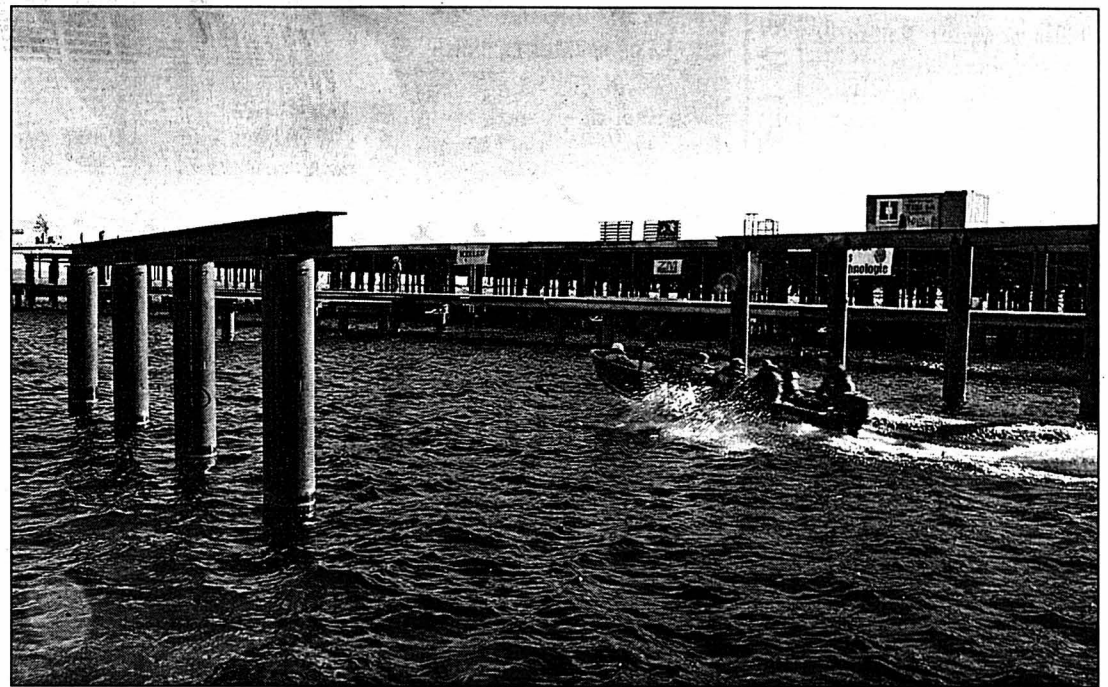
Batigroup n'a pas à effectuer l'extraction des pilotis, a ajouté Jean-Marc Allegri. Une entreprise concurrente a déposé des offres pour l'exécution des travaux. Des tractations sont en cours avec Franz Steinegger pour résoudre globalement le problème. /ats

«C'est dans le contrat!»

Quand il découvre les affirmations du responsable de Batigroup, Laurent Paoliello met vigoureusement les points sur les «i». «Affirmer que leurs travaux de déconstruction ne concernent pas les pieux est faux et archifaux, tonne le porte-parole de la direction générale d'Expo.02. Leur extraction totale - sur toute leur longueur - figure noir sur blanc dans le contrat.»

Une seule, infime, exception: s'il s'avérait qu'un pi-

lotis était «vraiment» impossible à retirer, «pour d'impératives raisons techniques ou parce que cela coûterait des millions», il pourrait être scié à hauteur du sol lacustre. «Dans ce cas, rappelle Laurent Paoliello, ce serait au controlling environnemental de mesurer les conséquences sur le milieu, de prendre toutes les mesures nécessaires pour les limiter et de déterminer quelles compensations écologiques il faudrait assurer.» /nhu



«Les pieux doivent totalement disparaître!», rappellent l'Expo et son controlling environnemental (ici les pilotis lors de la construction de l'arteplage neuchâtelois). PHOTO ARCH-MARCHON

L'armée satisfaite de son engagement

Très présent avant, pendant et après Expo.02, le Département de la défense (DDPS) tire un bilan «des plus positifs» de son engagement. Ce fut une formidable occasion de se présenter sous une image «nouvelle, moderne et résolument positive», ont souligné ses responsables hier à Berne devant la presse.

Au total 12.900 militaires ont œuvré durant Expo.02, certains pour des missions de police, d'autres comme éléments de réserve, d'autres encore sur le site de Meyriez. Au-

paravant, lors de la construction, ce sont 6000 hommes du génie qui ont été engagés de septembre 1999 à avril 2002.

500.000 visiteurs à «Werft»

Pour le démontage, jusqu'en juin 2003, l'armée fournira encore quelque 4000 militaires du génie. Selon le brigadier Jean-Jacques Duc, la valeur «civile» des travaux effectués par l'armée durant la phase de construction peut être évaluée entre 23 et 25 millions de francs. Pour la déconstruction enfin, la valeur des travaux réa-

lisés par les soldats devrait se situer entre cinq et six millions.

«Werft - Le Chantier naval» (pavillon conjoint au DDPS, aux départements fédéraux des Affaires étrangères, de Justice et police et de l'Economie) a accueilli 508.200 visiteurs et plus de 91% d'entre eux en ont retiré une impression positive à très positive, selon les sondages du DDPS. Les expositions thématiques sur les mines, l'ONU ou la «Sécurité dans l'ouverture» ont également contribué à animer le site de Meyriez. Près de 600.000 personnes ont

ainsi arpenté la tente aménagée par l'armée.

Quant au Bistro militaire, il a accueilli de 3000 à 4000 clients par jour, réalisant un chiffre d'affaires de trois millions de francs, cinq fois supérieur aux prévisions. Au total quelque 113.000 croûtes au fromage y ont été servies durant l'Expo.

Musique et sport

Les Events militaires, soit les shows des Forces aériennes ou les concerts donnés par les musiques militaires, ont aussi

contribué à dépolier l'image de la grande muette. Le sport était présent pour la première fois dans une exposition nationale avec notamment le pavillon «Circuit» et les Expo-Games.02 à Yverdon-les-Bains.

Enfin, la protection civile a envoyé 8700 de ses membres à l'Expo pour un total de 48.000 jours de service. Elle était appelée à renforcer les groupes chargés de la sécurité, des postes sanitaires et du parking des cars. Elle a par ailleurs assuré l'exploitation des bureaux des objets trouvés. /ats

PUBLICITE

C'est décidé...

Je m'abonne!

Je choisis le mode de paiement :

annuel Fr. 306.-
1 mois gratuit offert à tout nouvel abonné.

semestriel Fr. 163.-

trimestriel Fr. 86.-

Je désire recevoir la carte CLUB E réservée aux abonnés réguliers et profiter de réductions pour divers spectacles et manifestations.

Merci d'écrire en majuscules!

Nom et prénom: _____

Rue et no: _____

NP/Localité: _____

Numéro de téléphone: _____

Date: _____ Signature: _____

Je réglerai ce montant au moyen du bulletin de versement qui me parviendra ultérieurement. (Pour la première période ce montant sera déterminé au prorata.)

Coupon à retourner à L'EXPRESS, service clientèle, rue de la Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel. Formulaire également disponible sur internet à l'adresse www.lexpress.ch - rubrique abonnés ou clientele@lexpress.ch.

Huit sociétés ne font plus qu'une

Horlogerie ■ Le siège des huit filiales neuchâteloises de Richemont est transféré à Fribourg. Les conséquences fiscales de cette fusion sont encore incertaines

Par
Françoise Kuenzi

Bien malin qui saurait dire quelles seront, pour le canton de Neuchâtel, les conséquences fiscales de la fusion, à Villars-sur-Glâne (FR), de l'ensemble de activités suisses du groupe de luxe Richemont. Selon la «Feuille officielle suisse du commerce» du 28 octobre dernier, les huit sociétés neuchâteloises ont en effet disparu en tant qu'entités juridiques indépendantes, même si, évidemment, les activités industrielles demeurent inchangées.

A La Côte-aux-Fées, Piaget International SA et Complications SA deviennent de simples succursales de Richemont International SA. A La Chaux-de-Fonds, le même sort est réservé à la Manufacture de haute horlogerie Cartier, à Stern Appliques SA et Stern Manufacture SA. A Neuchâtel, la raison sociale de VLG SA disparaît, même chose pour Verem SA au Locle et Petitjean Holding SA aux Brenets. Toutes ces entreprises comptent dans le canton pas loin de mille emplois. Après Swatch Group, LVMH et les

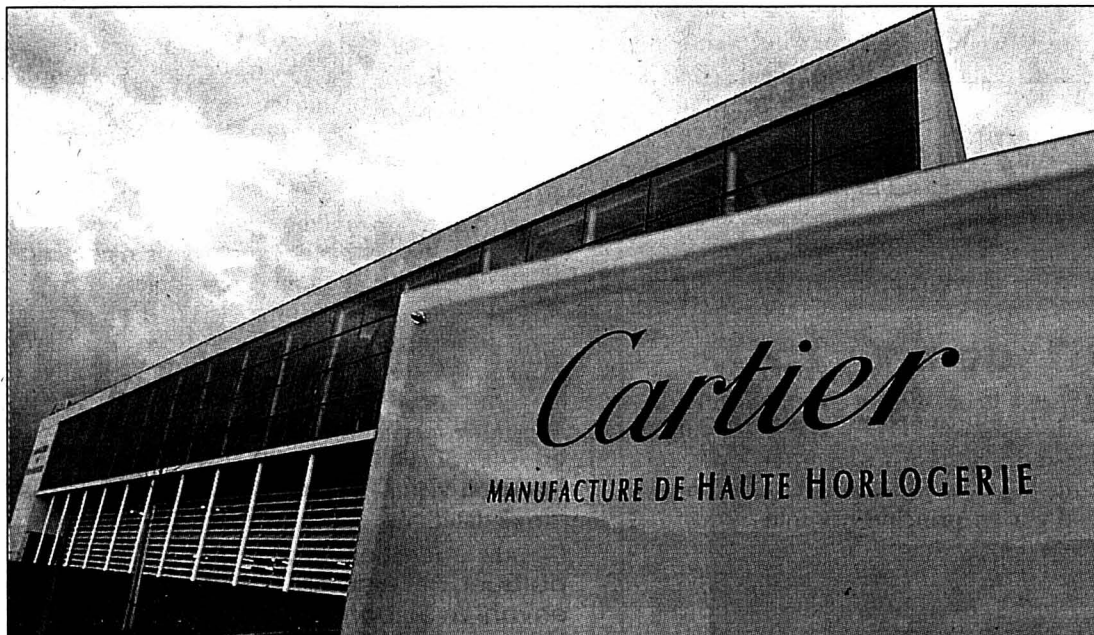
FTR, c'est le quatrième employeur neuchâtelois.

Côté impôts, en revanche, le mystère demeure. Le chef du Service cantonal des contributions, Hubert Gigon, n'aide guère à l'éclaircir: «D'abord parce que nous sommes liés par le secret fiscal, et ensuite parce que nous ne connaissons pas encore tous les tenants et aboutissants de cette méga-fusion: aussi longtemps que la nouvelle société fribourgeoise n'aura pas bouclé ses comptes, nous ne connaissons pas sa matière matière imposable.»

«Là où sont les emplois»

Reste que Richemont ne va pas arrêter de payer des impôts dans le canton de Neuchâtel: «Nous continuerons d'être imposés là où nous avons des emplois et où nous créons de la valeur ajoutée», relève Richard Lepou, nouvel administrateur-délégué de Richemont International.

Même réponse, mais plus technique, au Service des contributions: la société sera taxée dans le canton de Fribourg, mais la masse imposable sera ensuite redistribuée dans les cantons où se trouvent les activités industrielles, notam-



La masse fiscale sera répartie en fonction des activités industrielles de Richemont, comme ici à La Chaux-de-Fonds. PHOTO ARCH-LEUENBERGER

ment, en fonction d'une clé de répartition intercantonale. Puis, évidemment, dans les communes.

Car c'est là que l'affaire pourrait se corser: Piaget International est, depuis des décennies, le principal bailleur de fonds de La Côte-aux-Fées, dans le Val-de-Travers. Bon an

mal an, la commune encaisse 1,5 million de francs grâce aux implantations horlogères de Richemont, ce qui lui permet d'être, fiscalement, la commune la plus avantageuse du Val-de-Travers. Quid de l'avenir? Personne ne peut le dire, ni à La Côte-aux-Fées, ni à l'Etat. Une seule certitude:

Richemont continuera de payer des impôts dans le canton de Neuchâtel et dans les communes où elle possède des succursales. Et là où elle concentre et accroît ses activités, comme à La Chaux-de-Fonds dans sa nouvelle usine, la commune sera peut-être même gagnante... /FRK

Quelques thunes contre l'infortune

Budget des autres ■ Campagne du Centre social protestant

Ceux qui sont exclus du «tourbillon joyeux de la consommation effrénée de la période des Fêtes» sont plus nombreux que l'on croit dans le canton de Neuchâtel. C'est le Centre social protestant (CSP) qui dresse ce constat, à l'appui de sa campagne de fin d'année en faveur de son fonds spécial d'entraide, appelé «budget des autres». Sous un slogan fort: «Thunes contre l'infortune».

Le but de la campagne? Permettre aux travailleurs sociaux du CSP de donner un coup de pouce financier extraordinaire aux personnes en situation de grande précarité.

Salaires très modestes, chômeurs voyant pointer la fin du droit aux indemnités, jouets d'un événement imprévu: ceux qui ont «perdu pied» sont aussi une réalité du canton, insiste le CSP. En appelant ceux qui ne s'estiment pas victimes de l'infortune à verser quelques thunes, il précise que l'argent est intégralement distribué à ceux qui en ont besoin. Les frais administratifs de la campagne sont en effet pris en charge. /comm-sdx

Dons au Centre social protestant, Neuchâtel (CCP 20-7413-6) et La Chaux-de-Fonds (CCP 23-2583-8). Mention «budget des autres»

La Puce saute une étape et grandit

Nouveau nom pour le magasin du CSP de Neuchâtel, au 48 de la rue des Sablons: la Grande Puce. Ce nom a été choisi, précise-t-il dans un communiqué, «comme un clin d'œil au petit magasin La Puce de la rue des Moulins», fermé l'été passé.

Afin de pallier cette fermeture, le CSP a réaménagé les locaux du sous-sol des Sablons, créant notamment un important «coin bouquiniste». L'horaire a aussi été élargi, puisque la Grande Puce est ouverte du mardi au vendredi de 15h à 18h et le samedi de 9h30 à 14h, non-stop. Autre nouveauté, une navette gratuite est organisée jusqu'au hameau de La Jon-

chère, près de Boudevilliers, où le magasin est ouvert de 9h30 à 15 heures.

Enfin, à La Chaux-de-Fonds, le magasin du Vieux-Puits (rue du Puits 1) est ouvert le mardi et le jeudi de 16h à 18h (c'est nouveau!), le mercredi et le vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 11 heures.

En dynamisant ses boutiques, le Centre social protestant dit poursuivre un triple objectif, dans l'esprit du développement durable: écologique – en luttant contre le gaspillage – social – en proposant des objets à bas prix – et économique – les bénéfices finançant des prestations sociales du CSP. /comm-sdx

Mauvais rang décortiqué

Grand Conseil ■ Analyse des éléments retenus pour définir l'image fiscale du canton

On parle souvent de la mauvaise image fiscale du canton de Neuchâtel en comparaison des autres cantons. A ce propos, le député socialiste Francis Berthoud a posé la question suivante à la session d'octobre du Grand Conseil neuchâtelois: «De façon exhaustive, quels sont les éléments pris en compte pour calculer les différents paramètres qui permettent de définir cette fameuse image fiscale?»

Une réponse écrite lui a été donnée lors de la session de novembre. L'image fiscale des cantons à laquelle on se réfère fréquemment est tirée d'une brochure annuelle intitulée «Charge fiscale en Suisse», que publie l'administration fédérale des contribu-

tions. Cette brochure établit d'abord divers indices particuliers puis les combine pour établir l'indice global.

Pour établir ces indices, l'administration fédérale ne prend ni les impôts facturés, ni les impôts encaissés, mais des situations théoriques types. En ce qui concerne les personnes physiques, par exemple, elle n'examine pas une statistique des rentrées fiscales, mais ce que doit payer théoriquement une personne selon qu'elle est seule, mariée, avec ou sans enfants.

Pas de taxes

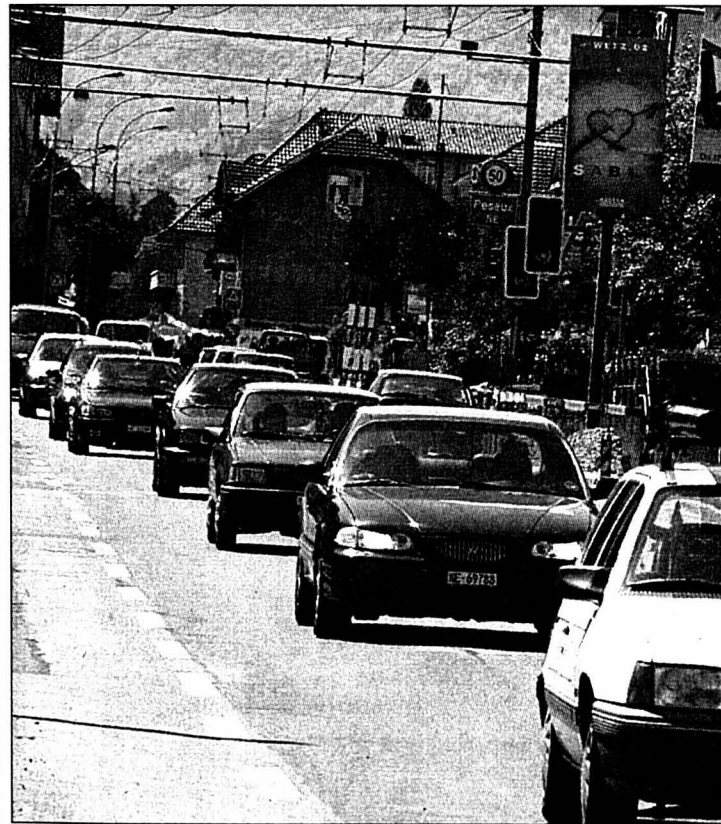
L'administration fédérale n'examine pas non plus tous les impôts et taxes auxquels

sont soumis les contribuables d'un canton. Elle s'en tient aux impôts directs sur le revenu et la fortune des personnes physiques (impôts cantonaux et communaux), aux impôts directs sur le bénéfice et le capital des personnes morales (entreprises), et à l'impôt sur les véhicules à moteur (coût des plaques minéralogiques pour les conducteurs). Les taxes de déchets et d'épuration des eaux, les droits de mutations et les impôts successoraux ne sont donc pas pris en compte.

Il va de soi que pour se faire une idée précise des charges fiscales d'un canton, il importe d'examiner ces indices en détail. C'est généralement l'affaire des spécialistes, le public ne retenant que l'indice global.

Rappelons que selon cet indice, le canton de Neuchâtel, pour 2001, se situe à la 23e place (sur 26) pour ce qui est des charges des personnes physiques (suivi par Obwald, Fribourg et le Jura), à la 21e pour les personnes morales (suivi par Uri, Bâle-Campagne, Bâle-Ville et les Grisons), et à la 23e place toutes catégories confondues (suivi par Obwald, Fribourg et le Jura).

Bonne nouvelle: pour ce qui est de l'impôt sur les véhicules à moteur, le canton de Neuchâtel obtient un 16e rang très honorable. Les Neuchâtelois paient même moins que la moyenne suisse. Mauvaise nouvelle: la planification financière 2003-2005 prévoit une augmentation des taxes automobiles au 1er janvier 2004, qui rapportera 1,75 million de francs à l'Etat. On changera de rang! /rgt



Les taxes autos sont relativement basses... pour le moment. PHOTO ARCH-MARCHON

ELECTROCOM Plainte pénale déposée

Concurrence et gestion déloyales seraient à l'origine des déboires de l'entreprise Electrocom EG SA, à Neuchâtel, contrainte de déposer son bilan (lire notre édition de samedi) après à peine quatre ans d'existence. Avec ses filiales de Berne, Fribourg et Soleure, Electrocom emploie 61 collaborateurs. Tous se retrouveront sans emploi après la faillite.

«Une plainte pénale a été déposée contre l'ancien directeur de l'entreprise, qui l'a quittée à fin mai pour se mettre à son compte et qui a repris une partie de la clientèle», explique le directeur actuel de l'entreprise, Eric Laesser. Ce dernier, un ancien des Câbles de Cortaillod, a tenté, en vain, de redresser la situation. «J'ai cru jusqu'à la dernière minute que je pourrais éviter le dépôt de bilan», ajoute-t-il, amer.

Dès que la faillite sera prononcée, en principe le 18 novembre prochain, les employés toucheront leur salaire d'octobre et la part du mois de novembre. «Une avance leur sera faite par la caisse de chômage, précise Eric Laesser, et ils toucheront sans doute aussi, tout au moins pour ceux qui sont domiciliés dans le canton de Neuchâtel, leur part de 13e salaire». Le directeur d'Electrocom tentera aussi d'expliquer au juge, avant la mise en faillite, qu'il reste encore des mandats à terminer, «et j'espère qu'on nous autorisera à les effectuer, car certains travaux ne peuvent tout simplement pas rester inachevés».

Pourquoi l'entreprise est-elle acculée à la faillite si elle a encore du travail? «Pour obtenir des mandats, l'ancienne équipe de direction faisait souvent des offres 20%, voire 30% moins chères que la concurrence», déplore Eric Laesser. Pour redresser la situation, il aurait fallu investir, ce que l'actionnaire majoritaire n'a pas souhaité faire.»

Installée en 1998 à Neuchâtel, Electrocom EG SA réalisait des installations électriques clés en main pour des clients répartis dans toute la Suisse. Son principal actionnaire est l'homme d'affaires zurichois Adolf Leemann, qui possède également la société Erni-Giger, active elle aussi dans les systèmes électriques. /FRK

Rubrique canton de Neuchâtel

Stéphane Devaux
Rémy Gogniat
Sandra Spagnol
Brigitte Rebetez
Nicolas Huber
Françoise Kuenzi

Tél. 032 723 53 10
Fax 032 723 53 09
e-mail: ne.canton@lexpress.ch

PUBLICITE

LEROY OPTICIENS
LUCIEN ET ANNE-MARIE
LEROY VON GUNTEN

Presbytie
Soliel
Junior

DUO

La 2ème paire
GRATUITE

Rue des Terreaux 5
2000 Neuchâtel

Conditions du magasin

NEUCHÂTEL

Plains feux sur les



- Carrosserie Décodann
- EMKA
- Informatique S.à.r.l.
- Garage Marcel Facchinetti
- R. Faigle S.A.
- Haefliger & Kaeser S.A.
- Humbert-Droz Déménagements
- Migros
- Orma, création de bureaux
- Pharmacie J. Etienne
- P.H. Métal serrurerie-tôlerie
- Station service Tamoil
- Tapis Masserey S.A.
- Télé Tonic
- www.neuch.ch

Masserey LITERIE

Portes-Rouges 131 - Neuchâtel - Tél. 032 725 59 12 E-mail: contact@masserey.ch Internet: www.masserey.ch

Action Bico du 7 septembre au 30 novembre 2002

ANNIVERSAIRE

Réduction de Fr. 150.- sur les matelas Isabelle



1.000.000 vendus

Le tapis, un cadeau original et unique

Se faire plaisir avec un beau tapis d'Orient, offrir un cadeau qui dure toute la vie! C'est le challenge de Tapis Masserey à Neuchâtel.

Depuis quelques années, le parquet, cet élément naturel, a envahi avec bonheur les villas et les appartements. Un beau bois de hêtre, d'érable, de chêne ou de cerisier, c'est le support idéal pour un tapis Gabeh, un tapis Cashguli, un Ispahan ou un Tibétain. Il faut être né en Iran ou au Tibet pour posséder cette grande sensibilité qui donne à ces tapis ces nuances de coloris si bien rythmées et ces créations artistiques pleines de symboles et de richesse. Un tapis d'Orient sur un beau parquet, c'est le point d'or-gue qui contribue à donner à chaque intérieur cette atmosphère chaleureuse et de bon goût tant appréciée.

orientale des Tapis Masserey, au premier étage, le visiteur sera étonné devant la vaste gamme d'objets artisanaux. Il y trouvera les poufs de la tribu Gashgai, très bien remplis en Kélim de toutes les couleurs, et des poufs marocains en cuir brun de plusieurs grandeurs. Un beau choix également dans les poches d'Anatolie et dans les petits tapis artisanaux en provenance des bazars de Chiraz, d'Ispahan ou de Téhéran, comme les Sofreh, ces tapis sur lesquels on présente les aliments, ou les Rukorsi, petits tapis carrés de table, ou les tapis nomades Belouch ou Puski.

La cloche a sonné. Bon voyage aux Tapis Masserey. / sp-E

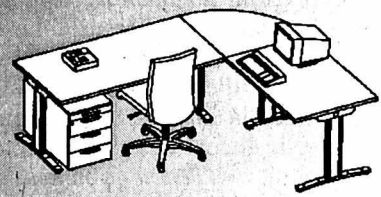
Noël reste un instant privilégié. On a plaisir à offrir de beaux cadeaux sympathiques, souvent artistiques, qui marquent le passage d'une année à l'autre. En effectuant un petit tour dans la galerie

RESTAURATION
500 PLACES DE PARC
2 ARRÊTS DE BUS

PUBLIREPORTAGE
Tapis Masserey SA
Avenue des Portes-Rouges 131-133
Neuchâtel

SENSATIONNEL!

NIVO ACTIF - Poste complet avec canal d'électrification, bordures arrondies



Fr. 1'330.- HT livré, monté

Combinaison comprenant:
1 plan de travail de 160 x 80 cm
1 angle de 90°, 1 retour de 120 x 80 cm,
1 caisson en acier sur roulettes, (prof. 78 cm).

VISITEZ NOTRE EXPOSITION
Samedi sur rendez-vous

orma
création de bureau s.a.

PORTES-ROUGES 36 2000 NEUCHÂTEL
Tél. 032 724 00 00 Fax 032 724 00 06

Internet: www.orma.ch E-mail: orma@orma.ch

Dans le cadre chaleureux de notre show-room nous vous présentons le luxe et le confort à leur plus haut niveau:

Lancia Thésis:
l'harmonie des proportions,
les senteurs de son cuir
.... la noblesse des matières



Lancia Phédra:
beauté, fonctionnalités....
une nouvelle façon de voyager

028-376143
Pour réveiller tous vos sens.

garage - carrosserie
M. FACCHINETTI
Portes-Rouges 1-3 • 2002 Neuchâtel • Tél. 032 720 22 22 P. et J.-M. Rohrer



Le bazar des Tapis Masserey recèle de nombreuses merveilles accumulées au fil des ans. / pa-f-E

HK

HAEFLIGER & KAESER SA
Produits pétroliers

PROFITEZ
de nos prix
TOUJOURS
avantageux

SE CHAUFFER AU MAZOUT.
LA BONNE DÉCISION.

032 727 72 72

Mazout - Essence - Diesel
Gaz technique et propane
Révision de citernes



028-376176

Jusqu'au 18 novembre

Tresse

la pièce de 400 g

~~3.-~~

240

MIGROS
PORTES-ROUGES



M-CUMULUS:
des points,
des économies.

028-376146

Des traces d'Expo dans la ville

Urbanisme ■ En raison de l'Exposition nationale, un certain nombre d'objets, au sens large, ont fait leur apparition hors de l'artéplage. Que sont-ils devenus?

L'Exposition nationale a profondément chamboulé le visage de Neuchâtel, à commencer bien sûr par le site des Jeunes-Rives. Mais Expo.02 a également débouché sur l'apparition d'«objets» plus ou moins grands en d'autres endroits de la ville, des libellules décorant les rues du centre de la cité au ballon captif, en passant par les giratoires de l'avenue du 1er-Mars. Ces objets ont-ils déjà disparu? Si oui, où sont-ils passés? Le cas échéant, dans quelles conditions seront-ils conservés? Nous publions aujourd'hui la deuxième de trois pages faisant le tour de ces questions.

Un phare dans la nuit



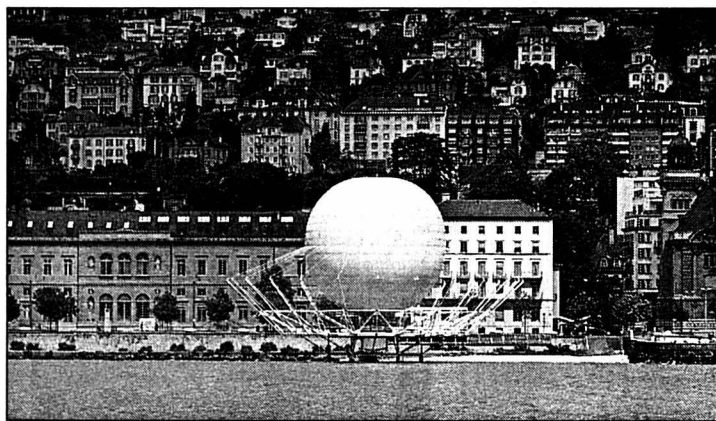
Le phare de la tour de Chaumont a été installé pour briller de manière permanente.

Bon, d'accord, il ne se trouve pas vraiment en ville. Mais il est visible depuis de nombreux endroits de la cité (et de bien au-delà d'ailleurs). Sans compter que Chaumont fait partie du territoire communal.

«Il, c'est le phare de la tour de Chaumont. Installé sur un mât posé sur la base de la coupole de la tour, il brille tous les soirs depuis le 20 mai de cette année, soit quelques jours après le début d'Expo.02. Le projet était né dans la tête de Pierre Kipfer, de Corcelles: afin de faire rayonner Neuchâtel dans la région des Trois-Lacs, il avait

eu l'idée de remettre en service un phare à Chaumont, à l'image de celui qui avait été mis hors service à la fin des années 1970. Pierre Kipfer, la Ville de Neuchâtel, l'association Pro Funi et les TN (Transports publics du Littoral neuchâtelois) avaient uni leurs forces pour que cette idée devienne réalité. Réalité durable en l'occurrence: «Le phare a été installé pour briller non pas durant la seule Exposition nationale, mais, si je puis dire, de manière permanente et définitive», indique Charles-André Grossenbacher, directeur du Service communal de l'électricité. /pho

Deux ans pour le ballon



Le ballon captif s'élève à 150 mètres au-dessus du quai Ostervald.

Au mois d'avril 2003, un gros ballon jaune montera et descendra à nouveau au-dessus de la ville. Comprenez que le ballon captif qui, à l'occasion d'Expo.02, avait pris ses quartiers au large du quai Ostervald, emportera encore des passagers durant la prochaine belle saison. La société H&K compagnie financière, à Bière (VD), à l'origine du projet, avait en effet reçu

l'autorisation d'exploiter l'installation jusqu'à fin 2003.

Ce projet s'était concrétisé dans une infrastructure comprenant une passerelle, une plate-forme, un système d'arrimage, une nacelle et un ballon (qui, pour des questions de sécurité, a été dégonflé à la fin du mois dernier). Une fois les câbles enlevés, la sphère jaune s'élève à 150 mètres de hauteur, le «vol» durant une quinzaine de minutes, montée et descente comprises.

Combien de personnes ont-elles pris l'air durant l'été? Quel bilan la société H&K dresse-t-elle sur le plan financier? Quels sont les objectifs pour l'année prochaine? Directeur du projet, Jean-Louis Hulin, que nous avons joint hier, a une nouvelle fois reporté ses réponses à une date ultérieure... /pho

TEXTES:

Alexandre Caldara,
Pascal Hofer,
Jean-Michel Pauchard

PHOTOS

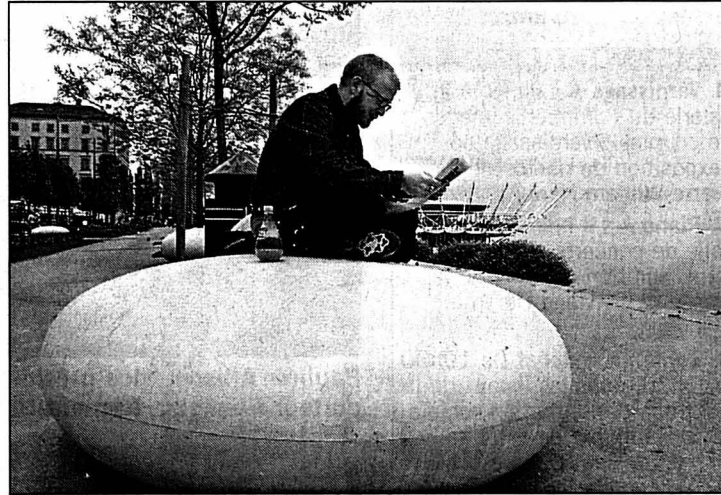
(archives et actualité):
Richard Leuenberger,
Christian Galley,
David Marchon

Quatre ou six bancs sur 45

Ils ont symbolisé la volonté d'accueil de la région neuchâteloise à l'occasion des journées cantonales: 45 bancs blancs en forme de galet conçus à l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds parsemaient la ville durant Expo.02. «Ils disparaîtront dans les semaines à venir et la plupart retourneront aux entreprises qui les ont sponsorisés», annonce Jean-Marc Barrelet, délégué cantonal à Expo.02.

Diverses institutions publiques, en particulier des écoles, en ont également acquis. Hors du canton, quelques-uns sont partis en Appenzell, alors que d'autres iront équiper un collège vaudois.

Pour sa part, la Ville de Neuchâtel en a reçu trois et en a elle-même payé un. «Le sort de deux autres est en suspens, dans la mesure où nous discutons encore, notamment de leur emplacement fu-

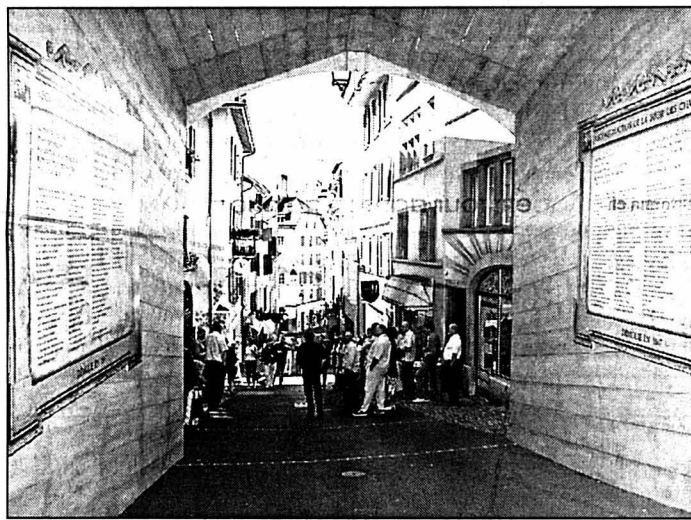


La plupart des entreprises qui ont financé les bancs les récupéreront.

ture, avec les entreprises qui souhaitent nous les donner», ajoute l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat. En fait, l'emplacement, ou les emplacements, de tous les bancs que garderait la Ville reste encore à déterminer. «Il nous semble en tout cas que

ces objets prennent du sens si l'on en trouve plusieurs au même endroit», relève Fabien Coquillat. Qui ajoute que les recherches s'orientent plutôt vers le domaine privé communal (par exemple, des cours de collège). /jmp

Tour des Chavannes encore debout



Ici, la porte de la la tour des Chavannes.

La réplique à l'échelle 1/2 de la tour des Chavannes est toujours là, bien que la commune libre du Neubourg n'ait obtenu une autorisation que pour la durée

d'Expo.02. «Pour le moment, personne nous a demandé de la démonter. Peut-être que nous bénéficions, comme pour l'artéplage, d'un délai de deux ans», sourit Aldo Bussi, maire de la commune

libre, avant de poursuivre. «En tout cas nous espérons qu'elle sera encore là le 4 décembre, pour accueillir le nouveau conseiller fédéral, s'il s'agit de Jean Studer.»

Une fois la tour démontée, le maire imagine que certains de ces éléments serviront à décorer la mairie du Neubourg et que d'autres pourraient être vendus au profit d'une bonne œuvre.

La tour a connu un beau succès public: «Même si nous n'avons pas installé un tourniquet pour compter le nombre de visiteurs. Mais nous avons reçu de nombreuses lettres de félicitations, et une personne nous a même suggéré de la construire en dur.»

Cette réplique rend hommage à la vraie tour des Chavannes, dont on trouve la première mention au 14e siècle et qui a été démolie en 1867. /aca

Avenue du 1^{er}-Mars: ça roule

Agendée le 20 novembre, une réunion entre des représentants des polices cantonale et locale, ainsi qu'avec des représentants des services publics concernés et des TN, permettra de tirer le bilan des sept premiers mois du nouvel aménagement de l'avenue du 1er-Mars. Mais l'ingénieur communal Antoine Benacloche ne croit pas prendre trop de risque en déclarant que

ce bilan ne devrait pas conduire à un démantèlement prochain de la configuration actuelle.

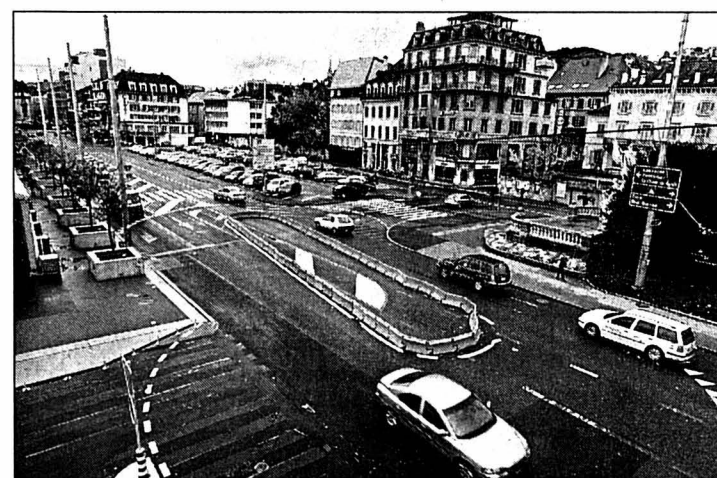
Règles à énoncer

«Globalement, je peux dire que, du point de vue du trafic et de la sécurité, ça a fonctionné d'une façon tout à fait satisfaisante. Seul le gabarit du double giratoire à la hauteur de la place du Port semble à revoir. Mais évidemment, on peut discuter de la qualité urbanistique, qui

est celle d'une installation provisoire.»

Constitué essentiellement de deux giratoires – dont un double – et d'un nouveau dessin des voies de circulation, l'actuel aménagement avait pour buts d'améliorer la fluidité des trafics routier et piétonnier durant Expo.02 et de permettre aux navettes artéplage-Marin de faire demi-tour. L'arrêté qui lui a servi de base légale devrait donc, à entendre Antoine Benacloche, déployer ses effets concrets jusqu'à son échéance, soit la fin de l'année prochaine. Avec un seul retour en arrière, qui s'est matérialisé dans les jours qui ont suivi la fermeture d'Expo.02: la réinstallation d'une signalisation lumineuse à la hauteur de la rue Jean-Jacques Lallemand.

«Il s'agit maintenant d'énoncer des règles pour proposer quelque chose de définitif», annonce Antoine Benacloche. Pour qui la réflexion devrait inclure les deux extrémités de l'avenue, voire leurs prolongements. /jmp



Le nouvel aménagement avait été installé quelques semaines avant l'ouverture d'Expo.02

POLITIQUE Initiative fiscale: c'est bon

L'information n'est encore qu'officiuse, mais elle est puisée à bonne source: l'initiative fiscale communale lancée par les radicaux et les libéraux de Neuchâtel a, selon les décomptes de ses auteurs, recueilli un nombre suffisant de signatures pour aboutir. Ces signatures seront déposées à la chancellerie communale à l'échéance du délai légal, soit demain.

C'est alors seulement que les initiateurs révéleront combien d'électrices et d'électeurs ont accepté de parapher leur texte. Pour que l'initiative aboutisse, elle devra être revêtue d'au moins 3555 signatures valables. Sous le titre «Halte aux excès fiscaux», les initiateurs et les signataires demandent de faire passer à 90% du barème cantonal le coefficient de l'impôt direct communal sur le revenu et la fortune des personnes physiques. En juin, le Conseil général avait abaissé ce coefficient de 95 à 94 pour cent. /jmp



Entre lundi à 17 heures et hier à la même heure, le Service d'incendie et de secours (SIS) de Neuchâtel est intervenu, au total, à huit reprises.

Les véhicules du feu ont été appelés pour un accident de circulation (avec désincarcération et engagement du groupe d'intervention en milieu périlleux), à Vaumarcus, lundi à 23h30.

Les ambulances ont été sollicitées à sept reprises, pour: une urgence médicale route des Buchilles, à Boudry, lundi à 18h20; une urgence médicale (avec intervention du Smur) route de Combes, au Landeron, lundi à 19h50; une urgence médicale au home La Rochelle, à Vaumarcus, lundi à 20h20; un accident de la circulation à Vaumarcus, lundi 23h30; une urgence médicale quai Jeanrenaud, à Neuchâtel, hier à 9h10; une urgence médicale (sans transport) rue de la Serre, à Neuchâtel, hier à 9h40; enfin une urgence médicale (sans transport) avenue Edouard-Dubois, à Neuchâtel, hier à 16h55. /comm-réd

AVIS TARDIFS

**CE SOIR À 20H30
À CORTAILLOD
LE CÉLÈBRE CLOWN
BUFFO**
Billets à l'entrée

AVIS DE FERMETURE DE CHAUSSÉE À NEUCHÂTEL

Pour cause de montage de la grue du chantier PACI SA, la rue du Crêt-Taconnet sera fermée au trafic de transit les **jeudi 14 novembre et vendredi 15 novembre de 8h à 17h.**

Nous remercions les usagers de leur compréhension. 132-123000

LA VILLE PRATIQUE

URGENCES

- **Police:** 117
- **Urgences-santé et ambulance:** 144
- **Feu:** 118
- **Intoxication:** 01 251 51 51
- **La Main tendue:** 143
- **Pharmacie de service:** Winkler, rue de l'Hôpital, 8-20h (en dehors de ces heures, le no 032 722 22 22 renseigne).
- **Médecin de garde:** 032 722 22 22.
- **Dentiste de garde:** 032 722 22 22.
- **Permanence ophtalmique:** 032 722 22 22.
- **Hôpitaux:** Cadolles (poli-clinique médicale et chirurgicale) 032 722 91 11, Pourtales: (poli-clinique chirurgicale, pédiatrique et gynécologique) 032 727 11 11, Providence 032 720 31 11.
- **Vétérinaire de garde:** le tél. de votre vétérinaire renseigne.
- **Violences:** centre de consultations LAVI - aide aux victimes 032 889 66 49 ou 032 919 66 52 ou la main tendue (143) ou la police (117). S.O.S. racket-violence 079 270 92 06. Solidarité-femmes, 032 968 60 10.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- **Nature** A 12h30, au Musée d'histoire naturelle, dans le cadre des rendez-vous «Nature»: «Argentine, du sud au nord», conférence-diapos d'Yves Bilat.
- **Seniors** De 14h15 à 16 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre de l'Université du 3e âge: «Chili - Bolivie: les déserts de feu des géants andins», conférence par François Hans, physiothérapeute et voyageur.
- **Science antique** De 17h15 à 18h15, à la faculté des lettres, espace Agassiz, dans le cadre du cours public des sciences de l'Antiquité: «Héliogabale, l'enfant-dieu», par Barbara Cristian.
- **Violon** A 19 heures, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la

classe de Dominique Jeanne-
ret, violon.

■ **Conférence** A 20 heures, au Musée d'ethnographie: «Indiens d'Amazonie», conférence organisée par la Commission internationale pour les droits des peuples indigènes.

■ **Chanson** A 20h30, au théâtre du Passage: «Le jour d'à côté», chansons interprétées par Enzo Enzo.

DEMAIN

■ **Vernissage** A 18h30, à la galerie du Pommier: «Images de couples», vernissage de l'exposition de photos de Pierre-William Henry.

■ **Piano** A 19 heures, à la salle de concerts du Conservatoire: audition d'élèves de la classe de Sylviane Deferne, piano.

■ **Conférence-débat** De 19h30 à 21h30, dans les locaux de la Boutique d'information sociale (BIS), faubourg de l'Hôpital 27: «Pour une solitude créatrice», conférence-débat par Claire Reid, écrivain (Québec). Organisation: Association neuchâteloise d'accueil et d'action psychiatrique.

■ **Théâtre** A 19h30, au Taco, Crêt-Taconnet 22, dans le cadre du festival Henri-Charles Tauxe: «Au Show la philo!», par le théâtre Tumulte.

■ **Assemblée publique** A 20 heures, à la faculté des lettres, espace Agassiz, salle RN 02, en présence de deux membres du comité d'organisation du camp de la jeunesse au troisième Forum social mondial à Porto Alegre (Brésil): assemblée publique (avec projection d'un film). Organisation: Mouvement Solidarités.

■ **Jazz** A 20 heures, au bar King, Seyon 38: Lake Village Ramblers JazzBand, New Orleans Jazz.

■ **Théâtre** A 20h30, au théâtre du Pommier: «Oui, Émile pour la vie», d'Amélie Plume, par la compagnie La Chambre des dames.

Un président élu à bulletin secret
Parlement des jeunes ■ Les nouveaux dirigeants ont fait campagne



Pauline Allison, vice-présidente, David L'Epée, président, et Eric-Daniel Carvalho, rapporteur financier, forment le nouveau bureau.

PHOTO MARCHON

Par
Alexandre Caldara

Un vote à bulletin secret précédé par une campagne électorale. La première séance de la nouvelle session du Parlement des jeunes (16-25 ans) de la Ville de Neuchâtel a connu, la semaine dernière, quelques innovations et un engouement qui ont pimenté son déroulement.

«Plusieurs membres ont demandé au Service des écoles, avant la séance, que l'élection ne se déroule pas à main levée comme habituellement», explique le nouveau président David L'Epée. Ironie du sort: une votation à main levée a permis à l'élection présidentielle de se dérouler à bulletin secret. «Mais cette demande ne venait pas des candidats à l'élection. Ce vote a sans doute permis une plus grande liberté de conscience. Le secret protège les votants de certaines

pressions», souligne le nouveau président.

Les autres années, les candidats à la présidence s'annonçaient le soir-même. Membres de la jeune association K-Lab Vidéo (notamment connue pour avoir réalisé le film «L'été une fois»), David L'Epée et Pauline Allison avaient présenté leur ticket à tous les parlementaires sortants, un mois avant l'élection: «Ils ont reçu une série de photos et un petit texte annonçant notre volonté et nos idées. C'était une initiative personnelle pour nous faire connaître, le président sortant, qui se représentait, n'a quant à lui pas voulu faire campagne.»

«Situation inédite»

Troisième membre du bureau, Eric-Daniel Carvalho, du lycée Denis-de-Rougemont, a été élu au poste de rapporteur financier. Sa candidature ne faisait pas partie du ticket pré-

sidentiel. «La situation est assez inédite car les deux tiers du bureau sont représentés par une association, qui plus est la même», déclare David L'Epée.

Au chapitre des nouveaux projets, David L'Epée évoque avant tout une envie de changer les statuts: «Un comité va réfléchir à un élargissement des conditions permettant de devenir membre du Parlement des jeunes. Actuellement, il faut représenter une école ou une association, par exemple un club sportif. Nous aimerions que tous les jeunes qui le souhaitent puissent venir à nos séances et prendre part à nos décisions. Pour que nos séances soient plus représentatives de l'ensemble de la jeunesse, à l'image de ce qui se passe à La Chaux-de-Fonds. Nous voulons en outre continuer à soutenir différents festivals de jeunes et organiser des débats. En résumé, nous aimerions mêler nos vocations culturelles et sociales.» /ACA

INDIENS

Témoignages d'Amazonie

«Indiens d'Amazonie. Les nouveaux défis. Telle est la conférence que propose ce soir, à 20 heures, au Musée d'ethnographie de Neuchâtel, la Commission internationale pour les droits des peuples indigènes.

Cette soirée permettra d'entendre les témoignages de trois représentants indiens de la Coordination des organisations indigènes d'Amazonie brésilienne et de Silvio Cavuscens, un Suisse engagé auprès des Indiens depuis près de 30 ans. Ils parleront de la place des Indiens et de leurs traditions au sein de la société moderne.

Dans un dépliant, la Commission internationale pour les peuples indigènes indique qu'elle a notamment pour but «de sensibiliser les sociétés développées, les nations et leurs gouvernants à l'importance de sauvegarder les richesses ethniques et culturelles des populations indigènes; de mettre en place des programmes d'aide à l'autosuffisance, éducatifs ou de développement durable avec les populations autochtones; de réaliser tous documents et études sur les peuples menacés et préserver les droits relatifs à la propriété intellectuelle et aux biens culturels des populations autochtones.» /comm-réd

Rubrique ville de Neuchâtel

Tél. 032 723 53 20
Fax 032 723 53 09
e-mail: ville.neuchatel@lexpress.ch

PUBLICITE



Pneus d'hiver dès CHF 57.-

Roues complètes en alu pour l'hiver dès CHF 180.-

Gratuit! nous nous chargeons de l'élimination écologique des pneus contre tout achat de pneus neufs!

Migrol Auto Service

Virgino Patelli
Marin-Centre
Route de Fleurs de Lys 26
2074 Marin-Epagnier
Téléphone 032 753 64 66
Fax 032 753 64 92
E-Mail: migrol.marin@bluewin.ch

MIGROL

168-707845

CREDIT SUISSE

NOUVEAU: remboursement flexible.

Ne rêvez plus. Achetez!
Votre Crédit Privé au
0800 800 100



Conclusion directe: www.credit-suisse.ch/credit-privé

Exemple de tarif: montant net CHF 10'000.-, taux d'intérêt annuel effectif de 9,9% à 12,5%. Frais totaux pour 12 mois entre CHF 520,40 et CHF 652,40. Remboursement du montant net et des frais en 12 mensualités équivalentes.

Ne restez pas spectateur



devenez acteur



pour un monde plus juste

Je veux soutenir Terre des hommes:

- par une activité bénévole dans ma région
- par un parrainage. Envoyez-moi votre documentation.
- par un don. Envoyez-moi un bulletin de versement.

Nom _____ Prénom _____
Rue _____ Date _____
NPA / Lieu _____ Signature _____

Terre des hommes • En Budron C8 • 1052 Le Mont-sur-Lausanne
☎ 021/654 66 66 • Fax 021/654 66 77 • www.tdh.ch

Annonce soutenue par l'éditeur

Terre des hommes

aide directe à l'enfance meurtrie, sans préoccupation d'ordre politique, racial ou confessionnel



Une vraie STIHL pour un bon prix
La tronçonneuse MS 180 la compacte pour le temps libre. Fr. 465.-

avec tendeur de chaîne rapide + Fr. 30.-
avec tendeur de chaîne rapide et cat. + Fr. 70.- (TVA incl.)

GRATUIT coffre de l'ordre avec STIHL

Documentation de vente et liste des revendeurs:

STIHL VERTRIEBS AG
8617 Mönchaltorf
Tél. 01 949 30 30
Fax 01 949 30 20
info@stihl.ch
www.stihl.ch

STIHL No. 1 mondial

Vente uniquement par le revendeur spécialisé

039-734151

enchères immobilières

**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICES DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

VENTE: Maison

Date et lieu des enchères: jeudi 12 décembre 2002, à 10 heures, salle du Conseil général, rue Louis-Favre 39, 2017 Boudry.

CADASTRE: CORCELLES-CORMONDRECHE

Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2957, Plan folio 23, A CORMONDRECHE CUDEAU DU BAS, place et jardin (417 m²), habitation (125 m²), sis Prieuré 10, 2036 Cormondrèche.

Total surface 542 m²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 196.000.-
de l'expert 2002 Fr. 450.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en troisième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mardi 19 novembre 2002, de 14 heures à 15 heures, sur rendez-vous avec l'Office des poursuites, Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites
Réalizations immobilières

132-121440/DUO

**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: APPARTEMENT ET GARAGE
EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE**

Date et lieu des enchères: jeudi 12 décembre 2002, à 8 h, salle du conseil général, rue Louis-Favre 39, 2017 Boudry.

Cadastre: Bevaix

Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 7330/E 11/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 7309 avec droits spéciaux sur: Etage: Sous-sol: Garage individuel 28 m² sis Chemin des Pommiers, 2022 Bevaix.

Total surface 28 m².
Estimations: cadastrale 2001 Fr. 19.000.-
de l'expert 2002 Fr. 455.000.- pour les deux parcelles

Cadastre: Bevaix

Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 7348/X 33/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 7309 avec droits spéciaux sur un appartement nord de la villa centre, allée des Hérisson, comprenant: Etages: Rez: Deux chambres, une cuisine, un W.-C.-buanderie, un escalier, un hall 65 m². Etage: Trois chambres, une salle de bains-W.-C., une douche-W.-C., un balcon, un hall 72 m². Plus le local annexe suivant: Sous-sol: Annexe X1, cave 14 m² sis Chemin des Pommiers 12C, 2022 Bevaix.

Total surface 151 m².
Estimations: cadastrale 2001 Fr. 378.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 7309 Plan folio 104, LES MURDINES, jardin (4289 m²), accès, place (1306 m²), habitation ch. des Pommiers 18B, 18C (148 m²), habitation ch. des Pommiers 16B, 16C (148 m²), habitation ch. des Pommiers 14B, 14 C (148 m²), habitation ch. des Pommiers 12B, 12C (148 m²), habitation ch. des Pommiers 10B, 10C (148 m²), habitation ch. des Pommiers 10D, 10E (129 m²), habitation ch. des Pommiers 12D, 12E (129 m²), habitation ch. des Pommiers 14D, 14E (129 m²), habitation ch. des Pommiers 16D, 16E (129 m²), habitation ch. des Pommiers 18D, 18E (128 m²), habitation ch. des Pommiers 12 (97 m²), habitation ch. des Pommiers 10 (85 m²), habitation ch. des Pommiers 14 (85 m²), habitation ch. des Pommiers 16 (85 m²), habitation ch. des Pommiers 18 (85 m²), garage ch. des Pommiers (BS248 m²), garage ch. des Pommiers (BS248 m²), garage ch. des Pommiers (BS248 m²), garage ch. des Pommiers (BS248 m²), garage ch. des Pommiers (BS61 m²), garage ch. des Pommiers (BS6 m²).

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1^{er} rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mardi 19 novembre 2002, de 15 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous avec l'Office des poursuites des Montagnes et du Val-de-Ruz, Réalisations immobilières, av. Léopold-Robert 63, 2301 La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Les parcelles susmentionnées seront vendues en bloc.
Aucun droit de préemption (art. 712c, CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121438/DUO

Comme un air d'Italie...

CHIANTI CLASSICO
Salcetino 1999
75 cl

6.90

HILGONA
pizza au jambon
2 x 320 g

2.90

8.90

11.90

7.20

pack
TRINCA*
lasagne bolognaise
400 g

7.90

HILGONA*
spätzli
250 g

7.65

EMMENTAL*
doux
100 g

8.40

FELDSCHLÖSSCHEN
Original, 10 x 33 cl

27.39

CABERNET SAUVIGNON
Fleurville
2000/01
6 x 75 cl

37.50

MONT-SUR-ROLLE
AOC 2000/01
6 x 75 cl

7.-

FELIX
diverses
sortes
2 x 1 kg

6.95

JACOBS
Médaille d'Or
soluble, bocal
200 g

8.40

COCA-COLA
normal ou light
4 x 2 l

10.80

MONT-SUR-ROLLE
AOC 2000/01
6 x 75 cl

1.80

ZWEIFEL
SNACKETTI
diverses
sortes
75 g

1.35

KNORR
diverses soupes
55 g-82 g

6.90

HAKLE
Swish essuie-tout
6 rouleaux

7.80

PALMOLIVE
liquide
vaisselle
diverses
sortes
2 x 500 ml

9.80

MAGA
Color en
poudre
45 gobelets
doseurs
4,905 kg

7.80

NIVEA
douche
diverses sortes
3 x 250 ml

50% de rabais
sur certains articles choisis

SET DE 3 TASSES À ESPRESSO
avec sous-tasses
résistant au
lave-vaisselle

4.95

9.90

Veuillez consulter les affiches dans nos magasins

6.30

SUCHARD tablettes
5 pour 3
4 sortes
5 x 100 g

6.30

MARS 10 x 58 g

4.90

PFISTER
assortiment
de pralinés
195 g

7.80

NIVEA
loti
diverses sortes
2 x 400 ml

8.50

NIVEA
fait ou lotion
pour le corps
2 x 400 ml

7.10

CAILLER
Choc'n'go
3 sortes, 3 x 100 g

Hit!

7.80

CAREFREE
protège-
slips
diverses
sortes
2 x 34 pièces

10.80

NIVEA
duo
NIVEA
déodorant
bille
2 sortes
2 x 50 ml

EPA
www.epa.ch

EPA 46/02

**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICES DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

VENTE: Maison familiale

Date et lieu des enchères: mercredi 11 décembre 2002, à 11 heures, salle du Tribunal, rue de l'Épervier 4, 2053 Carnier.

CADASTRE: CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2690, Plan folio 105, RUE DE L'ORÉE 5, 188 m² bâtiment; 569 m² place-jardins; 13 m² remise; 2 m² route, chemin; 106 m² accès, place sis Rue de l'Orée 5, 2054 Chézar-Saint-Martin.

Total surface 878 m²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 310.000.-
de l'expert 2002 Fr. 330.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier et deuxième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le lundi 18 novembre 2002, de 14 heures à 15 heures, sur rendez-vous avec la Fiduciaire Isabelle Moy, Les Grandes-Planches 26, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. 032 857 12 20.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites
Réalizations immobilières

132-122450/DUO

**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICES DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

VENTE: Immeuble locatif

Date et lieu des enchères: vendredi 13 décembre 2002, à 10 heures, à La Chaux-de-Fonds, Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10, salle des ventes, 2^e étage.

CADASTRE: LES EPLATURES

Désignation de la parcelle:

Parcelle No 5750, Plan folio 106, SUR LES SENTIERS, habitation No de construction 574, 304 m². Partie de garage (BS 30 m²) No de construction 576; jardin 1322 m²; accès, place 212 m².

Immeuble: sis rue Abraham-Robert 39, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Total surface 1838 m²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 3.529.000.-
de l'expert 2002 Fr. 3.550.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier, deuxième et troisième, hypothèque légale (privilegié) rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mercredi 20 novembre 2002, à 10 heures, sur rendez-vous avec la Gérance Géco S.A., avenue Léopold-Robert 40, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 911 15 15.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites
Réalizations immobilières

132-121441/DUO

Boulangerie des Arcades Tea-Room

Pl. de l'Hôtel-de-Ville • Neuchâtel • Tél. 032 721 11 20

- Grand choix de sandwiches et salades fraîches du jour.
- Petit repas pour le bureau, la maison ou dans le train.
- **Nouveauté:** La Torsadée, pain à l'ancienne
- Votre santé c'est le pain Bio, multicéréales, aux noix, au maïs.
- Desserts et douceurs, rien ne manque!

028-376363

Ouvert 7 jours sur 7

NEUCHÂTEL VILLE

Magasin et Institut de beauté Yves Rocher

Rue de l'Hôpital 2
Neuchâtel



Au magasin et institut de beauté Yves Rocher, une équipe souriante, compétente et d'excellent conseil. / *pat-E*

De chouettes idées de cadeaux pour Noël

Les plantes ont une faculté d'adaptation hors du commun: elles s'adaptent à leur milieu, aux circonstances insolites et extrêmes. De plus, elles sont douées de capacités uniques à préserver leurs grands équilibres vitaux: se nourrir, reconstituer leurs réserves en eau, réguler et contrôler les excès. Pour agir à la source et en beauté, les laboratoires Yves Rocher ont justement sélectionné les molécules actives dans la relance des mécanismes de nutrition, de réhydratation et de régulation des plantes pour élaborer leurs produits garantis sans test sur les animaux. A Neuchâtel, le magasin Yves Rocher les propose en exclusivité dans le canton en vente directe.

A la veille des fêtes de Noël, il ne faut pas manquer de découvrir tout plein d'idées originales de cadeaux « Mille et une nuits », des emballages à prix spéciaux, des ballotins plaisir nature, des purificateurs d'intérieur ou encore la splendeur des couleurs de l'Orient; sans oublier un petit assortiment sympa pour les enfants. A l'institut de beauté, deux esthéticiennes diplômées prodiguent des soins complets du visage et du corps. / *pat-E*

\$\$\$ Speedy-CASH \$\$\$
Vendez - Achetez - Echangez !
Neuchâtel - Bienne

Vous apportez vos articles (en bon état) au magasin.
Une fois testé...
vous recevez de l'argent, en espèces, tout de suite.

Appareils ménagers • hi-fi • informatique • TV (moins de 10 ans) • lecteurs DVD ou vidéo • natels
• Instruments de musique • outils • bijoux • équipement de sport • jouets • appareils photo...

Speedy-Cash • Rue des Moulins 51 • Neuchâtel

WMatic
Systèmes automatiques d'ouverture

Ed.-de-Reynier 8, 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 90 51 - Fax 032 725 45 07

Expo permanente - Visite sur rendez-vous
Faubourg de l'Hôpital 31 - Neuchâtel

028-372257

028-350495

Pain de seigle

D'abord on y vient puis on s'en souvient enfin on y revient!

Mäder
Boulangerie-Pâtisserie

2000 Neuchâtel Rue du Seyon 22
Tél. 032/725 29 92 Fax 032/725 27 92

FELINE
COIFFURE & INSTITUT

Féminin - Masculin

Institut multi-disciplinaire

Shop-Conseils

Rue du Trésor 9
2000 Neuchâtel
032 725 15 24

RENE FURTERER
PARIS

028-376116

PREMIÈRE MONDIALE: NEW SUZUKI ALTO

Egalement avec transmission automatique.

Aime votre budget (Fr. 15490.- seulement)

Garage TERMINUS S.A.
R. + M. BLASER
Fbg du Lac 31 - Neuchâtel
Tél. 032 725 73 63

SUZUKI
UN ZESTE D'EXCEPTION

028-372259

Les Sources
INSTITUT DE BEAUTE

Centre de beauté et bien-être

www.lesources.ch

Soins visage - soins corps - épilations - Massages - Balnéothérapie - Bain turc - Solarium

ST-NICOLAS 5 • 2080 NEUCHÂTEL • TÉL. 032 721 12 24

Yves Rocher

Mme Castellanos Iris
Parfumerie • Solarium
Rue de l'Hôpital 2
2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 12 82

L'équipe Yves Rocher Neuchâtel se fait un plaisir de vous accueillir dans son magasin pour vous faire profiter de ses offres exceptionnelles!

Venus Night club

Rue Fleury 1 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 721 29 91

Horaires: Lundi au vendredi dès 17 h
Samedi dès 21 h

De 17 h à 21 h: **APÉRO-SHOW: spectacles toutes les heures.**

Venez faire la fête avec l'orchestre **SPICE MIX**
- ambiance années 60 - **JEUDI 21 NOVEMBRE 2002**

028-376124

Restaurant du Cercle de la Voile

Corinne et Thierry Parigot
Route des Falaises 14 • 2000 Neuchâtel
Tél. + Fax 032 724 27 13

thierry.parigot@net2000.ch

DI MARCO
Pâtes fraîches

Spécialités italiennes & vins

Rue du Coq-d'Inde 1 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 725 66 60

Fabrication artisanale de pâtes fraîches, gnocchi, nouilles, tortellini, raviolis fourrés selon les produits de saison.

Diverses spécialités maison, soit roulades, lasagnes traditionnelles, végétariennes, épinards et fromage de chèvre, etc.

Offrez des «bons-cadeaux» ou des paniers garnis confectionnés par nos soins.

028-375987

Fr. 10.- de réduction

sur un soin esthétique personnalisé à prix tarif + Nos idées cadeaux pour seulement

Fr. 5.- / Fr. 10.-

Pour le bien-être de vos pieds,

MARTI sports

Rossignol SOFT
La chaussure de ski qui ne fait mal!

Fausses-Brayes - 2000 Neuchâtel - Tél. 032 724 51 41

A ne pas manquer! ce mois

"Harlequin" de Carlo Goldoni, les 20 et 21 au Théâtre du Passage

Folles équipées pour des voleurs

Correctionnel ■ Sursis pour six jeunes du Val-de-Ruz

Le Tribunal correctionnel du Val-de-Ruz espère depuis hier avoir remis six jeunes dans le droit chemin, après avoir condamné ces derniers à des peines allant de un à dix-huit mois avec sursis. Agissant en duo ou en trio, les prévenus se sont rendus coupables d'un très grand nombre de vols et de tentatives de vol, ainsi que de dommages à la propriété et d'infractions à la loi sur les stupéfiants, principalement dans le Val-de-Ruz et sur le Littoral neuchâtelois.

Parmi les six jeunes comparissant hier devant le juge Daniel Jeanneret, ainsi que devant les jurés Jacqueline Debély et François Allemann, G. V. est celui qui s'est rendu responsable de tous les délits. Agissant sans préméditation, mais en entraînant ses compagnons du moment, ce jeune a commis 21 vols, quatre tentatives de cambriolage et 32 dommages à la propriété. Une succession qui a conduit le tribunal à considérer que son cas était grave. Même si le procureur général Pierre Cornu a estimé ne pas avoir affaire à une véritable « bande de gangsters ».

Collectivités lésées

La liste des lésés est longue. Parmi eux figurent quelques entreprises du district, un restaurant, et surtout quelques institutions à caractère public, comme le collège de La Fontenelle, le syndicat de la piscine du Val-de-Ruz, la commune de Cernier, le centre technique du TCS à Fontaines ou encore le Bureau neuchâtelois des métiers du bâtiment (BNMB) à Colombier. A cela s'ajoutent les buvettes des Football clubs de Dombresson et de Coffrane. A quelques exceptions près, le butin de ces

cambriolages n'a jamais été très important. Un peu d'argent, divers objets, de la nourriture et des boissons.

Depuis son arrestation, G. V. a fait preuve d'une réelle volonté de se racheter. C'est pour ne pas hypothéquer son avenir professionnel et personnel que le tribunal lui a infligé dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, assortis de la menace d'une mesure d'expulsion de Suisse de trois ans en cas de récidive. Le juge Jeanneret a également ordonné un patronage pour éviter toute rechute.

Les autres prévenus ont été mêlés aux délits à des degrés divers. B. D., tout d'abord, pour avoir participé à la plupart des cambriolages et infractions reprochés à G. V., a été éclopé de douze mois d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans. A. E. A., cousine de G. V., a été mêlée à trois infractions, se rendant en outre coupable de recel de vêtements volés. La franchise de la prévenue, vantée par son défenseur Me Nardin, et l'arrêt de son activité délictueuse après deux week-ends d'équipées ont aussi joué en sa faveur. La peine prononcée a été d'un mois avec sursis pendant deux ans.

16.000 francs de frais

A. V., en sa qualité de frère cadet du prévenu principal, a récolté cinq mois avec sursis pendant deux ans, et O. W., mêlé uniquement à un cambriolage de la Migros de Cernier, s'est vu infliger un mois avec sursis pendant deux ans. Les frais de la justice, fixés à environ 16.000 francs, seront supportés par les condamnés selon une clé de répartition qui tient compte de leurs rôles joués dans cette affaire. /PHC

Au bonheur des tout-petits

Fontainemelon ■ Le barème pour la petite enfance a passé la rampe des élus sans problème



Les enfants placés au Manège enchanté de Fontainemelon bénéficieront du barème proposé à la commune par la Région Val-de-Ruz. PHOTO CHOPARD

Par Philippe Chopard

Sans coup férir, le Conseil général de Fontainemelon a accepté lundi soir le barème régional établi pour la prise en charge financière des structures d'accueil de la petite enfance, ainsi que la nouvelle loi cantonale le prévoit. Les élus n'ont pas opposé de veto à cette proposition, cela quand bien même les chiffres établis par une commission de l'Association région Val-de-Ruz suscitent la contestation référendaire à Fenin-Vilars-Saules.

Fontainemelon est la troisième commune du district à avoir adopté le barème calqué sur celui proposé par l'Etat et complété par la Région en ce qui concerne les familles dont le revenu ne dépasse pas 40.000 fr. par an. Le village donnera ainsi une meilleure

assise au Manège enchanté, la crèche-garderie privée basée sur son sol. Une décision accueillie positivement hier par sa responsable, Anabela Jeanneret, éducatrice de la petite enfance diplômée. Le Manège enchanté accueille actuellement une cinquantaine d'enfants âgés de 6 semaines à 6 ans, dans des locaux situés à la rue des Vergers, au nord du quartier des Cœudriers. Un espace de bonheur pour les tout-petits.

Tarifs pas scandaleux

Contrairement à ce qu'estiment les référendaires de Fenin-Vilars-Saules, Anabela Jeanneret ne pense pas que les tarifs proposés aux familles aux plus bas revenus soient scandaleux. Le Val-de-Ruz est certes moins cher que le bas du canton dans ce domaine. Le barème établi s'est voulu

régional parce que les enfants ne viennent pas forcément du village où ils sont placés en crèche ou en atelier. Affirmation parfaitement vérifiée auprès du Manège enchanté.

Le Conseil général a aussi réservé une bonne nouvelle aux contribuables de Fontainemelon, en prenant note du retrait de la proposition de l'augmentation de la taxe sur les déchets. Sur la base de premiers calculs, le Conseil communal proposait une augmentation de deux francs par habitant et de près de 30 fr. pour la redevance annuelle perçue par conteneur mis à la disposition des commerces. L'affinage des estimations du revenu attendu pour cette année pour évacuer et éliminer les ordures a rendu ces hausses inutiles pour l'instant. D'où le retrait de la proposition. /PHC

EN BREF

MÔTIERS ■ La fanfare invite. La fanfare L'Harmonie de Môtiers pourra compter sur un invité de renom à l'occasion de son concert annuel, dimanche à 17h au temple. Martial Rosset, tromboniste et professeur de musique à La Chaux-de-Fonds et à Delémont, viendra en effet interpréter comme soliste quatre pièces de prestige. L'ensemble dirigé par Joël Chabod et composé de plus de cinquante musiciens donnera aussi la pleine mesure de son talent, dans un programme allant de Haendel à Sibelius, en passant par la musique du film « Pearl Harbor ». Entrée libre, collecte./comm

FLEURIER ■ C'est l'histoire d'un mec. Joël, le sosie de Coluche, sera l'invité vendredi soir dès 20h du « Méli-Mélo d'RG », à Fleurier. Un spectacle de sketches, de souvenirs et de chansons dédié à la mémoire de la plus célèbre salopette de l'Hexagone. Un type formidable conforme à un autre, pour faire craquer le public d'émotion./comm

RÉGION PRATIQUE

VAL-DE-RUZ

- **Pharmacie de service:** Marti, Cernier, 032 853 21 72, jusqu'au 15.11. Hors des heures d'ouverture, le poste de police (032 888 90 00) renseigne.
- **Médecin de garde:** cabinet groupe, Fontainemelon, 032 853 49 53, jusqu'au 15.11.
- **Dentiste de garde:** 032 722 22 22.
- **Hôpital de Landeyeux:** 032 854 45 45.

VAL-DE-TRAVERS

- **Médecin de garde:** 032 888 90 00.
- **Pharmacie de service:** 032 888 90 00.
- **Hôpital et maternité, Couvet:** 032 864 64 64. **Sage-femme:** 032 863 17 27. **Foyer d'accueil L'Etoile:** 032 863 21 91. **Permanence médicale:** votre médecin habituel.
- **Dentiste de garde:** 032 722 22 22 à Neuchâtel ou 032 913 10 17 à La Chaux-de-Fonds.

PUBLICITÉ

LE TOUT-TERRAIN PREMIÈRE CLASSE.



LE NOUVEAU HYUNDAI TERRACAN 4x4 2.9 CRDi.

NOUVEAU

www.hyundai.ch

La puissance du diesel common rail, made by HYUNDAI.

Moteur 2.9 common rail diesel, 150 ch, traction 4x4 enclenchable et boîte de réduction, différentiel autobloquant, double airbag, ABS, climatisation, jantes alu, décor bois, verrouillage centralisé avec télécommande, radio/CD avec RDS, tout compris pour **Fr. 39'990.-**

HYUNDAI EFL-Leasing à partir de Fr. 669.- par mois
48 mois, 10'000 km/an, caution selon accord, assurance casco obligatoire.

Terracan Swiss Edition

En supplément avec boîte automatique, intérieur cuir, sièges chauffants à l'avant et Design-Package avec grille de calandre chromée, marchepieds, pare-buflie et spoiler de toit, tout compris pour **Fr. 44'790.-**

Tout compris **HYUNDAI**

CONCESSIONNAIRES REGIONAUX: **Cornaux:** Peter Automobiles, Tél: 032/757 17 57. **La Chaux-de-Fonds:** Patrick Bart Automobiles, Tél: 032/926 40 50. **NE-Serrières:** Garage «Chez Georges», G. Jeanneret, Tél: 032/731 75 73.

CONCESSIONNAIRES LOCAUX: **Cortailod:** Garage P.-A. Torche, Tél: 032 842 10 60. **Les Verrières:** Garage «Franco Suisse» Jimmy Nowacki, Tél: 032/866 13 55. **HYUNDAI-EFL-LEASING** - financements avantageux: leasing, rapide et discret, Tél. 052/208 26 40.

Avec HYUNDAI, le numéro 1 coréen, vous bénéficiez de 3 ans de garantie usine!

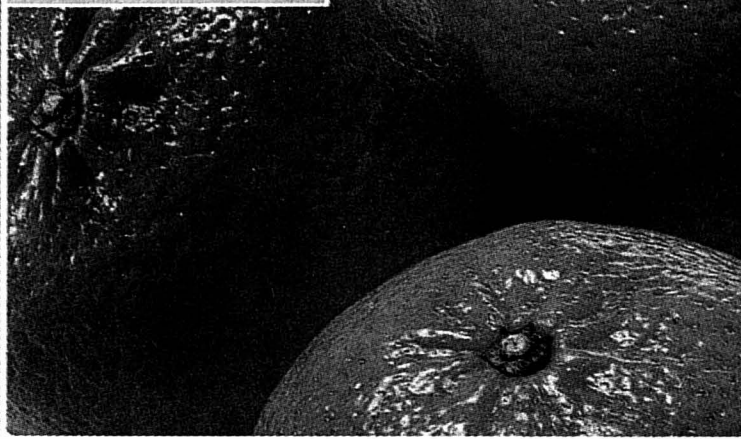
Les promotions de la semaine

du mardi 12.11 au samedi 16.11.2002, dans la limite des stocks disponibles

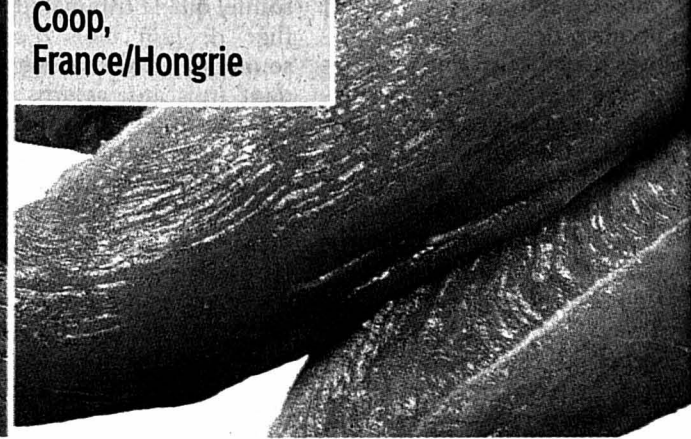
1.90
le sachet
de 500 g
Endives,
Suisse/France/
Belgique



3.95
le filet de 2 kg
Clémentines,
Espagne



17.50
au lieu de 23.50
le kg
Escalopes de dinde
Coop,
France/Hongrie



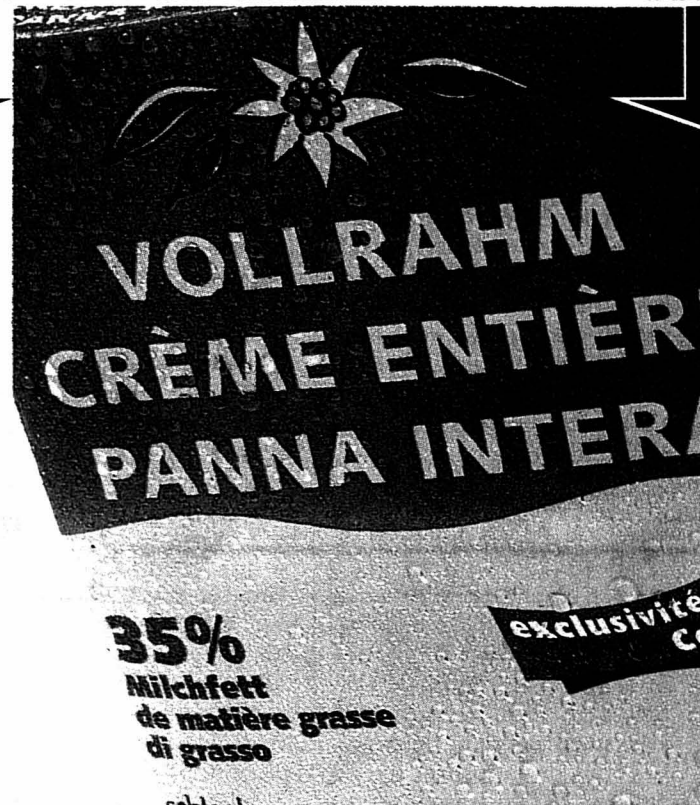
**Prix bas
de novembre**

valable du
1^{er} au 30.11.2002

3.10

au lieu de 3.75

Huile de tournesol
Coop, 1 litre



**Prix bas
de novembre**

valable du
1^{er} au 30.11.2002

3.90

au lieu de 4.90

Crème entière UHT,
5 dl

Restaurants Coop

Pour les petits creux: 1 café Coop,
1 thé, 1 infusion, 1 ovomaltine ou
1 chocolat chaud au choix +
1 tartelette
aux mandarines **5.40 4.20**

Le meilleur du lait!

3 x 120 g
Fromage râpé
Grana Padano Coop **7.95 5.95**

2 x 300 g
Petit Suisse Coop **5.90 3.90**

30% de rabais
Tous les yogourts Coop,
4 x 180 g **2.45 1.70**

Lifestyle Coop
pour le café, 2,5 dl **1.55 1.20**

Crème à café Coop
2,5 dl **1.55 1.20**

Crème à café Coop
5 dl **2.60 1.95**

Boucherie/Charcuterie

4 x 140 g
Saucisse à rôtir
de Saint-Gall Bell **10.20 6.90**

Fromage d'Italie Bell
Coop Naturaplan en tranches
les 100 g **2.15 1.45**

* Fromage d'Italie
en tranches
90 g env., les 100 g **2.10 1.45**

30% de rabais

Noix de jambon Quick
Coop Naturaplan
1,1 kg env., le kg **42.- 29.-**

2 x 120 g env.
Jambon cru tessinois
Bellavista Coop
les 100 g **5.95 3.95**

Poisson

* Saumon fumé sauvage
du Pacifique Coop, prétranché,
origine: Alsaka
120 g env., les 100 g **8.30 6.95**

* Plaque de saumon fumé sauvage
du Pacifique, non tranché,
origine: Alaska
300-500 g env., les 100 g **4.95 2.95**

Produits convenience

2 x 250 g
Tortelloni ricotta/épinards ou
viande bio Coop Naturaplan
Betty Bossi **9.60 6.90**

2 x 250 g
Laitue iceberg
coupée Coop **5.60 2.80**

* Jus d'orange, jus d'orange
sanguine ou jus de pamplemousse
rose Coop Betty Bossi
750 ml **3.50 2.50**

* Mélange de jus de fruits
Coop Betty Bossi
750 ml **3.90 2.90**

Produits de boulangerie

4 x 60 g
Tartelettes de Linz,
aux abricots ou aux
* griottes **3.80 2.80**

4 x 50 g
Tartelettes
aux chocolat **3.80 2.80**

4 x 50 g
Tartelettes à la cannelle
bio Coop Naturaplan **4.40 3.40**

du jeudi au samedi:
Tresse au beurre
300 g **2.10 1.55**

Tresse au beurre
500 g **3.20 2.40**

Tresse au beurre
700 g **4.30 3.20**

Tresse au beurre bio
Coop Naturaplan
400 g **3.60 2.70**

Pain aux noix
400 g **2.90 2.30**

Produits surgelés
Épinards en branches
non assaisonnés Coop
en cubes, 1 kg **5.50 4.40**

Épinards à la crème Coop
assaisonnés, 1 kg **4.90 3.90**

Épinards hachés Coop
assaisonnés, 600 g **2.90 2.30**

2 x 400 g
Filets de cabillaud
nature Coop **15.60 11.80**

2 x 340 g
Pizza Prosciutto
Coop **9.60 7.60**

Faites-en provision!

Huile d'olive extra
vierge Coop, 1 litre **6.90 5.40**

French Dressing ou
French Dressing light
Thomy, 7 dl **3.35 2.60**

Italian Dressing
Thomy, 7 dl **3.55 2.80**

1.50 de moins
Tous les bouillons Maggi en barres
p.ex. soupe de viande,
2 x 74 g **6.40 4.90**

2 x 145 g
Suchard Express
en portions **7.90 5.90**

2 x 1 kg
Suchard Express **16.95 14.95**

Müesli croustillant
Vitalis, 750 g **7.30 5.80**

Carrés croustillants Vitalis
au chocolat, 500 g **7.30 5.80**

Pâte à tartiner Nutella
750 g **7.20 4.90**

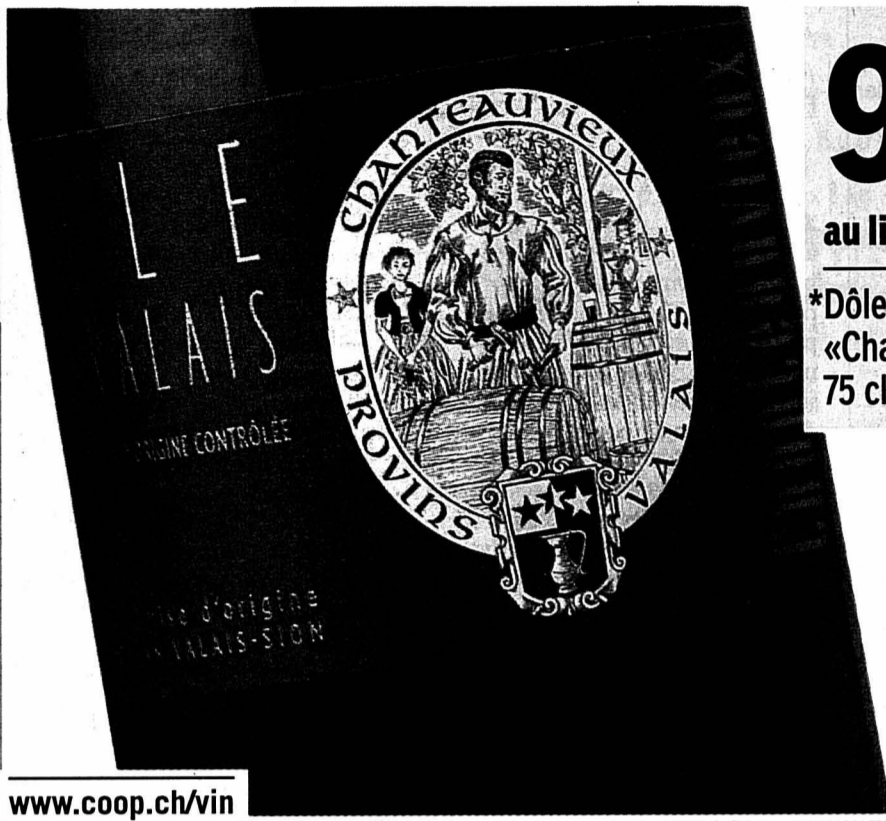


14.50

au lieu de 21.-
le kg

Côtelettes de porc
Coop Naturaplan,
Suisse

Viande suisse d'élevages
avec parcours respectueux
des animaux

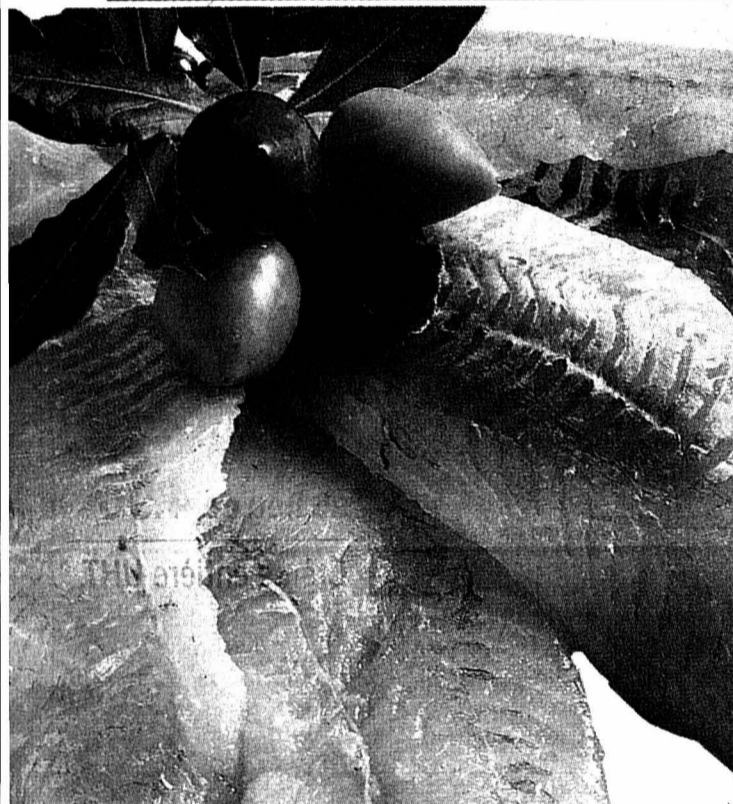


9.90

au lieu de 12.50

*Dôle du Valais AOC
«Chanteauvieux»,
75 cl

www.coop.ch/vin



18.50

au lieu de 26.50
le kg

Filets de merlan
sauvage (sans pe-
au), France



Restaurants Coop

9.90

Civet de cerf
(Nouvelle-Zélande)
spätzli bio
chou rouge bio

A consommer sur place ou à emporter!

TP 09-Rom f W 46/02

abricots séchés Coop
10 g **1.95** **1.55**

- de moins

toutes les céréales Kellogg's,
partir de 2 paquets
achetés, l'un
ex. Cornflakes, 375 g **2.95** **1.95**

snacks sucrés et salés

assortiment de biscuits
Coop
multipack, 1015 g **12.80** **9.80**

x 45 g
Harry's Schooly's
choco **6.-** **4.50**

x 200 g
madelaines pur beurre
Coop **5.20** **4.20**

x 100 g
chocolat
d'aller Frigor lait **9.50** **7.50**

pour nos amis les chats

litière Catsan Bianco,
Catsan ou Catsan
sensitive Naturelle
1 litres **9.90** **7.90**

x 400 g
tous les Whiskas
en boîte **9.60** **7.80**

lot de 5 x 100 g
tous les cha-cha-cha
en sachet rigide **3.-** **2.50**

Boissons

Coca-Cola classic,
light, light sans caféine
ou light lemon, 1,5 litre **2.10** **1.50**

10 x 33 cl
Bière blonde classique
Cardinal **9.90** **8.20**

Les vins de la semaine

Chardonnay California
«Round Hill», 75 cl **9.90** **7.90**

Chianti DOCG «Villa Paradiso»
75 cl **8.80** **6.80**

Hygiène et beauté

2 x 125 ml
Dentifrice Odol dent 3
Spearmint
ou Peppermint **6.40** **4.95**

2 x 500 ml
Solution dentaire
anti-plaque
Odol dent 3 **9.90** **7.90**
Brosse à dents à pile
Oral-B Braun **29.90** **23.90**

2 pièces
Brosse à dents électrique
Oral-B Plak Control
ou Extrasoft **35.80** **28.80**

2 x 500 ml
Atlantis bath Tonga **8.-** **6.-**

Hygiène

Papier hygiénique Charmin
Comfort White ou Blue
les 16 rouleaux **13.-** **9.90**

2 x 50 feuilles
Papier hygiénique
Charmin Soft & Fresh,
recharge **7.90** **6.50**

Protège-slips Carefree original,
fraîcheur parfumée, perméables
à l'air fraîcheur parfumée
ou perméables à l'air
62 pièces **9.55** **4.95**

o.b. normal
les 56 pièces **13.80** **9.50**

Tout beau, tout propre!

Cuvette ronde
29 cm **4.50** **3.50**

Cuvette ronde
34 cm **4.90** **3.90**

Seau
10 litres **8.90** **6.-**

3.- de moins

Toutes les lessives
Persil
p.ex. Color Gel, 1,5 litre **11.90** **8.90**

Textiles

Vêtements Kids
Boys et Girls à partir de **26.-**
p.ex. sweat-shirt Kids Boys,
taille 104-128 **34.-**

Fleurs et plantes

Phalénopsis à tige unique dans un
cache-pot en céramique de 12 cm
de Ø, différents coloris
la plante **26.-** **19.90**

20% de rabais
Sur toutes les amaryllis
p.ex. amaryllis en pot plastique,
la plante **9.90** **7.90**

Pour la maison

20% de rabais
Sur la série de verres à vin Solo
p.ex. verres à vin rouge Solo
59 cl, lot de 3 **12.90** **10.30**

Lot de 4 bougies de l'Avent
de tailles différentes
coloris or et argent **4.90**

Presse-agrumes Citrusjuicer Satrap,
2 cônes presseurs
de tailles différentes,
35 watts, 230 V, 6 A **29.-** **19.-**
2 ans de garantie

2 pour 1

Pizza al prosciutto
Coop Betty Bossi
2 x 1 kg **27.90** **13.95**

Superpoints =
primes de fidélité!



* En vente dans les grands supermarchés Coop

LA RÉGION PRATIQUE

URGENCES

- Police 117.
- Urgences-santé et ambulance 144.
- Feu 118.
- Intoxication 01 251 51 51.

DISTRICT DE BOUDRY

- Pharmacie de garde: pour les urgences et l'ouverture de la pharmacie de garde, le n° gratuit 0800 832 800 renseigne.
- Médecin de garde Basse-Areuse: 079/387 21 00. Médecin de garde Côte neuchâtoise: 144. Médecin de garde région Bevaix-Béroche: 144.
- Dentiste de garde: 032 722 22 22.
- Hôpital de la Béroche: 032 836 42 42.
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

ENTRE-DEUX-LACS

- Pharmacie de garde: du Landeron, Le landeron, 032 752 35 34, jusqu'au 15.11.
- Permanence médicale: 0900 501 501 (2.50 fr/min).
- Vétérinaire de garde: le tél. de votre vétérinaire renseigne.

DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

- Police cantonale: 032 751 75 81.
- Médecin de garde: Voir Entre-deux-Lacs.
- Pharmacie de service: voir Entre-deux-Lacs. Le soir pendant la semaine uniquement sur appel téléphonique préalable.

BIBLIOTHÈQUES & LUDOTHÈQUES

- Auvernier Bibliothèque pour enfants: lu/ve 15h30-17h, me 14-15h30. Bibliothèque publique: ma 9-11h, je 14-16h. Bevaix Bibliothèque communale: ma 14-19h, je 9-11h/14-18h. Bôle Bibliothèque des jeunes (collège): lu/je 15h15-17h15. Boudry Bibliothèque communale: me 14-18h, je 15-19h. Ludothèque de la Basse-Areuse: ma 14-16h30, me 15h30-18h, je 16-18h30. Colombier Bibliothèque communale: ma 14-18h, je 16-20h. Corcelles Bibliothèque communale: lu 18-20h, me 16-18h, je 15-18h. Cortaillod Bibliothèque communale: ma 15h30-18h30, me 14-17h, ve 15h30-17h30. Gorgier Bibliothèque intercommunale de la Béroche: me-ve 15-19h. Le Landeron Bibliothèque communale et scolaire des Deux Thiellles: lu 13h30-17h, ma 9h30-11h30/13h30-16h, me 15-17h, je 15-19h, ve 10-12h.

AGENDA

AUJOURD'HUI

- Peseux A 20h30, au Hot-Club Neuchâtel-Peseux, Grand-Rue 43: présentation-conférence sur le jazz.

Entre philosophie et architecture

Colombier ■ Le Centre prévention et santé prendra, en 2004, ses quartiers en pleine nature dans un nouveau bâtiment qui se construira à Sombacour

Par Florence Veya

Al'étriqué dans les vétustes locaux qu'ils occupent depuis plus de quinze ans au 21, rue Haute, à Colombier, les membres du Centre prévention et santé songent depuis plusieurs années à déménager. Mais cela n'a rien d'une sinécure, quand on cherche des lieux spacieux, situés dans un environnement calme, disposant néanmoins de places de parc et d'un accès pour les personnes handicapées. Pourtant, dès le premier semestre 2004, thérapeutes, patients et autres occupants du centre pourront s'installer ou se rendre à leurs consultations dans un bâtiment flambant neuf.

Situé rue de Sombacour (juste en face de la Coop), dans un écrin de verdure, le bâtiment qui abritera le Centre prévention et santé a fait l'objet d'un concept architectural bien spécifique. «Notre philosophie de départ consistait à l'intégrer au lieu et à tenir compte de l'environnement naturel», explique Judith Vuagniaux, présidente de la fondation Prévention et santé. L'architecte a fait un magnifique travail en se basant sur la forme d'une feuille d'arbre découpée. Pour des raisons financières, nous avons un peu modifié le projet, qui ressemblera plus, finalement, à un bateau qu'à une feuille, mais qui reste superbe.»

Dès le printemps

Résultat final de la maquette, le bâtiment se révèle être le symbole même du concept du centre. «Une aile abritera les cabinets thérapeutiques, la seconde servira de lieu

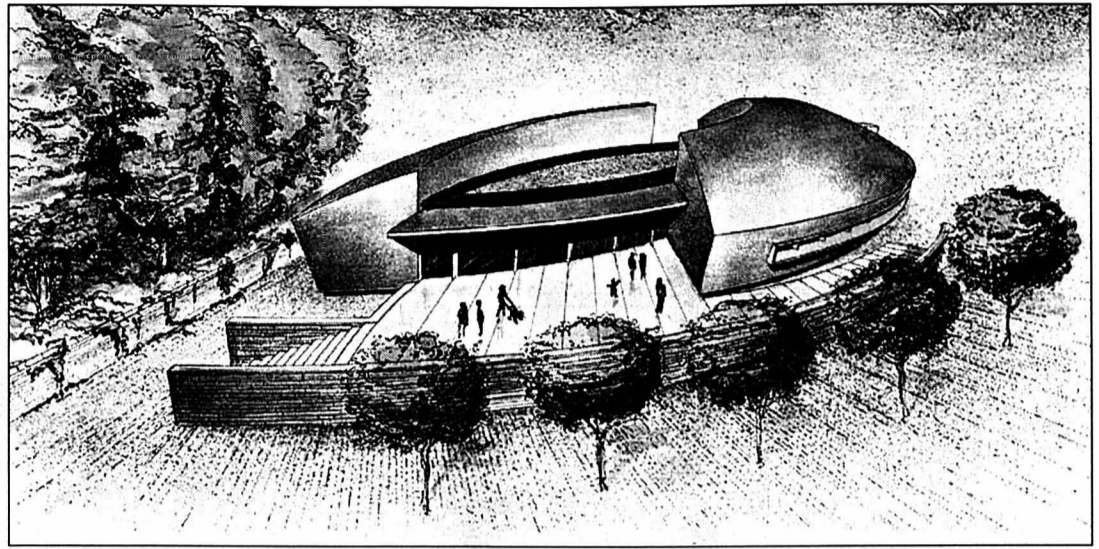
de conférence ou de cours, et la couverture reliant ces deux ailes comprendra un lieu public et animé avec cafétéria. Bref, cette construction est à l'image de notre manière de travailler: soit un aspect thérapeutique, un autre axé sur la prévention et l'information, le tout fonctionnant de manière alternative, relève avec satisfaction Christiane Lebet, présidente de l'association Centre prévention et santé. Le projet se voulant, conformément à la philosophie de l'association, respectueux de l'environnement, les matériaux choisis sont de bois, de brique, de terre cuite et de verre.

Pelles mécaniques et autre lourde artillerie de construction devraient se mettre en œuvre entre février et mars prochains. Quant aux premiers hôtes du lieu, ils devraient pouvoir installer leur mobilier une année plus tard dans les quelque 600 m² mis à leur disposition, et bénéficieraient en outre de 25 places de parc.

Si le projet est beau, il a bien sûr aussi un coût. Achat du terrain, construction et agencement du bâtiment compris, Judith Vuagniaux estime le prix à 2,6 millions de francs. «Il nous manque actuellement 500.000 francs. Si nous ne les trouvons pas d'ici 2004, nous renoncerons à créer, au sous-sol, une bibliothèque spécialisée dans les médecines alternatives. Nous patienterons.»

Fonds privés

Bien que d'utilité publique, la fondation Prévention et santé n'a jamais été soutenue par l'Etat. «Une situation que nous regrettons puisque certaines des prestations que nous offrons ne



Une construction saine dans le respect de la nature du lieu, tel est le concept de base du futur projet du Centre prévention et santé. DOCUMENT SP

se retrouvent nulle part ailleurs dans le canton, voire en Suisse romande», déplore Christiane Lebet, seule «rescapée» des cofondatrices du centre (voir encadré).

Le futur bâtiment de Sombacour sera donc financé uniquement par des fonds privés.

«Nous avons mené une campagne de recherche de fonds notamment auprès d'autres fondations, de la Loterie romande, des communes et de nos membres», relève Judith Vuagniaux. Et les deux femmes de conclure: «Nous sommes heureuses, mais aussi très touchées de l'effet rassembleur qu'a eu ce projet.

De plus, autant les personnes qui nous ont généreusement soutenues que celles qui nous ont fait don de 20 francs, nous ont témoigné leur confiance. Ce qui signifie que nous avons bien fait de ne jamais baisser les bras, même si nous avons parfois connu de grands moments de découragement.» /FLV

Maux de société

Information, prévention, soins. C'est autour de ces quatre axes que s'articule le travail du Centre prévention et santé. Cette association a vu le jour voici vingt ans, dans un appartement de Boudry, sur l'initiative de quelques femmes.

Abordant, dans un premier temps, des sujets plutôt liés à la santé, à l'harmonie et au bien-être des femmes, le centre s'intéresse aujourd'hui aux

problèmes de société au sens large.

Qu'il s'agisse de maladies répandues (obésité, cancer, dépression,...), de questions d'actualité (répercussion des métaux lourds, vaccination, pollution,...), de thèmes plus personnels (adolescence, ménopause, alimentation, stress, etc...), les sujets traités sont destinés à tout un chacun.

«Souvent, nous organisons des conférences en fonction des demandes qui nous sont adressées.

L'interaction est une chose à laquelle nous tenons beaucoup, indique Christiane Lebet. Nous restons, d'ailleurs, ouverts à toutes propositions et idées nouvelles.»

Actuellement, une dizaine de thérapeutes (médecins homéopathes ou naturopathes, ostéopathes et autres spécialistes des thérapies alternatives, psychologues) travaillent dans le cadre du Centre prévention et santé. /flv

La nouvelle paroisse de la Barc vogue en 2003

Eren ■ Les paroissiens d'Auvernier, Colombier, Bôle et Rochefort/Brot-Dessous ont fait leur choix

Comme dans toutes les paroisses de l'Eglise réformée du canton, les protestants d'Auvernier, Bôle, Colombier et Rochefort/Brot-

Dessous ont pris part à la votation sur le projet «Eren 2003».

En même temps, ils avaient à choisir entre les trois propositions retenues à la suite d'un concours afin de trouver un nom pour la future paroisse. Le nom qui a obtenu le plus de suffrages est: paroisse de la Barc, avec 94 réponses. Il a été suivi par paroisse de l'Eau vive, avec 67 oui. Le troisième nom proposé étant paroisse de Cottencher.

La proposition gagnante, soit paroisse de la Barc, pré-

sente des avantages appréciés de tous.

Chacune des communautés de la nouvelle paroisse peut s'y retrouver: B pour Bôle et Brot-Dessous, A pour Auvernier, R pour Rochefort et C pour Colombier.

De plus, la barque est un symbole parlant de l'église depuis ses origines. Il faudra encore quelques mois pour que la nouvelle paroisse s'organise et cette nouvelle appellation prendra effet en mai 2003. /comm-chm



L'adorable petite église de Brot-Dessous fera dorénavant partie de la paroisse de la Barc. PHOTO MARCHON

ENBREF

COLOMBIER ■ Jean Zermatten à Cescole. Le groupe de parents d'élèves de Cescole présente une conférence publique de Jean Zermatten, juge pour enfants en Valais, sur le thème: «Jeunes délinquants: entre banalisation médiatique et réalité», jeudi 28 novembre à 20h à l'aula du collège de

Cescole, à Colombier. Entrée libre. /comm-chm

BEVAIX ■ Pastels à Trin-Na-Niole. Marie-Claude Gyger, qui allie sensualité et gravité, présente ses pastels du 16 novembre au 1er décembre à la galerie Trin-Na-Niole, à Bevaix. /comm-chm

PUBLICITE

ANTICA AUCTIONS

Avenue Perdretemps, 7 1260 NYON tél. 022/362 26 70 - Fax 022/362 26 71

NEUCHÂTEL

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2002 à 18 h 30

150 TABLEAUX, SCULPTURES ET ICÔNES...

dont: Aléas, A. Bachirov, R. Berthet, A. Calame, P. Cornu, E. Coukidis, D. Hubere, A. Koupetzian, V. Krassoulina, C. Levier, Nizam, C. Pierpoint, F. Priking, M. Rozier, H. Stenn, E. Titov, C. Weisbuch, J.M. Zacchi...

BIJOUX et OBJETS DE VITRINE

Montres, bagues, bracelets, colliers, broches, boucles d'oreilles...

LUNDI 18 NOVEMBRE 2002 à 18 h

+ de 2600 bouteilles de GRANDS VINS

dont: Châteaux l'Angélus, Ausone, Chasse-Spleen, Cheval-Blanc, Cos d'Estournel, Gilette, Haut-Brion, Lafite-Rothschild, Latour, Pavie, Pichon-Baron, Le Pin, Pontet-Canet, Margaux, Mouton-Rothschild, Pétrus, Rausan-Ségla, Tertre-Roteboeuf, Valandraud, Yon-Figeac, Yquem, Echezeaux, Nuits-Saint-Georges, Richebourg, Volnay, Vosne-Romanée, etc...

Liste sur simple demande - Echute 16%

Exposition samedi 16 de 10 h à 16 h 30 et Lundi 18 de 14 h à 17 h

Dans les salons du BEAU-RIVAGE HÔTEL
1, Esplanade du Mont-Blanc - CH 2001 Neuchâtel

IMBATTABLE!



LE NOUVEAU NOKIA 7210

Avec abo
surprise 75, 24 mois 99.-
Trade In - 50.-

49.-*

Prix sans abo: 777.-

Livrable du stock



The Phone House
Neuchâtel

ECS, rue du Seyon 17, 032 725 00 00
The Phone House, rue du Trésor 7, 032 724 82 34

Trade In
50.-
Appuyez-vous de bon et vite
avant l'achat en cas de bricole-
ment aux frais de retour et
mode d'emploi nous offrons
15000 Ft. 50.- de rabais sur
votre prochain appareil (voir notice)



CENTRE DE L'ÎLE À BOUDRY

100 PLACES



HORAIRE DISCOUNT: 8 h - 18 h 30
Lundi matin fermé. Jeudi jusqu'à 20 h
Samedi jusqu'à 17 h

TÉL. 032 842 22 44

STATION D'ESSENCE ET SHOP 6 h - 22 h

DISCOUNT DE L'ÎLE

Vin fin Français, litre	2.60
Fendant du Valais, AOC 2001 «Marmouset», 75 cl	3.90
Vin des Bouches du Rhône, 2001, VDP rouge, 75 cl	2.50
Chiroubles, «F. Martenot» AC 2000, 75 cl	5.90
Pinot noir, Suisse, 75 cl	3.90
Minervois, Château de Girard, AC 2000, 75 cl	3.60
Cristalp, légère et nature, 6 x 1,5 litre	3.50
Henniez-citron, 1,5 litre	1.30
Henniez, légère, 6 x 1,5 litre	4.70
Coca-Cola, 2 litres	1.90
Bière Heineken, 12 x 25 cl	9.90
Bière Cardinal, 10 x 33 cl	7.90
Bière 1664 Kronenbourg, 15 x 25 cl	9.90

PRODUITS FRAIS

Yoghourts «Toni», gobelet 180 g	- .70
Beurre de cuisine, plaque 250 g	2.35
Fromage Appenzeller, kg	12.90
Oranges blondes, Espagne, kg	1.25
Pommes Golden Ill, kg	1.20
Tomates du pays, kg	1.70
Carottes du pays, sachet 1 kg	1.-

BOUCHERIE

Bouilli 1 ^{er} choix, kg	12.50
Fricassée de porc, kg	7.-
Poulet frais, France, kg	5.90
1/2 prix: Viande hachée, bœuf, kg	7.-

Omo, box 5.940 kg, 54 lavages	16.90
Comfort, bidon 4 litres	5.40
Dash, box 2.970 kg, 27 lavages	9.90
Surf Radion, box 3.038 kg	9.90

SUPER-PRIX

Martini, rouge et blanc, litre	8.90
Thé froid, «Lipton» pêche-lemon, brique 1 litre	- .80
Nescafé Gold, assorti, bocal 200 g	10.50
Suchard Express, 2 x 1 kg	14.50

RESTAURANT

Vendredi soir 15 novembre 2002	
Tripes à la Neuchâteloise à discrétion	16.-
Dimanche midi 17 novembre 2002	
Filet de porc - sauce forestière	17.50
Frites - légumes	
Dès 15 h thé dansant	
TOUS LES SOIRS	
Filets de perche 220 g	17.-
Frites - salade avec 1 café gratuit	
Steak de bœuf ou cheval	18.-
Frites - salade	

En grande première suisse

APOLLO 2 Chaque jour à 15h30, 18h et 20h30 16 ans
032 710 10 33

Vendredi 15 nov. à 18h en présence du réalisateur Jakob Berger et de l'actrice Noémie Kocher
Il kidnappe son père afin de tenter de régler leur désaccord.
Un film tourné dans notre région.



AIMETONPERE
Un film de JAKOB BERGER

REX Chaque jour à 20h15 12 ans
032 710 10 77

Un monument de bonheur, d'émotion et d'humour.
Du grand art, à tous les niveaux.



L'HOMME DU TRAIN
UN FILM DE PATRICE LECONTE

APOLLO 3 V.O. s.-t. fr/all chaque jour à 18h15 et 20h45 12 ans
032 710 10 33

Amnésique, saura-t-il retrouver le goût de la vie?
Un film qui fait chaud au cœur.



L'homme sans passé
un film de Aki Kaurismäki

DELIC

DermaEsteticLaserCenter

Des poils indésirables?

L'épilation au laser convient aux femmes comme aux hommes, et, en principe, elle peut être appliquée partout où poussent des poils gênants. Qu'il s'agisse des aisselles, des jambes, du bikini, du menton ou des lèvres, le laser exerce une action efficace et localisée. Chez DELIC, nous nous y connaissons. Appelez-nous!

Vous pouvez commander de la documentation concernant une peau saine et belle, les poils indésirables, la couperose et les taches de vieillesse, les rides et le peeling à l'adresse suivante: DermaEsteticLaserCenter, rue Général-Dufour 17, 2502 Bienne, tél. 032 325 44 33, e-mail praxis@delic.ch, www.delic.ch

4x plus Une région, une combinaison publicitaire!
L'EXPRESS L'impartial Le Quotidien Jurassien LE JOURNAL

Caisse-maladie et véhicule à moteur prime 2003
Comparez pour économiser.
WWW.AGPA.CH
Tél. 032 845 05 40. 028-375311

DETTES SECOURS
La solution à vos problèmes d'argent (Emprunt bancaire, impôts, poursuites, etc.)
021 909 07 07
Idéal Finances - 1673 Ecublens

ACCORDEONS neufs et occasions, réparation.
Cyril SCHORI
Industrie 34 - CP 430
1030 BUSSIGNY
Tél. 021 701 17 17 - Fermé le lundi

028-3370 26

Votre centre:
Miele Electrolux
Appareils ménagers libres, encastrables et professionnels

STEG
Steiger Krähenbühl & Cie
Pierre-à-Mazet 4, 6 Neuchâtel
Tél. 032 725 29 14.

TOYOTA

Testez les causes de sa popularité.

RAV4 «Mountain»

LA FUNCRUISER RAV4 VOUS ATTEND POUR UN GALOP D'ESSAI.
La RAV4 est la voiture la mieux vendue de sa catégorie en Suisse. Elle existe avec le moteur à essence VVT-i de 2,0l développant 150 ch ou avec le moteur turbodiesel D-4D 2,0l à rampe commune fournissant 116 ch. A partir du mois de décembre, la fort intéressante version spéciale RAV4 «Mountain» vous est proposée pour un prix sensationnel: à partir de Fr. 27'950.- net (3 portes) ou de Fr. 30'450.- net (5 portes) respectivement - mais le stock est limité.

CENTRE TOYOTA: 2074 Marin, Autotechnique CRWTS A, tél. 032 753 66 33 ● **PARTENAIRE TOYOTA:** 2113 Boveresse, Garage Renato Napoli, tél. 032 861 34 36 ● 2027 Montalche, Garage du Verger, Louis Porret, tél. 032 835 25 75. 144-09685

No 1 du Home-Cinema!
Service à domicile Fust pour Home Cinema.
Raccordement, câblage et réglage optimal du son.
Home Cinema - Hauteur 12 cm seulement.

Pioneer Slimline
• Récepteur 5x30 W, 30 présélections
• Lecture Dolby numérique et DTS
• 5 haut-parleurs et Woofer 80 W

1799.-
1499.-
Vous économisez 300.-

Location 73.- par mois

No art. 964507

Emplacements de nos 130 succursales: tél. 0848 559 111 ou www.fust.ch.

PORTES OUVERTES

40 ANS

Foyers et ateliers:
Rue des Terreaux 48 et Jura-Industriel 34
à 2300 La Chaux-de-Fonds
Rue de Tivoll 34
à 2000 Neuchâtel

Samedi 16 novembre 2002 de 10h00 à 16h30

SOPHIA & PETER
de renommée internationale.
Flashes précis et dits!
Aide et réponse: immédiates au
0901 222 1411
et 7 j/7 Fr. 2.50/m in.
ivp.France@hotmail.com

Grand concours online chez www.primovisavis.ch du 28.10. - 24.11.02

2.80

Oranges Navellnas Espagne filet de 2 kg

Tomates Maroc/Espagne kg 1.80

Toni Mix-It séré 125g -0.95

Iglo Fish Sticks 750g 5.95



Toni Yogourt Lait entier 180g



Feldschlösschen Original 10x33 cl

Suchard Express sachets de recharge 2x1kg 15.95



Toberone •lait •blanc 5x100g 7.25

Hero Ravioli aux oeufs 1200g 4.75



Hugo Reitzel Concombres 210g 1.75



Hugo Reitzel •Mixed Pickles 230g •Oignons Borettane 210g 2.95



Vin rouge d'Espagne Valdepeñas DO Reserva CALLE REAL 98 75 cl



Vin blanc du Valais Fendant Brisier 2001 50 cl

Vin rouge du Valais Dôle Brisier 2001 50 cl 3.95



Fa Douche 2x250ml 5.95



Bounty papier ménage •blanc 4 rouleaux •Fantasy •Select 3 rouleaux 3.95



Coca-Cola Toutes les sortes Pet 1,5 litre (+dépôt) 1.60

Maga Color Compact 2x1,8kg 15.95



Tavarotti Salami Milano coupé, en barquette env.110g, 100g

2.25

Choco Drink 1/4 l

-0.75

Whiskas Finesse 4x100g

3.25

Whiskas •Sélection, 4x100g •Cocktail, 400g

2.95

Signal dentifrice •Fluor •Gel 2x75 ml

5.50

Signal dentifrice •Integral •White System 2x75 ml

5.95

Comfort Vaporesse 2x1 litre

4.95

Comfort •concentré bleu •Mandarin & Green Tea •Mango & Citrus •Passion Flower •Easy Iron 2x1 litre

9.95

valable dès le 13.11.2002

primo visavis

www.primovisavis.ch

EXPOSITION DE MEUBLES REMBOURRÉS

ACTUELLEMENT! Rabais d'exposition Enlèvement gratuit

Fr. 1489.-



2 places Fr. 1649.-



3 places Fr. 1789.-

Prolongation en raison d'une forte demande

Plus de 100 modèles en exposition



Disponible dans chaque dimension.



Fr. 2669.-

Dans diverses couleurs de microfibras



3 places Fr. 1999.-

2 places Fr. 1799.-

Cirque - Zeitlos

La plus grande exposition en Suisse de tableaux de cirque

Exposition de RenMann René Käsermann

kauer bienne-nidau meubles

Jeudi vente du soir jusqu'à 21 heures

www.kauer.ch mobel@kauer.ch

Lundi fermé mardi - vendredi 09:00 à 11:45 13:30 à 18:30 jeudi soir jusqu'à 21:00 samedi 09:00 à 16:00

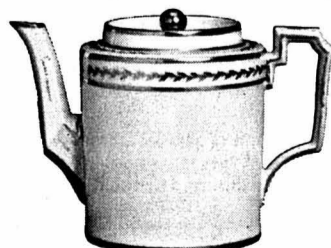
GALERIE KOLLER

Genève VENTES AUX ENCHÈRES Zurich

Palais de l'Athénée

Vente: dimanche 17 et lundi 18 novembre 2002

Mobilier et pendules du 18^e et 19^e
Tableaux de maîtres européens et suisses
Grande collection de gravures anciennes et livres anciens et modernes,
Porcelaine de Nyon, Joaillerie et Argenterie



Théière Litron, 1795 (Estim. Fr. 1'800.- à 2'500.-)

Exposition : Jeudi 14 nov. de 12h à 20h. Samedi 16 nov. de 10h à 20h.
Vendredi 15 nov. de 10h à 20h. Dimanche 17 nov. de 10h à 12h.

Catalogue sur demande c/o Koller Genève et sur Internet: www.galeriekoller.ch

Huissier judiciaire: Me Ed. Reymond

GALERIE KOLLER
2, rue de l'Athénée - 1205 Genève
022 311 03 85 - Fax 022 810 06 30

GALERIE KOLLER
Hardturmstrasse 102 - 8031 ZURICH
011/273 01 01 - Fax 011/273 19 66

4x plus La base du succès pour votre annonce!
L'EXPRESS L'Impartial Quotidien Jurassien LE JOURNAL



La solution la plus directe pour vos voyages d'affaires
Toutes destinations européennes

Pour tous renseignements et réservations:

ARESA - AÉROPORT RÉGIONAL LES EPLATURES S.A.
Bd des Eplatures 56, 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 032 925 97 97 - Fax 032 925 97 96
E-mail: aerportleseptures@bluewin.ch

132-122814/DUO

Cliquez sur: jeux

Chaque semaine des prix à gagner.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch

enseignement et formation

Un métier d'avenir...
...DEVENEZ ESTHÉTICIENNE

ADAGE-YLANG
ECOLE INTERNATIONALE

de soins esthétiques -
cosmétologie - massage
Rue de Neuchâtel 39 - 2034 Peseux
Tél. 079 633 35 45
Fax 032 730 10 69
info@adage.ch



Veillez m'envoyer votre documentation (jour, 1/2 jour, soir) 006-388321

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

avis officiels

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Vendredi 15 novembre 2002 à 16 h 15

Auditoire

Institut d'ethnologie, rez-de-chaussée (Saint-Nicolas 4, Neuchâtel)

Sujet de la thèse: «Guerres et migrations: réseaux sociaux et stratégies économiques des Hazaras d'Afghanistan»

Candidat: M. Alessandro Monsutti

Entrée libre

Le doyen Philippe Terrier

028-36627/DUO

Animatrice séquestrée, jeunesse renvoyée

Boudry ■ L'autorité a dû se résoudre à fermer le local

Convoqués en séance extraordinaire, les conseillers généraux de Boudry avaient deux points importants à traiter lundi soir: le rapport de l'exécutif concernant la prise en charge des coûts de l'accueil de la petite enfance et une information relative à la fermeture du local des jeunes de Boudry-Cortailod.

A nouveau donc, les problèmes liés à l'incivilité d'une certaine catégorie d'adolescents sont arrivés sur le bureau des autorités de Boudry (une convention, signée en 1999, lie le chef-lieu à la commune de Cortailod, qui met à disposition des locaux dans le périmètre de Cort'Agora). Ce printemps déjà, le local des jeunes avait dû être fermé pour les mêmes raisons. Il n'avait rouvert que le 18 septembre, avec l'engagement d'une nouvelle animatrice.

Porte barrée

Que s'est-il passé cette fois-ci pour que les autorités des deux communes décident de refermer le local des jeunes, une quinzaine de jours seulement après cette première intervention? Selon les explications fournies, l'animatrice s'est retrouvée enfermée dans le local des jeunes. L'affaire remonte au week-end de la Fête des vendanges de Neuchâtel. Lors d'une de ces soirées de réjouissances, des jeunes ont arraché un panneau de signalisation. Ils s'en sont servis pour bloquer la porte d'entrée...

Pour d'autres, l'acte est grave: il s'agit d'une séquestration! Du reste, c'est la police qui a dû intervenir. Pour d'autres, il s'agit d'une bien mauvaise plaisanterie, dont les effets touchent tous les jeunes qui fréquentaient l'établissement. Car la réaction des autorités n'a pas tardé. Aveugles comme la justice, elles ont frappé contre toute la jeunesse qui fréquentait les lieux. L'animatrice ayant préféré, d'un commun accord, se retirer, tout porte à croire que la porte du local restera close de longs mois encore.

Fonds compensatoire

Les plus petits, ceux qui doivent avoir recours aux

PUBLICITÉ

Le 24 novembre,

OUI à une assurance chômage sûre et solidaire



Jean-Claude Cornu, Conseiller aux Etats PRD, Romont

«Les cotisations sur les salaires sont abaissées par la révision de l'assurance chômage. Ce sont deux milliards de francs libérés pour les salariés et les entreprises.»

Comité romand «Oui à une assurance chômage sûre et solidaire» CP 3085 - 1211 Genève 3 - www.oui-laci.ch Resp.: C.Lance 118-743689/ROG

crèches, étaient également à l'ordre du jour. Concrètement, les élus ont refusé le rapport du Conseil communal relatif à l'accueil à la petite enfance.

L'opposition manifestée (14 votes contre, douze en faveur et cinq abstentions) n'a pas relevé de l'antagonisme gauche-droite. En l'occurrence, ce n'est pas le fond de la loi qui pose problème, mais bien son règlement d'application. Certes, la fixation du barème des subventions peut prêter à discussion, mais les élus boudryens pourraient tirer à une seule et même corde. Celle qui déboucherait sur le lancement d'une initiative ou d'une motion au Grand Conseil.

En clair, des conseillers généraux remarquent que leur commune abrite de nombreuses familles. Celles-ci ont une capacité fiscale réduite. C'est précisément ce grand nombre de familles, qui ont recours aux crèches, que la commune doit subventionner dans le cadre de la nouvelle loi sur la petite enfance. Or, l'effort demandé à Boudry n'est pas le même que pour une commune où peu d'enfants sont à prendre en charge. Forts de ce constat, les groupes politiques boudryens songeraient sérieusement à la création d'un fonds de compensation cantonal. /ste

La pluie de la Saint-Martin



Les rayons bienfaisants que parfois le soleil de la Saint-Martin sait généreusement distribuer ont vraiment fait défaut, samedi dernier, à Cressier. La paroisse catholique, organisatrice de la fête de la Saint-Martin, a été contrainte de tenir une grande partie de sa manifestation dans la salle Vallier, pour se mettre à l'abri de la pluie. Seuls quelques courageux sont restés dehors: la tenancière du stand des fruits et légumes, le joueur de cor des Alpes et les deux «marmittons» qui ont mijoté une succulente et fumante soupe aux pois. /shb

PHOTO HAEMMERLI

Chantier «Sur-les-Planches»

Marin-Epagnier ■ Pose symbolique, hier aux Indiennes, de la première pierre du complexe pour personnes du 3e âge

Par **Christiane Meroni**

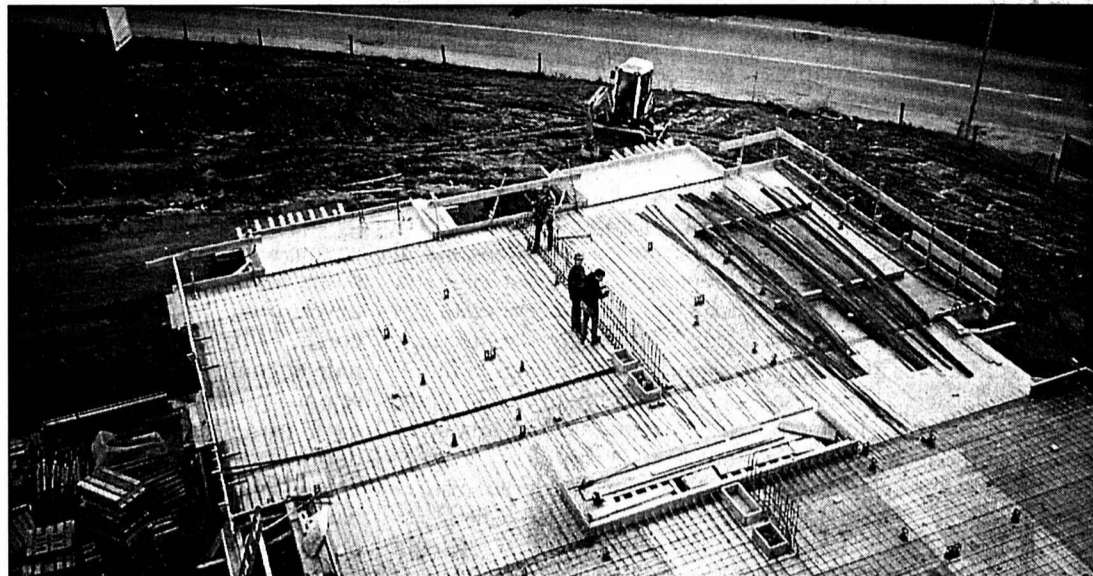
Les travaux de construction du complexe pour personnes du troisième âge, situé aux Indiennes, à Marin-Epagnier, ont concrètement débuté le 5 août dernier. Hier, en fin de matinée, de nombreux invités ont néanmoins assisté à la pose, toute symbolique, de la première pierre.

Une pierre de Hauterive, évidée, dans laquelle Nicole Ferrante, présidente du comité de direction de la fondation Les Indiennes, a scellé, avec une belle dextérité, un tube recelant les plans du complexe, la plaquette du village de Marin-Epagnier, une poignée de photos du terrain avant la construction et... les statuts de la fondation.

«Entre le moment où l'idée naissait et la pose de cette première pierre, il aura fallu cinq ans, la motivation et la participation de nombreuses personnes». Remerciant tous les participants à la réalisation de ce projet, Nicole Ferrante les invita ensuite à remonter quelque peu le temps. «L'idée est née d'une motion interpartis. Motion qui fut d'ailleurs immédiatement suivie de la nomination, par le Conseil général, d'une commission, invitée à étudier l'opportunité de construire un immeuble destiné aux personnes du troisième âge.»

Un projet de 10,65 millions de francs

Après deux ans d'étude, la commission, forte de huit



La première dalle d'un des quatre bâtiments, vue depuis la grue de l'entreprise Alfred Muller SA, soit à une douzaine de mètres de haut. PHOTO SP

membres, propose qu'une fondation se constitue. Le 9 novembre 1999, c'est chose faite. La commune octroie aussitôt le droit de superficie permanent et gratuit, pour la parcelle située au lieu dit «Sur-les-Planches».

Ayant à choisir entre plusieurs projets architecturaux, les membres de la fondation retiennent finalement celui de l'entreprise Alfred Muller SA, associée au bureau d'architecture Mühlemann + Partner.

La mise à l'enquête publique remonte à décembre 2001. Le permis de construire tombe le 9 juillet dernier. Les travaux de terrassement débutent presque aussitôt.

Le coût total du complexe – quatre immeubles à toiture plate et isolation périphérique des façades; 44 appartements

de deux pièces et demie, un appartement de quatre pièces et demie pour le concierge, une salle commune, un local de bricolage, deux locaux d'été, des caves, un garage collectif souterrain, des places de parc extérieures, couvertes, des places de parc pour les visiteurs, des passerelles et un ascenseur central pour relier les bâtiments entre eux – se monte à 10,65 millions de francs.

Logements adaptés aux handicaps

Pour Francis Godel, directeur de la succursale Alfred Muller SA, à Marin-Epagnier, «l'entreprise générale n'a jamais perdu de vue l'idée de créer un ensemble agréable à vivre et des logements adaptés aux personnes handicapées. Chaque appartement of-

frira un hall d'entrée, une salle de bains avec colonne lave-linge/sèche-linge, une cuisine spécialement étudiée pour les chaises roulantes, un grand salon/salle à manger, une chambre à coucher spacieuse et un balcon de 4 mètres sur 1,8 mètre».

Sous réserve de l'avancement des travaux, l'entrée en jouissance des locaux – 19.970 m³, soit 10.550 m² de plancher habitable – est prévue pour le 1er décembre 2003.

Les membres de la fondation Les Indiennes ont d'ores et déjà prévu une séance d'information publique. Cette dernière, agendée en février 2003, concerne toutes les personnes intéressées par un appartement. Même si la priorité est donnée aux Marinois, chacun va pouvoir s'inscrire. /CHM

Flirt avec Jupiter Jura ■ Trois chercheurs découvrent trois astéroïdes

Passionnés d'astronomie, l'œil rivé sur la lunette depuis l'observatoire de Vicques, trois chercheurs jurassiens viennent de découvrir trois nouveaux astéroïdes qui gravitent entre les planètes Mars et Jupiter. Deux d'entre eux – baptisés Jura et Thurmann – ont été reconnus par le MPC, le Minor Planet Center, qui fait référence mondiale.

L'observatoire astronomique de Vicques est squatté par des mordus. Trois d'entre eux – Michel Ory, Hubert Lehmann et Christophe Lovis – viennent d'entrer dans la postérité en débusquant de nouvelles planètes.

Comme ils l'ont expliqué hier, ces découvertes sont le fruit de longues observations opérées depuis août 2000. Entre Mars et Jupiter, ils ont débusqué trois nouveaux astéroïdes, pas des géants, puisqu'ils mesurent entre deux et huit kilomètres de diamètre. Le fait relève d'un exploit technique puisque ces petits astres brillent cent fois moins que Pluton. Pour les dénicher, les Jurassiens disposent d'un télescope très performant de type Newton. Ce dernier est associé à une caméra très sensible aux

faibles flux de lumière. En octobre dernier, une trentaine de «candidats astéroïdes» avaient été repérés, mais seuls trois ont pu être numérotés. L'exploit a été possible grâce à la collaboration avec d'autres observatoires (du Mexique et de France), car le temps couvert à Vicques deux jours sur... trois empêchait la poursuite des recherches.

Dans le monde, c'est le MPC (Minor Planet Center) qui est seul habilité à enregistrer de nouvelles planètes. Deux des trois astéroïdes jurassiens ont été évalués, le troisième devant suivre. Et comme le veut la tradition, il appartient aux chercheurs de leur donner un nom de baptême suivi d'une définition en anglais. La première planète a été baptisée Jura. Dénomination complétée d'une petite description du canton, comprenant une mention sur les spécialités culinaires. La seconde a été baptisée Thurmann, du nom de Jules Thurmann, le géologue ajoutot qui fonda la Société jurassienne d'Emulation. Enfin, le troisième astéroïde pourrait s'appeler Koby, en hommage au chercheur bâlois qui a découvert les grottes de Saint-Brais. /mgo

ENBREF

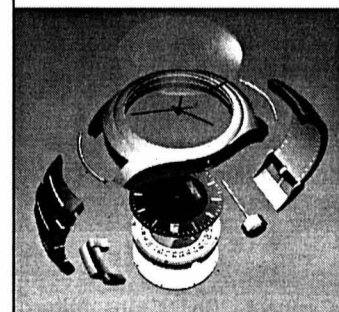
MISE EN GARDE ■ Gelée de Saint-Martin suspecte. Durant la période de Saint-Martin, des analyses ont été effectuées sur les gelées artisanales qui constituent de véritables bouillons de culture. Sur 23 échantillons analysés, 18 ont été contestés. Le chimiste cantonal livre également ses résultats sur les risques de légionellose dans

le Jura. Il a prélevé 43 échantillons dans 31 établissements à risques. Neuf de ces échantillons présentaient des légionelles. Les responsables ont été aussitôt avertis et des mesures prises (augmentation de la température du chauffe-eau, purge...). Des mesures plus drastiques sont nécessaires dans deux écoles. /mgo

PUBLICITÉ

Manifestation de l'Industrie Française des Composants d'Horlogerie

à l'intention des fabricants Suisses



16 fabricants français de composants vous donnent rendez-vous :

**Le Mercredi
20 novembre 2002
(à partir de 11 heures),
à Neuchâtel,
Hôtel Beaulac.**

Manifestation organisée par le Syndicat National des Fabricants de Composants pour l'Horlogerie et la Micromécanique et le Comité Français de l'Horlogerie, de la Bijouterie, de la Joaillerie et de l'Orfèvrerie (CFHBJO), avec le soutien du Conseil Régional de Franche-Comté.

Entreprises participantes : Alliance, Altech Industrie/Groupe Dion, Berthet, Henri Bourgeois, Jean-Louis Burdet, Cheval Frères, Creat'Heure, Dalloz Industrie Lapidaire, Fleury, Bernard Haenni, Interstrap, Maier, Silbra, Super'Or, Groupe Surfaces Synergie, Tena Butty.

Pour plus d'informations, contactez le CFHBJO
Tél : 33-(0)1 53 77 29 00 - Fax : 33-(0)1 43 59 02 74
www.emotionfrance.com

La mort d'un enfant toujours en question

Tribunal ■ Première audience dans la pénible affaire Dylan

Deux ans et demi après la mort du petit Dylan à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds, d'un œdème cérébral, deux médecins comparaissent hier matin devant le Tribunal de police, prévenus d'homicide par négligence. Cette première audience – il y en aura au moins une autre, l'année prochaine –, très médiatisée, a été consacrée à l'audition et l'interrogatoire du médecin de garde qui avait examiné l'enfant à son domicile le soir du 14 février 2000 et de l'assistant de médecine aux urgences de l'hôpital qui l'avait pris en charge dans la nuit suivante.

«Ce qui m'a inquiété, c'est que d'un coup, il est devenu bleu», a dit à l'audience la mère de Dylan, plaignante avec son mari contre les deux médecins. Au chevet de l'enfant de 3 ans, le médecin de garde alerté le soir n'a pas décelé autre chose que la gastro-entérite diagnostiquée par le médecin de famille l'après-midi. «Quand je l'ai vu, je n'ai pas constaté qu'il était bleu, mais il était pâle et apathique», a répondu le praticien. «Ne manifestait-il pas un signe de manque d'oxygène?», a demandé la juge en charge du dossier – 300 pages – Claire-Lise Mayor Aubert. «Non, le pouls était normal, il ne manifestait pas de problèmes respiratoires». A la mère qui a demandé plusieurs fois s'il fallait aller à l'hôpital, le médecin de garde a répondu que non. Lorsqu'il a voulu prendre des nouvelles le lendemain, l'enfant était mort.

«Il a dû essayer de se lever et il est tombé de son lit, c'est ce qui m'a réveillé», a ensuite dit le père. Il était 3h du matin. «Il n'allait vraiment pas bien, il vomissait tout ce qu'on lui donnait à boire et ne se tenait plus debout, j'ai réveillé ma femme [qui venait d'accoucher d'un autre enfant] pour lui dire qu'il fallait qu'on monte à l'hôpital».

Comportement bizarre

Avez-vous été frappé par les symptômes?, a demandé la juge au médecin assistant qui a accueilli Dylan à l'hôpital. «Non, pas sur le moment (...) Il

était un peu cyanosé, avec des zones bleutées et des taches rouges», a répondu le second médecin poursuivi. Il a cependant expliqué que l'enfant avait un comportement particulier, de frayeur, de stress. Il lui a administré un calmant. «Il s'est coloré, sa respiration s'est calmée, j'ai pu discuter avec lui». «Pas du tout», a réagi la mère, accusant le médecin de s'être plus occupé de son anxiété à elle que de son fils.

Même si «l'examen clinique ne révélait pas grand-chose de parlant», l'assistant a décidé d'hospitaliser l'enfant, à la fois à cause de l'anxiété du parent et d'un comportement soudainement bizarre de Dylan. «Il répétait plusieurs fois de suite la même chose». Lorsque l'enfant a fait une crise convulsive, le soignant a cru comprendre enfin ce qui se passait: une crise d'épilepsie. Lorsque le pédiatre de garde alerté est arrivé à l'hôpital, l'enfant était en arrêt respiratoire.

«J'étais persuadé qu'il était mort», a dit la mère, qui a porté Dylan jusque dans sa chambre en pédiatrie lorsque l'arrêt est survenu. Pour elle, et déjà avant, le médecin a paru perdre les pédales. «J'avais comme une impression de panique chez lui (...) Je sentais qu'il allait arriver quelque chose de terrible». Dylan est mort à 5h40. «En colloque le matin à 9h, personne ne s'expliquait la rapidité évolutive de l'état de l'enfant», a ajouté pour sa part l'assistant. /RON

D'autres responsables?

Le mandataire des parents plaignants voulait étendre la prévention d'homicide par négligence au médecin-chef du service de pédiatrie, au directeur de l'hôpital, ainsi qu'à la conseillère communale responsable. Le tribunal s'est déclaré incompétent, renvoyant la mandataire au ministère public, autorité de dénonciation des deux médecins jugés hier matin. /ron

Prix des crèches soumis aux élus

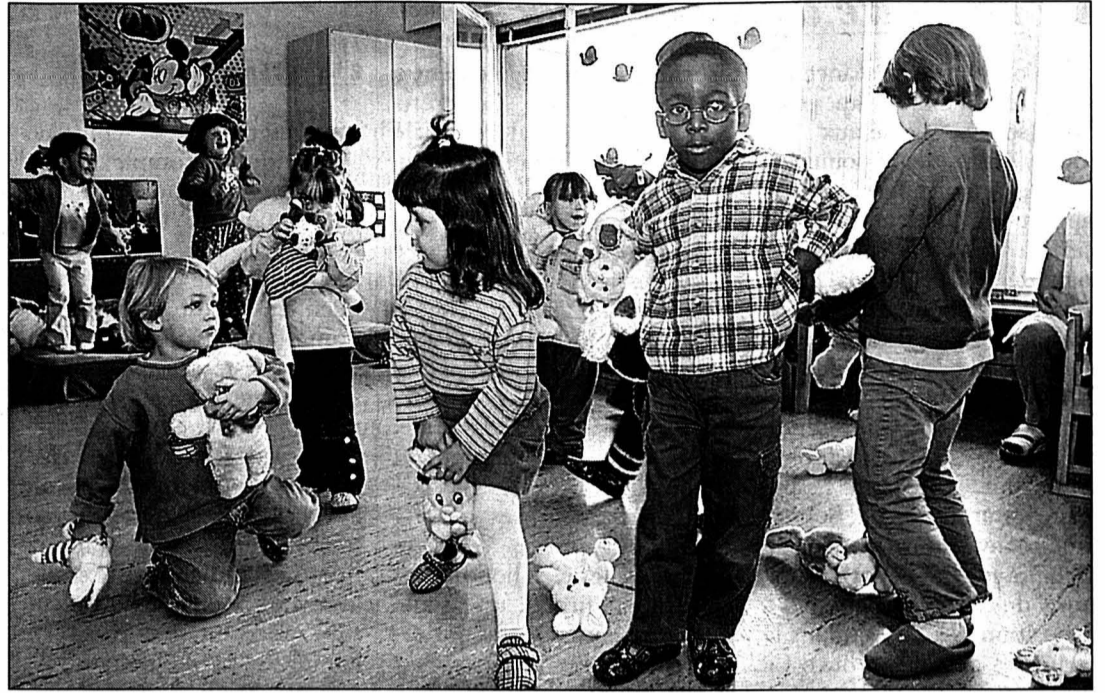
La Chaux-de-Fonds ■ Le Conseil communal propose au législatif d'adopter le barème cantonal pour l'accueil des petits

Par Irène Brossard

Ces temps, toutes les communes s'y collent. Elles doivent ratifier, par arrêté, le barème financier à appliquer pour l'accueil de la petite enfance. En clair, ce que les parents – ou répondants des enfants – auront à payer pour les journées de crèche – subventions cantonale et communale déduites – selon la nouvelle loi cantonale qui a pris effet au 1er janvier dernier.

Le canton propose un barème, mais les communes ont la latitude de choisir un barème plus favorable aux parents, en augmentant dès lors leur subventionnement.

Précurseur en la matière, La Chaux-de-Fonds applique déjà, depuis 1991, un barème qui tient compte de la situation financière du ou des parents. Cette pratique et ces modalités ont d'ailleurs largement influencé la loi cantonale et son règlement. Pour l'instant, la commune intervient financièrement pour trois crèches (Beau-Temps,



La crèche Beau-Temps est comprise dans les crèches subventionnées par la Ville et desormais aussi par le canton. PHOTO ARCH-GALLEY

L'Amitié, et crèche du Collège, place du Bois). D'autres candidates se profilent et le plan d'équipement cantonal, attendu pour la fin 2002, établira les besoins de places d'accueil pris en compte. Dans la situation actuelle, le soutien financier du canton induira une économie globale annuelle pour la ville de 15 à 20%, soit environ 160.000 francs, lit-on dans le rapport du Conseil communal à l'intention du législatif.

80 francs par jour

Le coût d'un enfant à la crèche, pour une journée complète avec trois repas, se monte à 79fr.40 – prix calculé en 2001 à la crèche Beau-Temps. Après déduction de la subvention cantonale estimée, ce montant s'abaisse à 69 francs. Le prix de référence fixé par l'Etat pour 2002 est de 80 francs.

Le Conseil communal propose d'appliquer intégralement le barème cantonal, en

le plafonnant en fonction de la charge mensuelle des familles. Quelques exemples: 355 francs (24% du coût) par mois pour un enfant ou 639 fr. (19,2%) pour deux enfants, pour les revenus imposables de 40.000 à 45.000 fr.; respectivement 729 fr. (48%) et 1312 fr. (38,4%) pour des revenus de 75.000 à 80.000 fr.; dès 125.000 fr. de revenu, la charge atteint 92% – 1435 fr. – pour un enfant, et 73,6% – 2583 fr. – pour deux enfants. Seuls les enfants placés en crèche, et non ceux de toute la famille, sont pris en compte. Pour les salaires inférieurs à 40.000 fr., le prix sera étudié au cas par cas.

Petite fleur sociale, les familles comptant trois enfants et plus confiés à une crèche ou une institution se verront accorder une réduction de 10% sur leur facture mensuelle à charge de la Ville. La commission des Services sociaux a accepté ce rapport par six voix contre une. /IBR

PUBLICITE

B comme Ballade à la lune
D comme Dormeur du val
G comme Gastibelza

A chacun sa passion, à chacun son rythme

Gérance de fortune - Gestion financière - Financements

BDO
Banque de Dépôts et de Gestion
UNE BANQUE À LA MESURE DE L'HOMME

www.bdg.ch
Neuchâtel, fbg de l'Hôpital 21 - Clients - 032 727 67 11

Une longue histoire de cures

Les Brenets ■ Entre incendie, démolition et reconstruction, les maisons des pasteurs ont connu divers déboires

Aux Brenets, le temple se situe dans le haut du village, alors que la cure est bâtie dans sa partie inférieure. Cette situation curieuse trouve son origine dans l'histoire de cette paroisse. La cure était en effet placée juste à côté de ce qui fut la première église du village, construite en 1511 par Claude d'Aarberg, comte de Valangin, puis transformée en Hôtel municipal en 1914. Dans la plaquette éditée à l'occasion des récentes transformations de la cure actuelle, le pasteur Michel Braekman émet deux hypothèses: «Soit la cure d'alors a été construite en même temps que l'église, soit elle existait déjà, comme ferme, et a été donnée au curé – un certain Pierre Menod – comme résidence».

Les Brenets, à cette époque, étaient catholiques. Le village est devenu protestant en 1536. Mais l'Eglise réformée était déjà présente sur les rives du Doubs depuis 1534, avec Clément Perrot comme premier pasteur. Dès 1603, les pasteurs

ont eu la charge de maintenir et d'entretenir la cure, la cloche et la corde du temple. Ils ont aussi du trouver un sonneur et prêcher au moins une fois par jour en semaine et deux fois le dimanche.

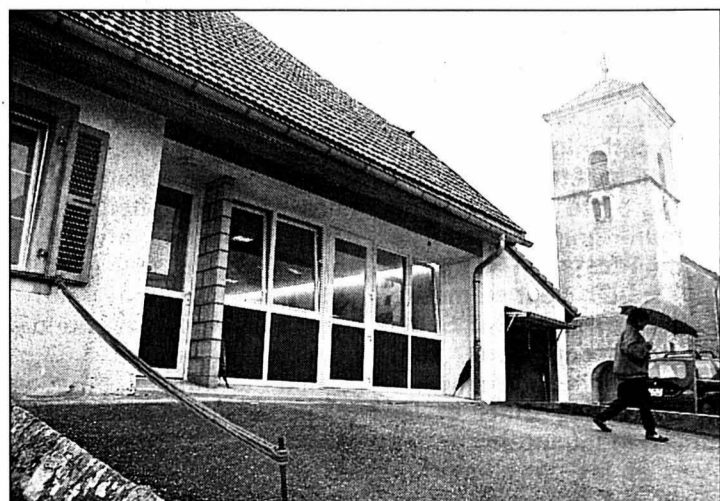
Des pasteurs s'acquittaient mal de la première obligation ou s'en sont allés avec des us-

tensiles et des meubles. Ces affaires ont fait vinaigre et le bâtiment s'est déglingué. Finalement, le bâtiment fut rasé et la cure entièrement reconstruite entre 1688 et 1689.

Dès les années 1680, des «bringués» ont éclaté entre les habitants du village et les communiens du Locle résidant der-

rière Les Brenets, soit le «Grand Quartier», dont les Planchettes faisaient également partie. Les premiers reprochaient aux seconds de ne pas soutenir financièrement ou matériellement la paroisse. Cette situation a notamment conduit certains paroissiens à se séparer de l'église brenessière, pour fonder la cure et le temple des Planchettes le 28 mai 1702.

Grand bien leur en prit, puisqu'ils ne furent pas sollicités lorsque la cure fut détruite par le feu en 1805, avant d'être reconstruite en 1808, après trois ans de difficiles tractations. Nouveau coup du sort, en 1848, avec le grand incendie du village. Le temple fut détruit, mais les flammes se sont arrêtées à la cure. Entre-temps, le bâtiment a été cédé à l'Eglise réformée en 1834. Il restera sa propriété, deviendra celle de l'Eglise nationale dès 1873, avant de retrouver celle-ci lors de la réunion, en 1943, des nationaux et des indépendants. /jcp



L'ancienne grange de la cure, maintenant transformée en salle de paroisse. A l'arrière-plan, la première église des Brenets, érigée en 1511. PHOTO GALLEY

RÉGION PRATIQUE

AGENDA

LA CHAUX-DE-FONDS

AUJOURD'HUI

- **Films publicitaires** Cinéma Eden, 18h, projection des meilleurs films publicitaires primés à Cannes 2002; entrée libre.
- **Conservatoire** Salle Fallier, 19h, audition de la classe de piano de Geneviève Eichmann.
- **Conférence** Eglise de l'Espérance, chemin de Fantaisie 2, à 20h, conférence avec un orateur de l'Association Aide aux Eglises martyres, sur le thème «Construire le royaume de Dieu dans un milieu hostile».
- **Centre Tomatis** Soirée d'information, rue Neuve 8, 20h.
- **Club 44** Conférence de Fernand Cuhe sur «Politique intérieure et intégration européenne: quels défis pour l'agriculture suisse?», 20h.

DEMAIN

- **Grataloup** Au Club 44 à 20h: Daniel Grataloup parle de «l'évolution de la structure architecturale de l'antiquité à nos jours».
- **Beau-Site** Spectacle Flamenco Puro, de Bettina Castañó; en première partie, Passion Flamenca, 20h30.

LE LOCLE

AUJOURD'HUI

- **Casino** A 20h15, ciné-club.
 - **Les Brenets** A 20 heures, Hôtel communal: séance du Conseil général.
- DEMAIN**
- **Casino** A 14h30, séance du Club des loisirs, Safa'Rêve au Kenya. Exposé avec vidéo par André Paratte.
 - **Collège Jehan-Droz** A 20 heures, aula, séance d'information sur les méthodes d'enseignement de l'allemand organisée par l'Association de parents d'élèves.



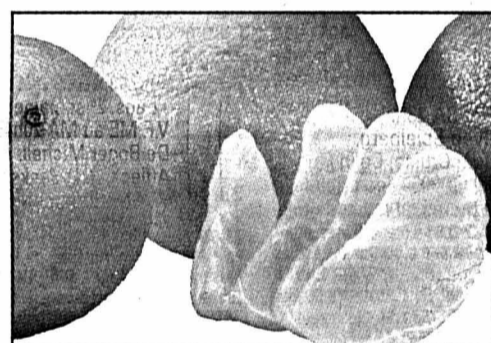
2.10 / 100 g
Lindt couverture, cannelle & coriandre



2.45 au lieu de 2.75 / 10 pièces
Petits œufs suisses d'élevage au sol



10.- au lieu de 15.25
Paquet de 5 x 250 g
Beurre



1.50 / kg
Clémentines, Espagne



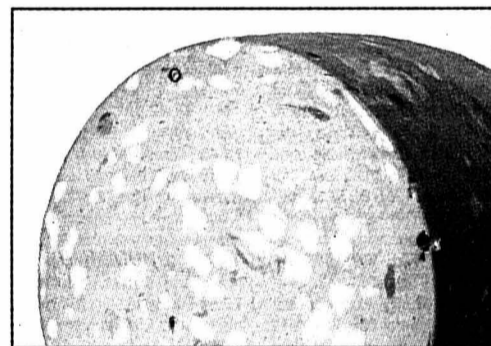
24.50 / kg
Filet d'autruche, Afrique du Sud



5.95 au lieu de 7.25 / 6 x 25 cl
Heineken, bière, premium quality



1.80 au lieu de 2.60 / 1 l
Minute Maid, Premium Orange, Tropical
ou Fruits de la Ligne / 1.80 au lieu de 2.80



22.50 / kg
Mortadella Vismara, Italie



1.80 au lieu de 2.30 / pièce
Nissin cup, soupe de nouilles
Crevettes, poulet, bœuf ou poulet & curry



2.15 au lieu de 2.95 / 4 x 100 g
Andros, dessert aux fruits
Pomme-fraise, pomme light, pomme-banane
ou pomme-poire



7.95 au lieu de 9.45 / 200 g
Jacobs, Medaille d'Or Instant
ou Mastro Lorenzo Cappuccino
4.20 au lieu de 4.95 / 137 g



6.90 au lieu de 9.90 / 1.7 l
Perwoll, pink ou peach, liquide

Une nouvelle mascotte sur PlayStation 2

Jeux vidéo ■ Une aventure passionnante, des décors magnifiques, un concept novateur, le tout porté par «Ratchet et Clank», un duo bourré de charme et d'humour

Par
Pascal Tissier

L'an dernier, Jason Rubin, le père de «Crash Bandicoot» offrait aux possesseurs d'une PS2 de vivre une grande aventure aux côtés de «Jak et Daxter». Cette année, sur la même machine, un autre couple déjanté va faire le bonheur des amateurs de jeux de plates-formes: «Ratchet et Clank». Toute ressemblance avec «Jak et Daxter» n'est pas fortuite: en effet, les développeurs d'Insomniac Games («Spyro the Dragon») ont repris partiellement le moteur 3D conçu par leurs collègues de Naughty Dogs. Un emprunt qui a servi de base de travail et qui a bénéficié de nombreuses améliorations, notamment au niveau de l'affichage des décors (une profondeur de champ qui semble infinie) et dans la gestion des gadgets que Ratchet peut utiliser.

Un scénario! Où ça?

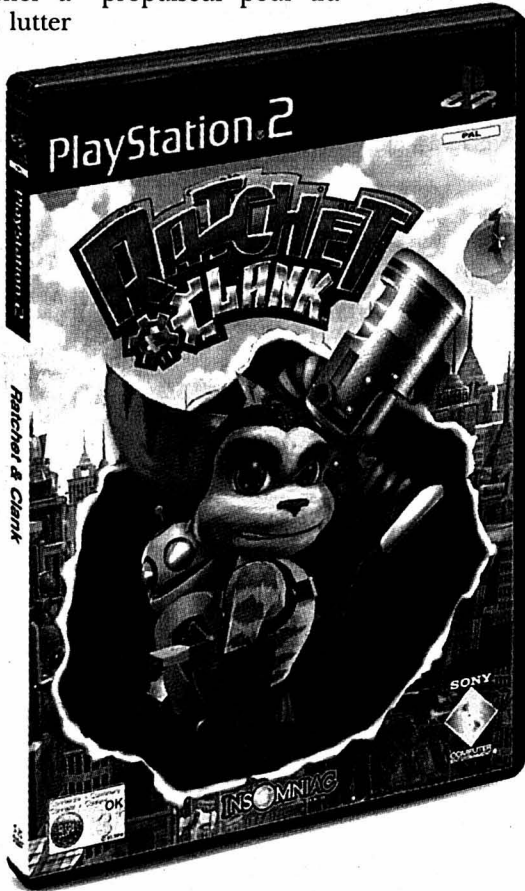
Pas la peine de s'étendre sur l'intrigue de cette aventure, le scénario n'est qu'un prétexte

à visiter les différents astres – 18 au compteur – d'une galaxie imaginaire. Bien entendu, sur chacune de ces planètes, il faudra mener à bien plusieurs missions, lutter contre la faune mécanique locale et dénicher tous les objets qui y sont cachés. Classique me direz-vous. Certes, rien d'original sur le fond, mais «Ratchet et Clank» est un jeu qu'il faut juger sur la forme et là, c'est la baffa! D'origine indéterminée, Ratchet est un aventurier dans l'âme. Certains lui trouveront un air canin, alors que d'autres verront une vague ressemblance avec le chat du coin. Qui a dit Blinx?

Ratchet peut transporter un nombre impressionnant d'armes et de plus, il porte sur son dos un drôle de compère: Clank. Ce robot bavard et à l'humour dévastateur n'est pas qu'un faire-valoir, équipé de différents

gadgets, Clank donne souvent des ailes à son porteur, comme cette hélice pour planer, ce réacteur pour décoller ou ce propulseur pour tra-

verser les points d'eau. Bref, Clank est une véritable quincaillerie compilée dans une boîte de conserve sur pattes.



Collection de boulons

A chaque fois que Ratchet élimine un ennemi – des robots, rassurez-vous – il peut ramasser ce qu'il en reste, à savoir des boulons. Comme les adversaires sont nombreux et que des dizaines de caisses remplies de boulons, sont réparties un peu partout, Ratchet n'a aucun mal à collecter les milliers de boulons nécessaires à l'achat d'armes (35 au râtelier), de munitions ou d'accessoires variés. Reste ensuite à gérer correctement l'arsenal: les munitions sont comptées et certaines armes sont (presque) indispensables pour franchir les dernières étapes.

Délires visuels

Dès le départ, on est ébloui par la beauté des

décors: c'est beau, vaste, coloré et perpétuellement en mouvement (des objets volants traversent le ciel, de la fumée émerge des cheminées, des mécanismes s'animent, etc.): mille détails qui donnent vie à l'ensemble. Les personnages se déplacent avec une agilité surprenante. La prise en main est simple et efficace, les changements d'armes sont aisés et l'angle de la caméra n'est jamais pris à défaut. Non, vraiment, que ce soit au niveau du «gameplay» ou de l'animation 3D, ce jeu est exemplaire. Pour ne rien gâcher, la post-synchronisation en français est soignée: les dialogues sont bourrés d'humour et une voix-off – féminine et très «chaude» – donne des indications très utiles. Bien sûr, il y aura toujours des sales langues pour prétendre – à tort – que ce «Ratchet et Clank» est un clone de «Jak et Daxter». Il suffit d'accompagner Ratchet quelques minutes pour se rendre compte que ce jeu exceptionnel possède sa propre identité. /PTI

Clik'm@nia#2

Vous êtes un adepte du jeu en réseau? Vous souhaitez découvrir comment se déroulent des parties online? Alors ne manquez pas la deuxième édition de Clik'm@nia, qui se déroulera du 15 au 17 novembre (ce week-end), à la salle de la Croix-Bleue, rue du Progrès 48, à La Chauve-de-Fonds. Trois jours et deux nuits de délires virtuels sur PC et sur consoles pour les aficionados, mais aussi pour les curieux. Tout à été prévu: 50 emplacements pour PC, un stand de ravitaillement et même des locaux pour ceux qui veulent dormir sur place. Des tournois dotés de prix sont prévus avec, à l'écran: «Counter-Strike»; «Warcraft 3»; «Unreal Tournament 2003» ou «Battlefield 1942». On pourra même découvrir, en avant-première, «Splinter Cell» et «Doom 3». Pour s'inscrire ou pour tout autre renseignement: jchofer@pegazus.ch et www.pjcdf.ch/clickmania ou par tél. au 032 913 44 51. Le week-end sera chaud dans les Montagnes! /pti



Du cercueil au revolver

BD ■ Nous promenant dans un Far West à la fois très cru et quelque peu loufoque, le deuxième album d'«Outlaw» tient les promesses du premier

Par
Alain Corbellari

Qui eût cru que derrière l'apparence timide et paisible du petit croque-mort Jason Picklight se cachait une âme d'aventurier et

même de hors-la-loi? Obsédé par l'image d'un père qu'il n'a jamais vu et sur qui circulent les bruits les plus contradictoires, poursuivi par le fantôme d'une mère qui lui a fait jurer sur son lit de mort de retrouver son géniteur, ce hé-

ros maladroit et complexe était parvenu, dans le premier album d'«Outlaw», «Jupons et corbillards», à mettre sur pieds une bande hétéroclite avec laquelle il avait tenté (et lamentablement raté!) un hold-up plutôt fumeux.

En fuite, les cinq héros malgré eux atteignent dans «Barres à mine et coyotes roses», le second tome (largement indépendant du premier), une ville minière dont le père de Jason semble avoir été à la fois le fondateur et le bienfaiteur: accueilli lui-même en héros, Jason s'avérera en fin de compte davantage le fossoyeur que le sauveur de la petite communauté.

Un monde de brutes

Les trognes assez cauchemardesques qui peuplaient le premier album ont acquis un peu plus de bonhomie dans le second sans que le trait incisif du dessinateur n'y perde: les vieux financiers de la ville, les horribles mégères puritaines qui veulent liquider Jason, mais aussi Nigger, le Noir progressiste, Bobby, la brute stakhanoviste, Smithy, le poivrot homérique, et surtout la très craquante Lisa, îlot de grâce dans un monde de brutes, sont autant de créations attachantes et fortement typées qui donnent un relief extraordinaire à ce Far West inclassable où l'humour noir est de rigueur, et dont les décors semblent empruntés aux westerns les plus implacables. Certes, l'outrance est par moments un peu facile: Smithy épuisant les réserves d'alcool de

la région ou Bobby faisant s'écrouler la montagne à force d'y creuser des galeries participent d'un monde de la démesure qui dispense le scénariste de trop calculer ses effets.

Héros à contretemps

Il n'en reste pas moins que l'on n'a pas le temps de s'ennuyer dans cet album bien balancé qui prend souvent le contre-pied de nos attentes pour mieux égarer notre attention. La ville détruite, à la fin, ressemble à un paysage d'apocalypse où, paradoxalement, tout redevient possible.

Repasant comme si rien ne s'était passé, et toujours pas débarrassé du fantôme de sa vieille carne de mère, Jason retrouvera-t-il ce père qui semble baliser ses diverses errances? Qu'importe, a-t-on envie de dire, mais cette quête presque initiatique n'est-elle pas précisément ce qui nous rend attachant ce héros toujours à contretemps qui croit si difficilement ce qui lui arrive, et dont on désespère qu'il finisse par comprendre la tendresse que Lisa (et peut-être nous aussi, lecteurs) a pour lui? /ACO

«Outlaw», t. 2 «Barres à mine et coyotes roses», Dieter et Fourquemin, éd. Glénat, 2002.



ENRAYONJUNIORS



CONTE ■ Un appétit monstre. Les ogres, c'est bien connu, ça mange les enfants. Les petites ogresses aussi. C'est ainsi que l'héroïne de ce conte plein d'humour chasse le gosse pour avoir quelque chose à se mettre sous la dent le dimanche. Mais un jour, un petit garçon pas comme les autres se retrouve dans la cage... /sab
«Le déjeuner de la petite ogresse», Anaïs Vaugelade, éd. L'école des loisirs, 2002.



EN FAMILLE ■ Peur bleue. Zou le petit zèbre n'a peur de rien. Et pour le prouver à ses parents, il décide de jouer lui-même au fantôme. Seulement voilà: les choses ne tournent pas tout à fait comme prévu et il semblerait bien que de vrais fantômes se déplacent en murmurant dans les escaliers. Une histoire sur mesure pour bambins imaginatifs, qui craqueront pour ce Zou à l'air chafoin. /sab
«Zou n'a pas peur», Michel Gay, éd. L'école des loisirs, 2002.

ONU

Un Etat chypriote sur le modèle suisse

■ page 25

IRAN

La contestation s'amplifie à Téhéran

■ page 25

GYMNASTIQUE

De l'or et de l'argent

■ page 35

HOCKEY SUR GLACE

GE Servette tout près

■ page 37

«J'appartiens au courant réformiste»

Le théologien musulman genevois Tariq Ramadan refuse la lecture du Coran faite par son frère Hani, suspendu récemment de son poste d'enseignant

INTERVIEW

Entretien
Patrice Favre et
Roger de Diesbach

Tariq Ramadan n'avait pas besoin d'une telle publicité. Professeur à Genève et à l'Université de Fribourg, où il donne un cours d'islamologie, ce théologien musulman est un habitué des mosquées, des plateaux télévisés et des colloques interreligieux. Mais, depuis le 10 septembre, il est surtout le frère d'Hani Ramadan, le directeur du Centre islamique de Genève. Ce jour-là paraissait dans «Le Monde» une «opinion» dans laquelle Hani Ramadan tentait de justifier la lapidation des couples adultères.

Depuis, l'Instruction publique genevoise a ouvert une enquête et Hani Ramadan a été suspendu. «Il a placé les lois divines au-dessus des lois de la République. C'est contraire à sa charge d'enseignant», a déclaré la conseillère d'Etat Brunschwig Graf, dans une interview à «L'Hebdo». Tariq Ramadan aurait préféré se taire, mais il se heurte sans cesse aux soupçons, aux insinuations de ceux qui l'accusent d'être un fondamentaliste masqué, un «roi de l'ambiguïté». Il vient de faire un procès contre un journal de Lyon. Et il a accepté de s'expliquer sur ce qui le distingue de son frère.

Vous vous présentez comme un musulman réformiste et ouvert. Or, dans un article du «Courrier» de Genève, en 1994, vous écriviez qu'on peut battre sa femme «avec une baguette de dix centimètres». N'est-ce pas contradictoire?

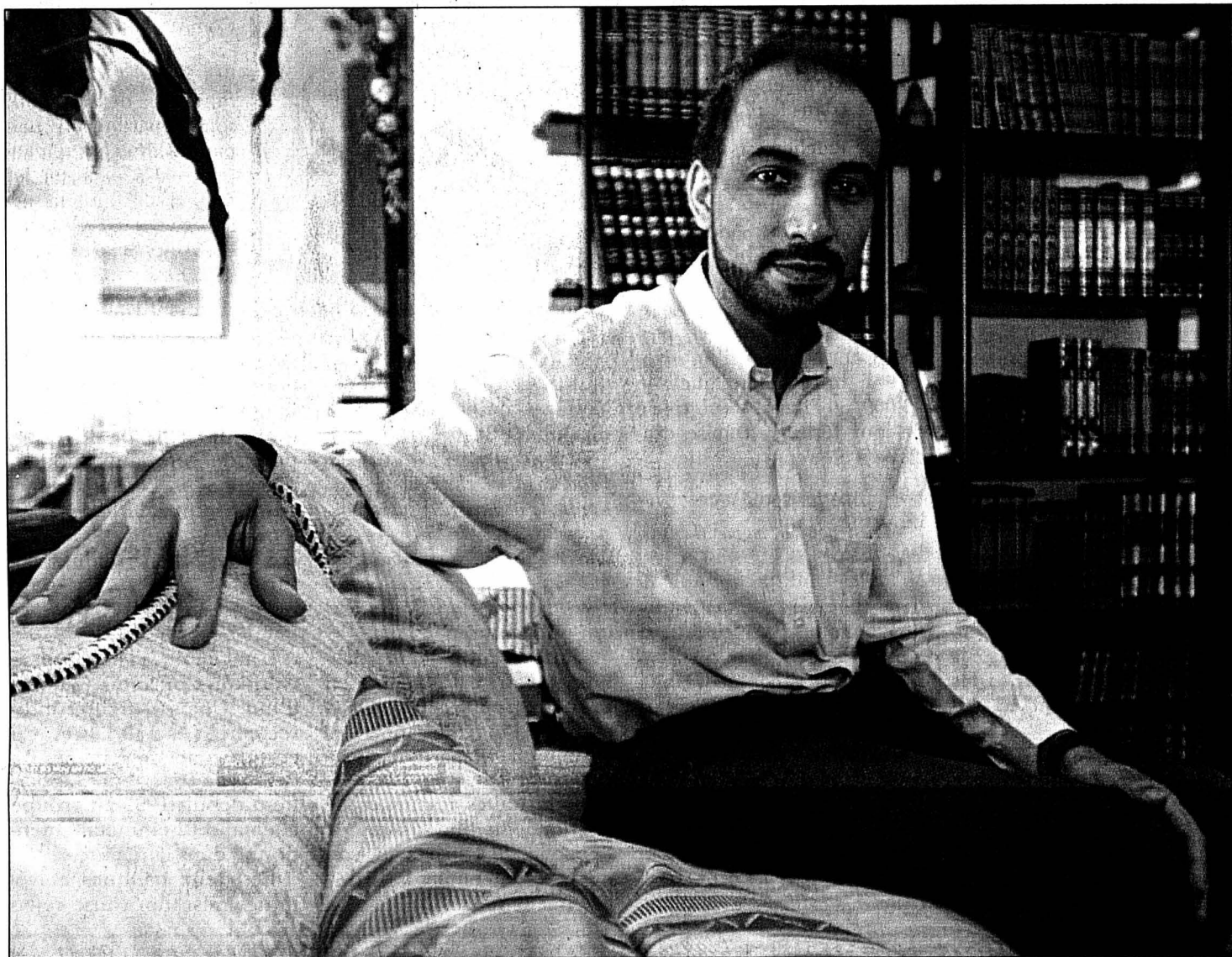
Tariq Ramadan: Je n'ai jamais prôné cela! Je citais un auteur arabe du VII^e siècle, Ibn Abbas, qui affrontait un verset du Coran disant: «Quand aux femmes dont vous redoutez la négligence, exhortez-les, éloignez-les de votre lit et frappez-les enfin» (IV, 34). Ibn Abbas expliquait que les coups auto-

risés par Dieu se limitaient «à un coup de siwâk», soit une branchette utilisée à l'époque comme brosse à dents. Cette citation d'Ibn Abbas prouvait que les savants avaient très vite compris que la violence conjugale était un dernier recours, quand toutes les autres méthodes avaient été épuisées. Et ils limitaient cette violence à un «coup non violent».

Je continuais l'explication en rappelant que le Coran n'a pas été révélé en une nuit, mais pendant 23 ans. Ce verset arrive à un moment donné, il reste encore huit années de Révélation qui complètent l'enseignement pour accéder au comportement idéal du Prophète: il n'a jamais levé la main sur une de ses femmes. Le but de la Révélation est donc le respect et l'amour réciproque. La violence est refusée, même avec le siwâk. Vous avez là une illustration de ma méthode: il faut revenir à nos sources, aux grands commentateurs de l'islam, et comprendre l'intention profonde de la Révélation en tenant compte du contexte.

Cela vous permet d'adapter le Coran en supprimant les éléments qui discriminent les femmes?

T.R.: Plus exactement, il y a deux types de révélations: celles qui sont liées au culturel, au credo – sur Dieu, les anges, les prophètes, la prière – ne changent pas. Dans les «affaires sociales», par contre, on peut faire évoluer la tradition en partant du principe «tout est permis, sauf ce qui est explicitement prescrit ou interdit». Il y a toujours eu dans l'islam plusieurs lectures du Coran: littérale – «c'est écrit, donc c'est comme ça» – rationaliste, soufie, réformiste. Je m'inscris dans le courant réformiste, qui veut être fidèle à la révélation en tenant compte du contexte. L'interaction entre les deux fait comprendre la volonté de Dieu.



«Mon frère a une lecture plus littérale du Coran», estime Tariq Ramadan.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

Alors que votre frère Hani Ramadan ne tient compte que de la lettre?

T.R.: Il a une lecture plus littérale, effectivement.

Pour vous, la lapidation en cas d'adultère n'est donc jamais justifiable?

T.R.: Non, jamais. Des savants ont estimé que des conditions très précises pouvaient la justifier, mais elles sont si difficiles à réunir et exigent une société si idéale qu'elle n'existera jamais. J'ai d'ailleurs proposé un moratoire total et absolu sur la peine de mort et sur les peines corporelles, pour nous donner le temps de revenir à nos textes fondamentaux, de les étudier à la lumière de l'histoire et de déterminer strictement la nature des conditions requises. L'islam vit une telle crise d'autorité, aujourd'hui, que n'importe qui dit n'importe quoi, le plus extrémiste passant pour le plus authentique, avec des injustices inacceptables et des peines qui frappent systématiquement les plus démunis.

Vous dites aussi qu'on ne doit pas persécuter celui qui abandonne l'islam?

T.R.: J'ai écrit en effet que, sur la base des références musulmanes, il est autorisé et légitime de changer de religion. En demandant à celui qui le fait de respecter ceux qu'il quitte.

Par contre, vous vous opposez au mariage des femmes musulmanes avec des non-musulmans, sous prétexte qu'elles ne peuvent pas vivre leur foi.

T.R.: Deux versets coraniques disent clairement que le musulman peut épouser une femme chrétienne ou juive, mais pas l'inverse. Une musulmane qui veut être fidèle au Coran doit aller dans ce sens-là. Mais si elle ne veut pas, c'est son choix, et on ne doit pas l'exclure de la communauté musulmane, ni juger sa conscience.

Mais cela sous-entend qu'elle n'est pas fidèle à ce qu'elle devrait faire?

T.R.: Je dis ce que le Coran prescrit, et je ne peux pas changer le texte pour vous faire plaisir. La question est plutôt de savoir si ce dernier est tellement contraignant qu'il ne permet plus la liberté, ou s'il exprime une norme qui le permet. Une femme peut être musulmane et faire ce choix. Je l'ai dit non seulement ici, mais au Maroc, devant des islamistes et devant le président de la Ligue des droits de l'homme.

J'ai écrit 13 livres, j'ai 150 cassettes enregistrées, j'interviens aux Etats-Unis, en Turquie, dans les pays arabes qui me l'autorisent encore. Par tout je répète les mêmes choses: dans les sociétés musulmanes, la femme vit une discrimination réelle et profonde. Cela vient d'une histoire, des

coutumes patriarcales et d'une certaine lecture de l'islam. Notre chance en Occident est de pouvoir extraire les principes du Coran de leur vêtement culturel et de permettre ainsi une émancipation de la femme. Et je collabore avec des femmes qui se battent, qui sont porteuses d'un féminisme islamique.

En ce moment, on voit plutôt progresser un islam radical: quand de jeunes musulmans, en Suisse ou au Koweït, considèrent Ben Laden comme un héros, ne doit-on pas s'inquiéter?

T.R.: Je l'ai dit après le 11 septembre, je le répète aujourd'hui: la méfiance et le questionnement de l'Occident à l'endroit de l'islam sont non seulement légitimes, mais salutaires pour les musulmans eux-mêmes. La tentation littérale ou radicale existe, elle n'est pas le fait d'ignorants, mais de gens cultivés, dont certains vivent en Occident.

J'insiste aussi sur le fait qu'il ne sert à rien de jouer aux victimes ou de traiter l'Occident en ennemi: notre problème est d'abord interne, nous souffrons d'un triple déficit de compréhension de nos textes fondamentaux, de dialogue entre musulmans, de démocratie. Vous savez pourquoi je dérange beaucoup de gens? Parce que je critique aussi bien les Etats musulmans dictatoriaux que le silence des Etats européens à leur égard.

Vous êtes aussi très sévère à l'égard des Américains.

T.R.: Pas des Américains, mais du gouvernement et de l'hégémonie américaine sur le reste du monde. Ils tiennent déjà les pays du Golfe, ils veulent tenir aussi l'Irak, ce qui est un grand danger pour l'Europe. Je travaille pour l'émergence d'une conscience politique européenne, qui ferait contrepoids à cette hégémonie en s'appuyant sur ceux qui, aux Etats-Unis aussi, ont une conscience citoyenne.

L'islam «réformé» que vous revendiquez est-il autre chose qu'une utopie? De votre propre aveu, les principales écoles théologiques du Moyen-Orient produisent surtout des enseignants conservateurs.

T.R.: Face à la mondialisation, le réflexe de repli est compréhensible, comme si on était un meilleur musulman en étant davantage antioccidental. Mais je suis persuadé qu'une révolution silencieuse est en marche, en Europe et aux Etats-Unis. Je le vois sur le terrain, dans l'écho que suscitent mes livres: l'islam évolue. Ce sera le sujet de mon prochain livre, en janvier: l'avenir de l'islam se joue ici, en Occident, dans la confrontation avec l'Etat de droit et la démocratie. C'est là qu'est en train de naître un islam capable de relever les défis de la modernité. / PFA et RDD-La Liberté

«Une proie facile»

Tariq Ramadan n'est pas indifférent à la suspension qui frappe son frère: «Je ne partage pas ses idées, mais je suis contre le fait qu'on l'empêche de s'exprimer sous prétexte que, en dehors de l'exercice de sa fonction, il n'aurait pas respecté un devoir de réserve bien mal défini. On s'en prend d'autorité à une proie facile, un fonctionnaire qu'on dit exemplaire dans son travail d'enseignant, pour montrer au monde que l'on défend fermement nos valeurs. Or, deux mois auparavant, le gouvernement genevois est resté silencieux lors de la vистe du roi

Fahd. Celui-ci fait pourtant appliquer quotidiennement les peines corporelles les plus terribles aux pauvres Pakistanais ou aux Philippins vivant dans son pays. En tant que citoyen suisse, j'ai honte de ce traitement différencié. Se taire parce que des milliards saoudiens sont dans nos banques et frapper les peuples afghans ou irakiens pour du pétrole, voilà le vrai problème de la politique occidentale, qui perd beaucoup de sa crédibilité dans le monde. Des politiciens m'ont prié de ne pas trop m'exprimer ainsi du côté de Genève, mais je ne me tairai pas». /PFA

ROMANDS-ALÉMANIQUES

Sympathie plus que mitigée

Plus des deux tiers des Alémaniques trouvent les Romands sympathiques, mais l'inverse n'est vrai que pour la moitié des francophones, selon un sondage de l'institut GfS. Près d'un tiers des Romands ne regretteraient pas une séparation.

D'après les résultats du sondage, publiés hier en allemand seulement, 73% des Alémaniques trouvent les Romands sympas, 19% pas spécialement («ça va») et 5% carrément antipathiques. Les pourcentages correspondants sont de 51%, 34% et 11% chez les Romands interrogés au sujet des Alémaniques.

La sympathie réciproque diminue avec le niveau de formation. Elle est plus grande dans les campagnes que dans les villes et parmi les personnes âgées que chez les jeunes.

Deux tiers des Romands (63%) ont l'impression que la Suisse alémanique ne les prend en compte qu'insuffisamment ou pas du tout. Au contraire, 59% des Alémaniques pensent que les Romands ont les égards qu'ils méritent et 11% qu'ils en ont même trop. Le sentiment de manque de considération envers les Romands est particulièrement répandu dans les zones urbaines, parmi les personnes jouissant d'une bonne formation.

Près de la moitié des Suisses (44%) pensent que l'unité du pays est menacée. Près d'un tiers des Romands (29%) ne regretteraient pas que la Suisse romande se sépare de la Suisse alémanique. /ats

EN BREF

OR DE LA BNS ■ Exigence des cantons. Les cantons veulent les deux tiers du produit des réserves d'or excédentaires de la Banque nationale suisse (BNS). Cette part leur revient dans le partage prévu par la constitution, a rappelé hier le comité directeur de la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC). Les cantons veulent maintenant toucher leur part et étudient sous quelle forme la recevoir, selon le comité directeur. /ats

GOTHARD ■ Le système de compte-gouttes fait ses preuves. Un mois et demi après l'introduction du système de compte-gouttes au Gothard, le DETEC tire un bilan positif. Pour des raisons de sécurité, il a toutefois demandé aux cantons d'Uri et du Tessin de respecter rigoureusement la limite du nombre de véhicules. /ats

CONSEIL FÉDÉRAL ■ Patrizia Pesenti ne baisse pas les bras. La conseillère d'Etat tessinoise Patrizia Pesenti garde son esprit combatif après la décision négative de la direction du PS. Il n'est pas dit qu'elle jette l'éponge, si le groupe rejette sa candidature vendredi, a-t-elle déclaré dans une interview radiophonique. Elle a dit avoir reçu énormément d'encouragements de son entourage. /ats

Plainte contre l'UBS et le CS Group

Apartheid ■ Vingt entreprises de six pays sont attaquées, dont les deux banques suisses qui réfutent toute contribution à un «crime contre l'humanité»

La plainte remise formellement hier à New York au nom de victimes de l'apartheid est dirigée contre vingt entreprises de six pays, dont l'UBS et le CS Group. Les deux banques rejettent catégoriquement toute contribution à un «crime contre l'humanité».

Il s'agit avant tout que les victimes de «ce crime contre l'humanité» puissent disposer d'une tribune et d'un réseau global pour demander des comptes aux entreprises impliquées dans le régime de ségrégation, a déclaré hier l'avocat des plaignants, l'Américain Michael Hausfeld.

Le dépôt de la plainte avait été effectué lundi par Me Hausfeld et par l'avocat de «Jubilee 2000» Charles Abrahams au nom de 90 personnes et au nom d'une association qui compte quelque 33.000 membres. Pour cause de jour férié, sa remise officielle a été reportée à hier.

Une jurisprudence

«Il est pour le moment impossible de dire quelle somme exigent les plaignants ni combien de temps durera cette action en justice», a ajouté Me Hausfeld. Il a par ailleurs estimé que l'affaire des victimes de l'Holocauste, traitée également à New York, constituait une jurisprudence utilisable pour la présente affaire.

«Ceci est une action dirigée contre des banques et des corporations spécifiques pour avoir, par leur aide, contribué à un crime contre l'humanité», a souligné



L'avocat des plaignants, l'Américain Michael Hausfeld.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

de son côté à Johannesburg Neville Gabriel, porte-parole de «Jubilee 2000».

«Les dommages causés par l'apartheid se chiffrent en milliards de dollars (...) mais nous ne mettons pas de chiffre en face de notre action. Nous demandons que les dommages causés par l'apartheid soient réparés», a précisé M. Gabriel.

«Jubilee 2000», une coalition sud-africaine fondée en 1998, regroupe 4000 ONG exigeant l'indemnisation des victimes de l'apartheid. Elle demande également l'annulation de toutes les dettes de l'Afrique du Sud datant de l'époque de l'apartheid, soit quelque 25,6 milliards de dollars valeur 1993.

La plainte vise huit banques et douze compagnies de pétrole, de transport, de communication et d'armement. Les sociétés accusées sont américaines, allemandes, françaises, néerlandaises, britanniques et suisses.

Trois sociétés suisses

L'ancienne société suisse Oerlikon-Contraves (aujourd'hui Unaxis) figure indirectement sur la liste. Ce constructeur de systèmes de défense antiaérienne appartient depuis 1999 au groupe allemand Rheinmetall, mentionné dans la plainte.

Les deux banques helvétiques mises en cause reje-

L'eau du bain

En Suisse, ni les banques, ni Berne ne se sentent concernées par la plainte déposée à New York au nom de victimes de l'apartheid. Tandis que le Credit Suisse Group et l'UBS rejettent les accusations portées contre elles, le DFAE estime l'action inadéquate.

«Notre activité en Afrique du Sud, sous le régime de l'apartheid n'a jamais violé les droits de l'homme, les accusations sont dénuées de tout fondement», a indiqué à l'agence Reuters le président du groupe UBS Peter Wuffli. «Nous allons nous défendre énergiquement», a-t-il annoncé.

Il n'y a aucun lien entre les victimes de l'apartheid et les activités du Credit Suisse Group durant le régime de ségrégation en Afrique du Sud, a renchéri auprès de l'ats le porte-parole du CSG

Andreas Hildenbrand. Pour lui, les éventuels points d'interrogation à ce sujet doivent être réglés par les instances politiques compétentes, notamment par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Berne réservée

Le DFAE n'a cependant pas souhaité s'exprimer sur la valeur juridique de la plainte, a indiqué hier son chef de l'information Manuel Sager. Le Conseil fédéral estime que de telles plaintes collectives ne sont pas le bon moyen pour éclaircir la question des relations économiques avec des pays violant les droits de l'homme, a-t-il déclaré.

En attendant, l'économie suisse prépare la défense des deux banques mises en cause. /ats

tent en bloc les accusations portées contre elles.

Le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) a refusé de s'exprimer sur le bien-fondé de cette action en justice.

Nouvelles plaintes possibles

Les plaignants se réservent pourtant de poursuivre ultérieurement jusqu'à cent autres entreprises et banques. La plainte ayant été déposée à New York (Eastern District), les entreprises qui n'y ont pas

de siège ou de filiale ont dû en être exclues.

Une autre plainte lancée par l'avocat américain Ed Fagan avait été enregistrée à New York (Southern District) en juin. Elle vise l'UBS et le Credit Suisse Group ainsi que les entreprises Novartis et Sulzer. Selon Me Hausfeld, il n'est pas exclu, bien qu'il ne soit pas enthousiaste à cette idée, que sa plainte soit «réunie» en une seule procédure avec celle de son concurrent Fagan. /ats

Pub sur le vin et la bière bloquée

Radios-TV privées ■ Ça résiste à la Chambre du peuple. On y parle santé publique

De Berne
Georges Plomb

Radios et télévisions privées: la commission des télécommunications du Conseil national refuse d'autoriser l'introduction anticipée de la publicité pour le vin et la bière. Elle prend le contrepied, à 12 contre 10, du Conseil des Etats. Ce sont surtout les télévisions privées, dont beaucoup péclotent, auxquelles la Chambre des cantons voulait apporter un coup de pouce. Sa proposition demandait aussi d'assouplir les règles sur les interruptions d'émission par de la publicité. C'est le sénateur appenzellois et démocrate-chrétien Carlo Schmid qui, par voie d'initiative parlementaire, avait lancé l'idée.

Loi: révision imminente

Si la commission du Conseil national refuse, explique le spécialiste bernois Peter Vollmer, c'est parce que le Conseil fédéral est sur le point de présenter au Parlement une plus large révision de la loi. Or, la question de l'élargissement des ressources pour les émetteurs privés y sera évoquée. Une réforme anticipée de la loi n'a donc pas paru opportune à une majorité de commissaires. Des arguments de santé pu-

blique se sont ajoutés. Pour plusieurs élus, les vraies bénéficiaires d'un assouplissement ne seraient pas les petites télévisions privées suisses, mais bien de grandes chaînes étrangères comme les allemandes RTL, SAT 1 ou Pro 7 qui possèdent des «fenêtres» publicitaires suisses. L'assouplissement anticipé de la loi pourrait aussi nuire aux ressources publicitaires des journaux de presse écrite, mais aussi des exploitants de salles de cinéma.

Pas avant mars

L'initiative ne sera pas traitée avant la session de mars des Chambres. Alors, la révision globale de la loi sera dans les mains du Parlement. Pour l'instant, la minorité de la commission du Conseil national - qui approuve Carlo Schmid - n'envisage pas de demander, par voie de motion d'ordre, de réintroduire le dossier à la session de décembre déjà. Or, une révision anticipée - estime Barbara Polla - permettrait de gagner deux ans à deux ans et demi. La libérale genevoise entend une revitalisation du marché de la radio-télévision.

Conseil de l'Europe

Carlo Schmid, dans son initiative, suit les règles par la

Convention du Conseil de l'Europe sur la télévision transfrontalière (approuvée par la Suisse). Ainsi, la publicité en faveur de boissons alcoolisées serait soumise à conditions. Elle ne devrait pas s'adresser aux mineurs, ni être associée à des performances physiques, ni promouvoir des bienfaits médicaux, etc. Pour les interruptions d'émissions par de la publicité, l'initiative Schmid propose notamment d'abaisser le seuil de la loi suisse (fixé à 90 mn) au seuil minimal admis par la Convention (fixé à 45 mn).

Suisse en minorité

Au Conseil de l'Europe, la Suisse, qui voulait une interdiction totale de la publicité pour l'alcool, fut mise en minorité. Trois de nos voisins, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, acceptaient, eux, une autorisation sous conditions (la France, comme la Suisse, était dans le camp des «durs»).

Dans un premier temps, le Conseil fédéral s'est opposé à l'initiative Carlo Schmid. Puis, à la suite de la chute de certaines télévisions privées (Tele 24, TV 3), il s'est montré plus flexible. /GPB-La Liberté

Réforme agricole

USP ■ Les paysans «largués» veulent une indemnité

Les agriculteurs qui abandonnent leur activité doivent bénéficier d'une indemnité. C'est ce que réclame l'Union suisse des paysans (USP) dans une résolution au Conseil fédéral. Pour l'USP, il est indispensable d'introduire un plan social dans le cadre des réformes agricoles.

Plus des trois quarts des familles paysannes ne parviennent pas à un revenu de 50.000 francs par an, rappelle l'USP. Les producteurs de lait ne sont que 14% à gagner cette somme. Il est donc vraiment temps de mettre en œuvre un plan social moderne en faveur de l'agriculture indépendamment de la Politique agricole 2007, a expliqué hier à Berne Hansjoerg Walter, président de l'USP.

L'octroi d'une indemnité pour cessation d'activité permettra aux paysans dont l'exploitation périclité de se retirer volontairement de la production. Ceux qui continuent pourront reprendre les surfaces libérées et améliorer leur condition.

Selon Hansjoerg Walter, l'USP n'est pas fondamentalement opposée à la poursuite de la réforme agricole. Reste que le projet du Conseil fédéral tend vers une libéralisation

unilatérale qui met en péril l'existence de nombreuses exploitations agricoles. Il ne suffit donc plus de parler de «mesures sociales d'accompagnement», mais il convient d'instaurer un véritable plan social.

Lancinante question des contingents

Le président de l'USP est revenu sur la crise du lait, qui survient après celle de la viande. A ses yeux, les difficultés d'écoulement du lait et le problème de prix exige des mesures urgentes de stabilisation du marché. L'USP reste sceptique concernant l'abandon des contingents prévue en 2006 pour les paysans de montagne, en 2007, avec possibilité de report en 2009 pour les autres.

Directeur de l'USP, Jacques Bourgeois a de son côté insisté sur la nécessité de la transparence concernant la formation des prix, les marges et l'origine des produits.

L'USP reste par ailleurs ferme au sujet de la politique financière de la Confédération. Elle exige que le crédit de programme de 14 milliards de francs défini jusqu'à fin 2003 soit utilisé dans sa totalité et adapté au renchérissement pour les années 2004 à 2007. /ap

Fin du conflit dans la construction

Retraite à 60 ans ■ Les syndicats et les patrons parviennent à un accord. Le financement des rentes constituait la principale pierre d'achoppement. Nouvelle convention nationale signée

Après la grève nationale du 4 novembre, le secteur de la construction retrouve son calme. Syndicats et patrons ont mis fin, hier, au conflit qui les opposait depuis des mois sur la retraite anticipée à 60 ans.

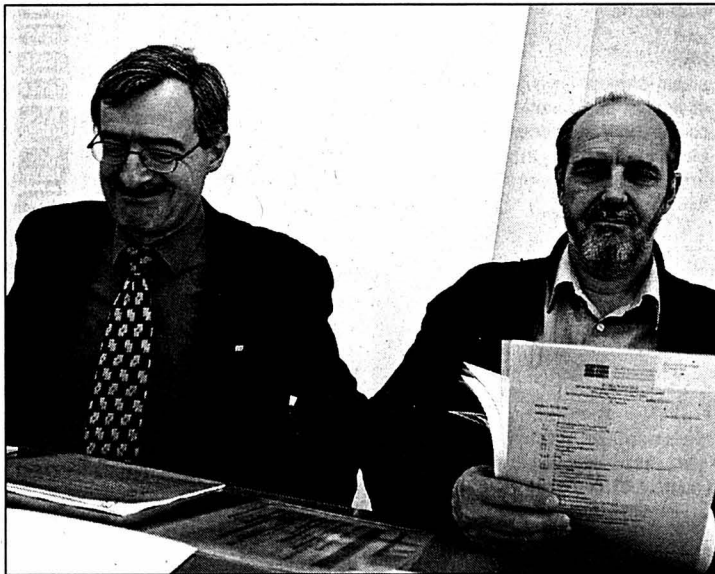
«Bonne solution»

Réunis en conférence de presse à Zurich aux côtés de la Société suisse des entrepreneurs (SSE), les représentants des syndicats affichaient leur satisfaction devant l'accord signé. «C'est une bonne solution», a souligné Hansueli Scheidegger, secrétaire central du Syndicat industrie et bâtiment (SIB). Max Haas, président de Sina, a même parlé de «journée historique». Du côté de la SSE, son directeur Daniel Lehmann affirmait pour sa part que les principales réticences du patronat avaient été prises en compte. Le financement des rentes et le champ d'application de la conven-

tion constituaient à ce jour pour la SSE la principale pierre d'achoppement.

En raison du conflit qui s'est éternisé, la convention collective sur la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction entrera en vigueur avec six mois de retard, soit le 1er juillet 2003. Concrètement, la plupart des points négociés ce printemps – entérinés en assemblées autant par la SSE que par les syndicats – ont été reconduits. Dès le 1er juillet, les cotisations et les premières rentes seront donc versées. En contrepartie, les ouvriers du bâtiment font une concession au patronat en renonçant à des hausses des salaires réels en 2003, seul le renchérissement étant couvert.

La retraite anticipée à 60 ans entrera progressivement en vigueur d'ici à 2006. Au total, ces retraites transitoires représenteront en 2004 un volume de 250 millions, soit



Vasco Pedrina (à gauche), président central du SIB, et Hansueli Scheidegger, secrétaire central du syndicat.

PHOTO KEYSTONE

5% de la masse salariale, a déjà estimé la SSE. Ces rentes se monteront à 70% du salaire moyen de la dernière année d'occupation, majorées d'un montant forfaitaire

annuel de 6000 francs. Les cotisations à l'AVS et à la caisse de pension pendant la retraite anticipée sont payées par le Fonds de retraite. Ce dernier, qui doit encore être

créé, sera chapeauté à parité par les employeurs et les syndicats.

Comme prévu, la rente transitoire sera financée par une cotisation salariale de 4% pour les employeurs et de 1% pour les travailleurs. Les cotisations resteront inchangées jusqu'en 2011 pour les employeurs. Pour combler le retard pris dans l'application de la convention, les patrons effectueront toutefois des versements supplémentaires pendant 18 mois.

La SSE a souligné que les parties se pencheront sur la question de cette rente transitoire en été 2005. Ils examineront notamment si le niveau accordé peut être maintenu avec des cotisations inchangées. Si tel n'était pas le cas, les prestations seraient alors adaptées vers le bas dès 2006, selon la convention. En outre, point important pour la SSE, le Conseil fédéral devra donner son feu vert à l'exten-

sion de l'accord à toute la branche de la construction. Selon le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), ce devrait être chose faite avant le 1er juillet 2003.

Grève nationale du 4 novembre

Dans la foulée, patrons et syndicats ont aussi signé la nouvelle convention nationale de travail (CNT). Elle entrera en vigueur comme prévu le 1er avril 2003. Alors que tout semblait sur les rails au printemps, les fronts s'étaient durcis cet automne. De sommations en menaces, les syndicats avaient organisé une grande grève nationale de protestation le 4 novembre. Des milliers d'ouvriers du bâtiment étaient descendus dans la rue. Suite à cette démonstration de force – la plus importante en 55 ans – les partenaires sociaux n'ont eu besoin que de deux rounds de négociations pour se mettre d'accord. /ats

Une assurance chômage généreuse

Social ■ Aucun pays de l'OCDE n'offre des prestations aussi élevées aux sans-emploi

Par Pierre Bessard

Le marché suisse du travail se distingue par sa flexibilité, un avantage qui se traduit par un taux de chômage trois fois plus bas que la moyenne européenne, ainsi que par le taux d'occupation le plus élevé d'Europe.

Réinsérer rapidement les chômeurs

Dans ce cadre favorable à la création d'emplois et de richesses, le pays dispose d'une politique du marché du travail qui vise à réinsérer rapidement et durablement les chômeurs: l'efficacité des offices régionaux de placement (ORP) a contribué en grande partie à la forte baisse du chômage entre 1997 et 2002. En comparaison internationale, l'assurance chômage actuelle s'avère toutefois trop généreuse pour éviter un tourisme social, notamment de travailleurs en provenance de l'UE. L'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'Union nécessite un allongement de la durée de cotisation pour parer à cette éventualité d'abus, dont le coût est estimé entre 300 et 500 millions de francs par an.

En Suisse, cette modification ne touche qu'un tout petit

nombre de personnes au début de leur carrière professionnelle: ces individus peuvent généralement faire preuve de plus de flexibilité pour trouver un nouvel emploi. S'il est tout à fait juste que les travailleurs étrangers puissent bénéficier des mêmes prestations que tout le monde, le principe de totalisation lié à l'accord sur la libre circulation implique que la durée de cotisation effectuée dans un pays de l'UE soit prise en considération lorsqu'il s'agit de déterminer si un chômeur remplit les conditions nécessaires à l'octroi d'indemnités.

Mais avec une période de cotisation extrêmement courte de six mois, un chômeur a droit actuellement à une indemnisation de deux ans, une durée également en décalage avec la pratique à l'étranger. De plus, le taux d'indemnisation de 70% à 80% du salaire assuré, qui ne diminue pas au fil des mois, accroît encore l'attrait de la Suisse, sans mentionner le niveau élevé des salaires dû à une productivité supérieure à la moyenne.

Le cas d'un jeune travailleur étranger qui travaille cinq mois dans son pays avant de trouver un emploi similaire en Suisse illustre cette problématique: s'il est licencié après un mois de travail, il peut bénéficier de

VOTATIONS FÉDÉRALES



deux ans d'indemnités en vertu du système actuel. Le niveau des salaires en Suisse assurerait une indemnité, même à 80% du gain assuré, sensiblement supérieure aux salaires en vigueur dans la plupart des pays de l'UE.

Tourisme social

La correction de la durée de cotisation, conjuguée au raccourcissement de la durée de prestation, s'avère donc absolument nécessaire. Avec la révision de l'assurance chômage, le travailleur précité devrait encore travailler six mois pour percevoir des indemnités pendant un maximum de 18 mois. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) calcule que les mesures prévues ne permettront certes pas de réduire totalement le tourisme social, mais néanmoins de réduire son coût de 150 millions.

En plus de la totalisation des périodes d'assurance et d'emploi, l'accord sur la libre circulation englobe également le principe de l'exportation des prestations pour une durée maximale de trois mois: cette clause permet à un chômeur de chercher du travail dans un autre pays de l'UE pendant cette période. Cette possibilité pourrait également contribuer à augmenter les coûts de l'assurance chômage dans sa version actuelle. /PBE-L'Agefi

«Session Dreifuss»

Parlement ■ AVS, LPP, AI et Lamal au menu d'hiver

De Berne François Nussbaum

Si on parle «du successeur» de Ruth Dreifuss, c'est évidemment parce que l'équivalent féminin n'existe pas en français. C'est d'ailleurs en dehors de cette querelle linguistique que Jean Studer tente de convaincre le groupe socialiste de l'inclure dans sa proposition officielle aux Chambres, avec une ou deux femmes. On saura vendredi si le groupe suit le comité directeur du parti, qui a donné la priorité à «une socialiste romande»: Micheline Calmy-Rey, Liliane Maury Pasquier ou Ruth Lüthi. Le Parlement étant totalement libre de son choix, il reste à savoir si un(e) «outsider» peut accepter son élection (le 4 décembre).

Nouvelles présidences

Le même jour, Pascal Couchepin sera élu président de la Confédération et Ruth Metzler vice-présidente. En début de session (25 novembre), Liliane Maury Pasquier (soc/GE) cédera la présidence du National à Yves Christen (rad/VD). Aux Etats, Gian-Reto Plattner (soc/BS) remplacera Anton Cottier (PDC/FR). Mais, bien qu'arrivée en fin de mandat, Ruth Dreifuss ne va pas se tourner les pouces. Devant le Conseil des Etats, la première semaine, elle défendra la 11e révision de l'AVS, la 4e révision de l'AI et la 1e révision de la LPP. La semaine suivante, c'est au Conseil national qu'elle assumerà la 2e révision de la Lamal.

Dans ces dossiers touffus, les débats porteront notamment sur le niveau des retraites anticipées AVS, la rationalisation des prestations AI et l'avenir de la prévoyance LPP (que la commission des Etats refuse d'ouvrir aux bas salaires). Dans la Lamal, les relations médecins-assureurs seront à peine dis-

cutés. Schématiquement, la droite entend retirer aux médecins le droit automatique au remboursement par les caisses: il faudrait négocier des contrats avec les assureurs. La gauche répond en privilégiant le modèle d'une caisse unique. Mais il sera aussi question d'un plafonnement différencié des primes selon le revenu. On retiendra trois autres dossiers au National. D'abord les allègements fiscaux (pour les familles, les entreprises, les propriétaires et le commerce de titres). Ensuite le congé-maternité pour les salariées (14 semaines payées à 80%). Enfin, l'initiative Avanti et un contre-projet (deuxième tube routier au Gothard).

Trois débats importants également aux Etats: révision du droit du bail (initiative de l'Asloca en toile de fond), réforme de l'organisation judiciaire fédérale (règles d'accès – contestées – au Tribunal fédéral) et réglementation touchant les organismes génétiquement modifiés dans l'agroalimentaire (paquet gen-lex).

Querelles budgétaires

Il faut également mentionner l'examen, traditionnel à la session d'hiver, de la politique budgétaire: deux jours dans chaque chambre, sans compter l'élimination des inévitables divergences. Le Conseil fédéral propose un budget 2003 revu à la baisse, les recettes étant soudain apparues plus faibles que prévu. Pour une partie de la droite (UDC en tête), le respect des règles imposées par le frein à l'endettement doit pousser à des coupes beaucoup plus draconiennes dans les dépenses. D'autres diront que ce frein laisse une marge de manœuvre, du côté des dépenses, lorsqu'on est en récession – ce qui semble bien être le cas. /FNU

ENBREF

INITIATIVE «AVANTI» ■ Modifications formelles. La commission des transports du National a apporté quelques modifications formelles à son contre-projet à l'initiative «Avanti», mais elle maintient le cap sur le principe. Outre un deuxième tube au Gothard, elle veut un fonds destiné au financement. Le ministre des finances Kaspar Villiger est, lui, opposé à la création de ce fonds pour des raisons budgétaires. Il craint que la marge d'intervention du gouvernement ne soit réduite. /ats

FLAVIO MASPOLI ■ Réquisitoire. Le procureur Emanuele Stauffer a requis hier 16 mois de détention avec sursis contre le conseiller national Flavio Maspoli (Lega/TI), qui comparaît depuis lundi devant le tribunal pour des délits liés aux faillites de deux de ses sociétés. Les faillites de ces dernières ont laissé un découvert de plus de huit millions. Aujourd'hui, la parole sera au défenseur du conseiller national, Me Riccardo Rondi, de Locarno. /ats

PUBLICITE

Le 24 novembre,
OUI à une assurance chômage sûre et solidaire



«La révision de l'assurance chômage améliore de nombreuses prestations et maintient le niveau des indemnités. Elle assure une excellente protection.»
Rémy Scheurer, Conseiller national PLS, Hauterive

Comité romand
«Oui à une assurance chômage sûre et solidaire»
CP 3085 - 1211 Genève 3 - www.oui-laci.ch
Resp.: C.Lance 118-743690/ROC

Comparaison internationale

Pays	Durée de cotisation	Durée de prestation	Montant du salaire
Suisse (révision)	12 mois	18-24 mois	70-80%
(actuellement)	6 mois	24 mois	70-80%
Etats-Unis	12 mois	6 mois	50-67%
Allemagne	12-24 mois	6-12 mois	60-67%
Autriche	12 mois	5 mois	60-80%
France	8-14 mois	15-30 mois	40-57%
Italie	12 mois	4,5 mois	30%

SOURCES: PROF. Y. FLÜCKIGER; MESSAGE DU CONSEIL FÉDÉRAL; DÉPARTEMENT AMÉRICAIN DU TRAVAIL

Changez pour sunrise sans changer de numéro.

• Conservez votre numéro 079/078

• Des tarifs avantageux

• Des services attractifs:

MMS, myzone, roaming dans 128 pays

Plus d'infos chez votre succursale
mobilezone ou sous www.sunrise.ch

079-409 2167

communication is life sunrise

Sony Ericsson T68i GPRS

Jamba! pré-configuré w@p

- tribande 900/1800/1900 MHz
- rayonnement absorbé: SAR 0,49
- poids: 86 grammes
- Standby: jusqu'à 250 heures
- temps de communication: jusqu'à 480 minutes
- accumulateur: Li-Polymer 700 mAh
- High-Speed avec GPRS et HSCSD
- navigateur w@p 1.2.1
- affichage avec 256 couleurs
- PC synchronisé avec MS Outlook
- Joystick pour simplifier les manipulations
- Voice Dialing/Voice Memo
- Vibra Alarm
- Jeux
- MMS
- album-photos/navigateur pour sons
- économiseur d'écran
- calculatrice/minuterie/réveil
- Bluetooth/Interface IrDa intégré
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!



- Triband
- Standby 250h
- Weight 86g
- Color Display
- Jamba! W@P
- GPRS
- HSCSD
- Games
- Voice Dialing
- Blue-tooth
- PCsync
- MMS



Fr. 50.- de rabats supplémentaire si vous passez chez sunrise avec un numéro 078 ou 079!

Avec sunrise 15 pour 24 mois

Fr. 99.-

Sony Ericsson T68i GPRS

699.-

moins la remise

- 650.-

vous payez*

49.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 75 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

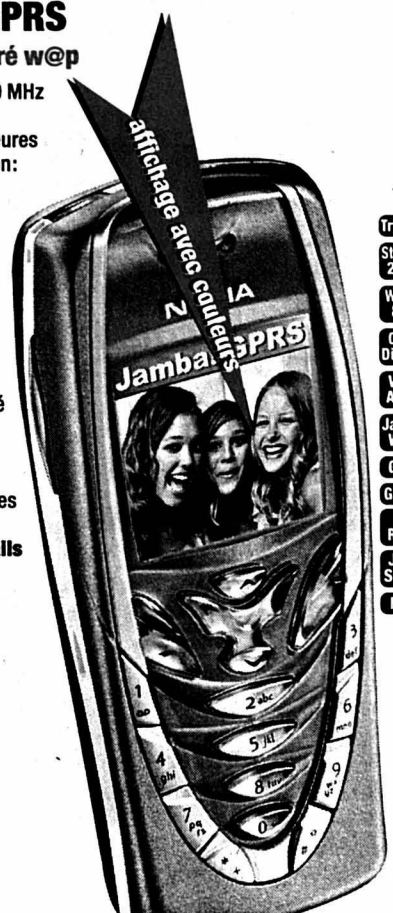
abonnement	Inclus	prix/mois
sunrise value	30 SMS	Fr. 12.-
sunrise 15	15 minute	Fr. 25.-
sunrise 75	75 minute	Fr. 40.-
sunrise 175	175 minute	Fr. 80.-
sunrise 300	300 minute	Fr. 120.-
sunrise 500	500 minute	Fr. 160.-



Nokia 7210 GPRS

Jamba! pré-configuré w@p

- tribande 900/1800/1900 MHz
- poids: 83 grammes
- Standby: jusqu'à 240 heures
- temps de communication: jusqu'à 240 minutes
- affichage avec 4096 couleurs
- navigateur w@p 1.2.1
- GPRS/Java
- sonneries MIDI polyphoniques
- fonction mains-libres intégrée
- radio OUC stéréo intégré
- SMS/MMS
- Vibra Alarm
- interface infrarouge
- façades interchangeable (en option)
- lire et écrire des e-mails avec Jamba!



- Triband
- Standby 240h
- Weight 83g
- Color Display
- Vibra Alarm
- Jamba! W@P
- GPRS
- Games
- FM Radio
- Java Script
- MMS



Fr. 50.- de rabats supplémentaire si vous passez chez sunrise avec un numéro 078 ou 079!

Avec sunrise 15 pour 24 mois

Fr. 149.-

Nokia 7210 GPRS

799.-

moins la remise

- 700.-

vous payez*

99.-

* à la conclusion d'un abonnement sunrise 75 pour au moins 24 mois. Sans la carte SIM d'une valeur de Fr. 40.-.

mobilezone
the best for communication

Nouveau: Centre commercial Manor à Marin-Epagnier! Bienne Loeb, Nidaugasse 50; Centre Boujean, Zürichstr.24; Nidaugasse 60 Crissier Centre Migros Delémont Avenue de la Gare 42 Fribourg Rue de Romont 6; Bd de Pérolles 11 Genève EPA, Centre Commercial, Meyrin; Rue Rousseau 2; Rue de la Croix d'Or 4; EPA, Rue de Carouge 12; Eauz-Vives 2000; Place du Molard 3; Centre Commercial Planete Charmille Lausanne Rue Mauborget 12; Rue de Bourg 17 La Chaux-de-Fonds Avenue Léopold-Robert 33; Carrefour, Bd des Eplatures 20 Martigny Centre Commercial Manoir Morges Grand-Rue 10 Neuchâtel Rue du Seyon 5 Sierre Centre Commercial Signy Centre Commercial Sion EPA, Rue de la Dent-Blanche 4 Vernier Carrefour, route de Meyrin 171 Vevey, Rue du Simplon 35 Yverdon Centre Commercial Bel-Air, Rue d'Orbe 1. www.mobilezone.ch Ces offres aussi dans les succursales best-buy: Bienne Bahnhofstr. 6 Colomby CC - Entre 2 Foussaux, Route du Montagnier nouveau Martigny Otto's, Rue du Simplon Sion Rue du Scex 3 www.bestbuy.ch

service line: 0900 56 74 56 (Fr. 2.13/Min.)

144-09907/ROC

enchères immobilières

CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

VENTE: APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

Date et lieu des enchères: JEUDI 12 décembre 2002, à 9 h, salle du conseil général, rue Louis-Favre 39, 2017 Boudry.

Cadastre: Gorgier
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 5453/L 30/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 5072 avec droits spéciaux sur appartement centre comprenant: Etage: Sous-sol: une chambre, un labo, un hall, une salle de bains-W.C. 38 m². Plus les locaux annexe suivant: Sous-sol: Annexe L1, cave 2 m². Combles: Annexe L2, galetas 13 m² sis Cerisiers 3, 2023 Gorgier.

Total surface 53 m².

Estimations:
cadastrale 2001 Fr. 66.000.-
de l'expert 2002 Fr. 62.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 5072 Plan folio 3, AU TRONCHET, place-jardin (872 m²), habitation (416 m²), sis Les Cerisiers 3, 2023 Gorgier.

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1^{er} rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mardi 19 novembre 2002, de 10 h à 11 h, sur rendez-vous avec la gérance Régie immobilière Jouval S.A., Raffinerie 1, 2004 Neuchâtel, 032 723 08 88.

Aucun droit de préemption (art. 712c, CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété. Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121439/DUO

CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

VENTE: APPARTEMENT EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE

Date et lieu des enchères: mardi 10 décembre 2002, à 9 h, Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

Cadastre: La Coudre
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 2451/H 158/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 1638 avec droits spéciaux sur les locaux suivants de l'appartement ouest de: Niveau: 4^e: trois chambres, un hall, une cuisine, une salle de bains, un W.-C., un réduit, un balcon 108 m². 5^e: une chambre, un W.-C.-douche, un réduit 43 m². Plus le local annexe suivant: 1^{er}: Annexe H1, cave 6 m² sis rue de Champréveyres 2, 2000 Neuchâtel.

Total surface 157 m²~.

Estimations:
cadastrale 2001 Fr. 392.000.-
de l'expert 2002 Fr. 389.000.-

Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 1638 Plan folio 105, BEAURIVAGE, jardin (200 m²), accès-place (258 m²), habitation, bureau (311 m²), sis rue de Champréveyres 2, 2000 Neuchâtel.

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1^{er} rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mercredi 20 novembre 2002, de 9 h à 10 h, sur rendez-vous avec la gérance Régie immobilière Jouval S.A., Raffinerie 1, 2004 Neuchâtel, 032 723 08 88.

Aucun droit de préemption (art. 712c, CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121444/DUO

CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

VENTE: ATELIER ET BUREAU EN PPE

Date et lieu des enchères: mardi 10 décembre 2002, à 10 h, Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

Cadastre: Neuchâtel
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 11009/B Plan folio 103, 400/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 9221 avec droits spéciaux sur les locaux suivants: Etage: Rez: Atelier avec bureau et empiètement au 1^{er} étage de quatre coupes et local de ventilation (239 m²). Plus le local annexe suivant: Annexe B1, local de stockage, vestiaire et W.-C. (33 m²) sis chemin de Maujobia 6, 2000 Neuchâtel.

Total surface 272 m².
Estimations:
cadastrale 2001 Fr. 397.000.-
de l'expert 2002 Fr. 355.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 9221 Plan folio 103, CHEMIN DE MAUJOBIA, place-jardin (421 m²), habitation, atelier (415 m²), sis chemin de Maujobia 6, 2000 Neuchâtel.

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1^{er} rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mercredi 20 novembre 2002, de 14 h à 15 h, sur rendez-vous avec la gérance GECO Neuchâtel, M. Gindrat, rue St-Honoré 3, 2001 Neuchâtel, 032 727 75 00.

Un droit de préemption au bénéfice des propriétaires d'étages (art. 712c, CCS) est annoté au Registre foncier, et mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121448/DUO

La décision revient maintenant à Saddam

Irak ■ Le Parlement s'est aligné sur sa commission

Le Parlement irakien a proposé hier le rejet de la résolution de l'ONU sur le désarmement de l'Irak. Mais il a laissé à Saddam Hussein le soin de décider de cette question, des démarches qualifiées par Washington de «théâtre politique».

Les députés ont adopté une recommandation faite la veille par la Commission parlementaire des affaires étrangères et arabes de la Chambre, rejetant la nouvelle résolution du Conseil de sécurité. Le vote est intervenu après qu'Oudaï Saddam Hussein, l'influent fils aîné du président irakien, eut pourtant fait parvenir dans la matinée aux parlementaires un document leur demandant d'approuver la résolution 1441. Le Parlement a voté à l'unanimité

un texte qui «mandate la direction politique pour prendre» les décisions «qu'elle jugera opportunes pour défendre le grand peuple d'Irak, son indépendance et sa dignité», a déclaré le président de la Chambre, Saadoun Ham-madi.

Jusqu'à vendredi

Selon la procédure officielle, la recommandation du Parlement doit désormais être soumise au Conseil de commandement de la révolution, la plus haute instance du pouvoir irakien, présidée par Saddam Hussein. La résolution 1441 accorde à Bagdad jusqu'à vendredi pour en accepter les modalités, qui durcissent le régime d'inspection de ses programmes d'armes de destruction massive./reuter-afp



Des députés examinant le document remis par Oudaï Hussein. Ils n'en tiendront pas compte. PHOTO KEYSTONE

La contestation enfle à Téhéran

Iran ■ Des étudiants protestent contre la condamnation à mort d'un universitaire et réclament plus de liberté

La tension est encore montée hier à l'Université de Téhéran: 3000 étudiants se sont dits «prêts à la révolte» malgré la menace du guide suprême de la République islamique de recourir à la «force du peuple» en cas de crise.

Quelques centaines samedi, un millier dimanche, le double et le triple lundi et hier: les étudiants, dont l'ampleur de la réaction a surpris, sont chaque jour plus nombreux à se rassembler dans la capitale.

Non seulement ils protestent contre la condamnation à mort de l'intellectuel et universitaire Hachem Aghajari, la semaine précédente, mais ils réclament aussi plus de libertés et contestent l'ordre établi.

Ces manifestations sont les plus importantes depuis trois ans. Hier comme la veille, les forces de l'ordre ont contenu les étudiants sur le campus de l'université pour les empêcher de gagner la ville et rééditer éventuellement les manifestations de juillet 1999. Des milliers d'étudiants étaient descendus dans la rue à la suite d'une intervention de police dans un dortoir. Le mouvement avait alors été durement réprimé.

Milices en réserve

Le Guide suprême de la Révolution, Ali Khamenei,



Sur le campus de Téhéran, les protestataires tenant des portraits du professeur Hachem Aghajari, condamné à mort. PHOTO KEYSTONE

numéro un du régime, a menacé lundi soir de reprendre les choses en main avec le concours de la «force du peuple» si la confrontation de plus en plus dure entre conservateurs et réformateurs qui se partagent les pouvoirs entraînait une dégradation irrémédiable de la situation.

Le Guide n'a pas précisé ce qu'il entendait par «force du peuple». Mais celle-ci évoque

immanquablement l'appel aux redoutables volontaires islamistes, les Bassidji, milice qui se dit forte de sept millions de membres dans le pays et qui avait déjà violemment ramené l'ordre en 1999.

La menace brandie par Ali Khamenei n'a pas dissuadé les étudiants. Dans plusieurs universités de la capitale, notamment celle de Chahid Behechti, où Hachem Aghajari a

fait ses études, ils ont fait la grève des cours. Des rassemblements ont eu lieu dans plusieurs universités de province pour condamner le verdict.

Khatami également apostrophé

Mais c'est à Téhéran que la mobilisation est la plus forte. Les slogans y deviennent de plus en plus violents: «Mort au despotisme», «mort aux talibans, de Kaboul à Téhéran», «L'Iran est devenu la Palestine» ou encore «le mouvement étudiant est prêt à la révolte».

Des mots d'ordre particulièrement virulents contre le chef du pouvoir judiciaire et l'ancien président Ali Akbar Hachemi Rafsandjani, aujourd'hui chef de l'instance suprême d'arbitrage politique, ont été repris par la foule. D'autres ont réclamé la démission du président réformateur Mohammad Khatami mais aussi l'organisation d'un référendum.

Les appels pour une révision du verdict de mort contre Hachem Aghajari ont continué à se multiplier, y compris dans le camp conservateur. Mais la contestation, au moins chez les étudiants, déborde désormais le cadre de cette affaire. Reste à savoir d'où pourrait venir l'apaisement, des réformateurs, des conservateurs ou encore de la justice, bastion de la droite./afp

COLOMBIE

Enlèvement de l'archevêque de Bogota

L'enlèvement de Mgr Jorge Jimenez, président de la Conférence épiscopale latino-américaine, a provoqué une vive émotion hier en Colombie.

Le pape a lancé un appel à la guérilla pour qu'elle libère le prélat et ne lui fasse aucun mal.

L'archevêque de Bogota avait quitté Zipaquirá en voiture lundi pour présider à des offices religieux dans le nord de la capitale, lorsqu'il a été capturé avec le curé de Pacho par un commando des Farc, principale guérilla (marxiste) du pays andin. C'est son chauffeur, relâché par les ravisseurs, qui a donné l'alerte aux autorités.

Une vaste opération militaire, qui était toujours en cours hier, a été aussitôt déclenchée pour le retrouver./afp-reuter

En guise de riposte, un raid dans le camp palestinien de Tulkarem

Proche-Orient ■ Selon Israël, l'auteur de la tuerie du kibboutz de Metzger venait de cette région

L'armée israélienne a pénétré hier matin dans le camp de réfugiés de Tulkarem, en Cisjordanie. Une opération menée en riposte à l'attentat lundi dans un kibboutz du nord du pays qui a coûté la vie à cinq civils, dont deux enfants.

Une vingtaine de véhicules blindés israéliens ont effectué un raid dans le camp de réfugiés palestiniens de Tulkarem. Ils ont quitté le camp après avoir procédé à deux arrestations, selon des sources sécuritaires palestiniennes.

Selon les autorités, le Palestinien auteur de la tuerie provenait de Tulkarem ou de sa région. Cette ville autonome palestinienne se trouve à une dizaine de kilomètres du kibboutz de Metzger, scène de la

tuerie de la nuit de dimanche à lundi.

Un début

Le porte-parole de l'armée a annoncé dans un communiqué la destruction de «la maison de Mohammad Naïfeh Abou Rabya, un haut responsable du Fatah qui a procédé à l'envoi du terroriste» auteur de l'attaque contre le kibboutz. Celle-ci avait été revendiquée par les Brigades des martyrs d'al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah, mouvement du président palestinien Yasser Arafat.

Bien que les autorités israéliennes n'aient pas précisé la nature de leur riposte, le raid de Tulkarem semblait n'être qu'un début. «Arafat doit partir, car il est responsable de cet attentat terroriste. Il dirige le mouvement qui a revendiqué ce crime

et doit être chassé d'Eretz Israël» (Israël dans ses frontières bibliques), a déclaré le ministre de l'Environnement, Tsahi Hanegbi.

Initiative compromise

Tsahi Hanegbi a qualifié de «mensonge» la condamnation de l'attaque par Yasser Arafat et la création par ce dernier d'une commission d'enquête à ce sujet. Un conseiller d'Arafat, Mamdouh Naoufal, a cependant affirmé que le leader palestinien était déterminé à identifier les commanditaires de l'attentat.

La reprise des violences compromet l'initiative de paix de l'Américain David Satterfield, qui prévoit principalement des réformes palestiniennes et des retraits militaires israéliens./afp-reuter

Un Etat chypriote sur le modèle suisse

ONU ■ Kofi Annan remet ses propositions aux deux parties

Le secrétaire général des Nations Unies Kofi Annan a proposé pour régler la question chypriote l'adoption d'un Etat inspiré de la Suisse. Il préconise la création d'un gouvernement fédéral et de deux «Etats constituants».

Kofi Annan a déposé lundi soir devant le Conseil de sécurité, convoqué à l'improviste, un résumé d'une dizaine de pages d'un document qui en compte 150. Il avait été remis en fin de matinée simultanément au président chypriote Glafcos Cléridès à Nicosie et à un émissaire du chef de la communauté chypriote turque, Rauf Denktash, hospitalisé à New York.

Une occasion à saisir

À l'issue de la réunion à huis clos du Conseil, le secrétaire général a appelé les dirigeants grec et turc de Chypre à examiner avec soin son plan de paix, en leur donnant une semaine pour y répondre.

Ce plan peut «former la base d'un règlement complet du problème chypriote», a affirmé Kofi Annan devant la presse. Cette île de Méditerranée orientale est divisée en deux secteurs depuis 1974.

Le premier ministre grec Costas Simitis a salué ce plan, y voyant un nouveau départ pour Chypre. Rauf Denktash, qui s'était jusqu'alors opposé à toute une série de proposi-

tions onusiennes, a promis de considérer le texte «avec un esprit positif».

Kofi Annan a refusé d'entrer dans le détail de son plan, mais a indiqué: «Je pense qu'ils (les dirigeants grec et turc) comprendront que nous avons une occasion d'aller de l'avant et qu'il y a un calendrier unique pour avoir une Chypre unie dans l'Union européenne, et j'espère qu'ils vont la saisir». Dans un mois aura lieu en effet le sommet européen de Copenhague où devrait être évoquée l'adhésion de Chypre à l'UE et la candidature turque.

Le document de Kofi Annan proclame qu'il «y a une seule citoyenneté chypriote dont l'attribution sera définie par une loi spéciale de l'Etat commun». La présidence est tournante. Le texte régit également la démilitarisation de l'île et les frontières des deux Etats constituants.

Ankara se donne un temps de réflexion

La remise de ce plan intervient à l'issue de onze mois de négociations sous l'égide de l'ONU entre Glafcos Cléridès et Rauf Denktash. Pour sa part, la Turquie veut se donner assez de temps pour étudier le plan de l'ONU. «C'est un texte si complet avec des documents si détaillés que chacun a besoin de temps pour l'examiner», a dit hier le ministre turc des Affaires étrangères sortant Sukru Sina Gurel./ats-afp-reuter

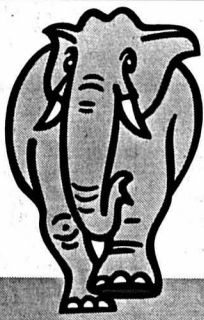
ENBREF

TPI ■ Nouvelle suspension du procès Milosevic. Le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international (TPI) a été suspendu hier en raison de la mauvaise santé de l'ancien président yougoslave. C'est la deuxième fois ce mois-ci que l'audience doit être reportée. Slobodan Milosevic souffre de fatigue et d'hypertension artérielle. Des médecins doivent faire un rapport complet sur son état de santé./reuter

AL-JAZIRA ■ Un message attribué à Ben Laden. La chaîne de télévision qatariote Al-Jazira a diffusé hier soir un enregistrement sonore attribué à Oussama Ben Laden. Le terroriste y saluerait notamment les récents attentats à Bali, au Yémen et au Koweït, ainsi que la prise d'otages de Moscou. Dans son message adressé «aux alliés des Etats-Unis», Ben Laden met en garde plusieurs pays européens./afp

TERRORISME ■ Ports européens en état d'alerte. De nombreux ports européens accueillant des ferry-boats ont été placés en état d'alerte dans la perspective d'éventuelles attaques terroristes, ont annoncé hier les autorités portuaires et des responsables du gouvernement britannique. La sécurité a également été renforcée en France, en Estonie, en Lituanie, en Lettonie et dans des ports scandinaves./ap

DANEMARK ■ Zakaïev reste en prison. Akhmed Zakaïev, l'émissaire du président indépendantiste tchétchène Aslan Maskhadov arrêté le 30 octobre au Danemark à la demande de la Russie, restera en prison. Un juge a prolongé hier sa détention provisoire de deux semaines. Selon les analystes, le maintien en détention d'Akhmed Zakaïev est de nature à améliorer les relations entre Copenhague et Moscou./afp



MAGRO

www.magro.ch

LE LANDERON • CERNIER
CORTAILLOD

CORTAILLOD

Ouvert tous les jours non-stop, sauf le lundi

Offres valables jusqu'au 16 novembre 2002,
jusqu'à épuisement du stock

Les prix gelés!

Lait entier
UHT et drink

Maximum 36 litres par achat



HIT

Le litre

~~1.30~~
1.15

Clémentines d'Espagne

PRIX MAGRO

Le kilo

~~1.80~~
1.80



Milco, yogourts aromés
assortis, mocca ou fruits

PRIX MAGRO

6 x 150 g

~~4.95~~
3.90



Rösti
St-Galler

PRIX MAGRO

6 x 500 g

~~8.90~~
8.90

Pinot Noir Suisse

PRIX MAGRO

6 x 75 cl

~~31.-~~
25.-



OMO standard
54 lessives

HIT

~~25.90~~

5,94 kilos

15.90



Papier WC
Moltonel bleu

PRIX MAGRO

12 rouleaux

~~10.90~~
10.90



Fendant du Valais
Ardoisier AOC 2001

PRIX MAGRO

6 x 75 cl

~~39.-~~
23.90



BON D'ACHAT 10.-

sur tout achat dès Fr. 100.-

Non cumulable - Valable jusqu'au 16.11.2002

Viande hachée
de bœuf

PRIX MAGRO

Le kilo

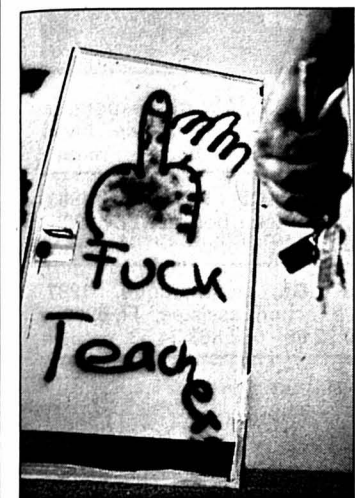
~~14.50~~
7.50



Noix d'épaule fumée	Le kilo	17.50	9.90
Viande séchée	400 g, le kilo	56.50	49.-
Lard sec	1/2 plaque, le kilo	25.00	16.80
Lard sec	morceaux, le kilo	28.-	17.80



UVRIER • CITY SION • SIERRE • BRAMOIS • MARTIGNY • COLLOMBEY • ROCHE • ROMANEL • ETOY • MONTAGNY-PRÈS-YVERDON
LE LANDERON • CERNIER • CORTAILLOD • COURRENDLIN



Insolents, turbulents, indisciplinés n'ont qu'à bien se tenir à Berne.

PHOTO ARCH-KEYSTONE

BERNE

Bannis d'école

Les écoles bernoises pourront exclure pendant douze semaines les élèves les plus difficiles. Le Tribunal fédéral (TF) a débouté une vingtaine de parents opposés à la nouvelle loi scolaire.

Depuis août dernier, la législation bernoise est plus sévère à l'égard des élèves perturbateurs. Ils peuvent être exclus si leur «comportement entrave sérieusement le bon fonctionnement de l'enseignement».

Pendant ces congés forcés, c'est aux parents de prendre en charge les élèves renvoyés de l'école.

Droit bafoué

Pas d'accord avec cette nouvelle sanction, 18 parents d'élèves domiciliés dans le canton ont recouru au TF.

Ils demandaient que la durée d'exclusion soit raccourcie à deux ou trois semaines au plus et que le renvoi soit assorti de mesures d'accompagnement prises par l'Etat.

Trop sévère, une exclusion de douze semaines portait, selon eux, atteinte au droit constitutionnel à bénéficier d'une formation suffisante et gratuite dans les écoles du canton.

Dans un arrêt diffusé hier, le TF a rejeté le recours. Ses arguments ne sont pas encore connus. Seul le dispositif de la décision a été rendu public.

Exclusion définitive

La plupart des cantons ont des règlements qui autorisent l'exclusion des élèves difficiles. Selon un travail de licence réalisé à l'Université de Berne en février 2002, seuls les cantons de Neuchâtel, de Soleure, de Schaffhouse et d'Obwald ne prévoient pas une telle sanction.

La législation vaudoise sur les écoles a même institué une exclusion définitive pour les cas les plus graves. Mais la mesure n'est envisageable que si la prise en charge par une autre institution que l'école est garantie. /ats

Justice via les Etats-Unis
Collision aérienne du lac de Constance ■ Une plainte collective déposée outre-Atlantique. Pression sur Skyguide

Les parents de 40 victimes de la collision aérienne au-dessus du lac de Constance veulent déposer une plainte collective aux Etats-Unis ces prochaines semaines. Les avocats allemands qui les représentent entendent ainsi faire pression sur Skyguide.

La plainte est dirigée contre deux sociétés américaines: la société de courrier DHL qui avait affrété l'avion cargo impliqué dans la catastrophe, et le groupe de technologie Honeywell, le fabricant des systèmes anti-collision (TCAS) des avions.

Dans une affaire de ce genre, une plainte aux Etats-Unis constitue la première étape de toute «procédure standard», a expliqué l'avocat berlinois Michael Witt hier à Zurich. Le droit est en effet plus favorable aux victimes outre-Atlantique.

Tactique juridique

M. Witt a concédé que cette action en justice faisait partie d'une tactique pour pousser la société suisse de contrôle aérien Skyguide, la principale responsable aux yeux de l'avocat, à s'asseoir «le plus vite possible» à la table des négociations.

Si la plainte aboutit, il est très probable que DHL et Honeywell se retournent contre Skyguide, ou plus précisément son assureur la Winterthur et le réassureur Swiss Re. Vu les montants faramineux en dommages et intérêts en jeu aux Etats-Unis, ces derniers ont donc tout intérêt à entamer des discussions pour trouver une solution à l'amiable, a laissé entendre Michael Witt.

Selon lui, Skyguide et les assurances ont refusé tout dialogue jusqu'à maintenant. Tout en se montrant confiant, M. Witt est conscient qu'il ne sera pas facile d'amener des «gros calibres» comme la Winterthur et Swiss Re à passer sans autre à table.

Plusieurs millions

L'avocat berlinois, qui était venu avec son associé Gerrit Wilmans, de Hambourg, n'a pas voulu préciser le montant des dommages-intérêts réclamés. Ils devraient toutefois être de l'ordre de «plusieurs millions de dollars». Les avocats allemands pensent déposer leur plainte aux Etats-Unis dans deux ou trois semaines.

Ils représentent actuellement les proches de 40 des 69 victimes de l'appareil Tupolev de la compagnie aérienne Ba-



Les avocats Gerrit Wilmans (gauche) et Michael Witt hier à Zurich.

PHOTO KEYSTONE

shkirian Airlines entré en collision avec un avion cargo de DHL en juillet dernier près d'Überlingen (D). Ces personnes ne doivent pas être traitées comme des survivants de «deuxième catégorie» parce qu'elles viennent d'Ufa - la capitale du Baschkortostan - et non de Paris, a dit Michael Wittig.

Les parents des douze membres d'équipage de même que la compagnie Bashkirian Airlines sont défendus par un autre avocat berlinois, Elmar Giemulla, qui a annoncé début octobre vouloir porter plainte contre Skyguide. Il réclame plus de 30 millions de dollars (45 millions de francs). /ats

Jean Ziegler réservé sur les OGM
ONU ■ Le Programme alimentaire mondial critique sa position. Aucun danger, selon lui

Le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation Jean Ziegler a exprimé hier publiquement des réserves sur l'utilisation des OGM. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a aussitôt critiqué la position de l'écrivain genevois.

Dans un communiqué, Jean Ziegler justifie ses réserves quant à «l'utilisation massive des

aliments génétiquement modifiés» (OGM). Il affirme que les OGM «peuvent comporter des dangers à moyen et long terme pour l'organisme humain et donc la santé publique», en ajoutant que le principe de précaution s'impose face aux divisions de la communauté scientifique sur cette question.

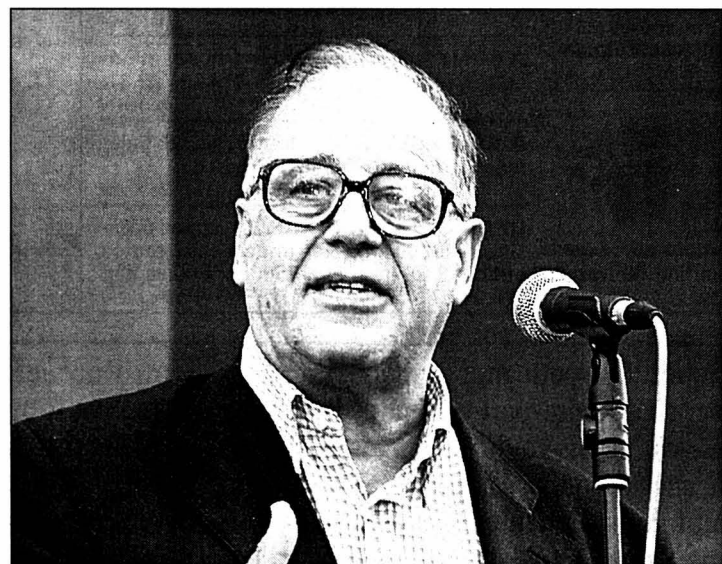
Le rapporteur de l'ONU ajoute que «l'argument selon le-

quel les OGM sont indispensables pour vaincre la malnutrition et la faim n'est pas convaincant». Il cite le directeur général de la FAO Jacques Diouf pour lequel il existe assez d'aliments non modifiés pour nourrir tous les affamés.

Jean Ziegler souligne aussi que «l'utilisation massive des OGM risque de rendre les paysans utilisateurs dépendants des sociétés multinationales fabricant et vendant les OGM».

En publiant ce communiqué, Jean Ziegler affirme répondre à des déclarations de l'ambassadeur des Etats-Unis au Conseil économique et social de l'ONU, faites le 11 novembre, l'accusant d'avoir violé son mandat.

La porte-parole du Programme alimentaire mondial, Christiane Berthiaume, a souligné que M. Ziegler exprime uniquement sa position personnelle et que les agences de l'ONU ne la partagent pas. Pour le PAM, l'OMS et la FAO, a souligné Mme Berthiaume, les OGM sur le marché ne comportent aucun danger pour la santé. /ats



Jean Ziegler.

PHOTO ARCH-MARCHON

Solaire en panne
Energie ■ Concept pour séduire un nouveau public

Les ventes de panneaux solaires en Suisse stagnent depuis plusieurs années. Pour y remédier, l'organisation faitière Swissolar et treize autres associations et entreprises ont présenté hier à Berne leur concept de «maisons Minergie».

Celui-ci vise à réduire les besoins des habitations en énergie grâce au solaire. En cas de très grand froid uniquement, un chauffage d'appoint comme un feu de cheminée peut s'avérer nécessaire.

Urs Wolfer, responsable de la section énergie solaire à l'Office fédéral de l'énergie,

espère que le marché sera stimulé par ce concept. Les ventes d'installations solaires n'ont pas progressé ces dernières années, regrette-t-il. La production de panneaux solaires se fait trop souvent en Suisse à la pièce. Une fabrication en série et la production d'éléments modulaires accroîtraient la compétitivité du solaire, relève M. Wolfer.

Plus de 10% du courant consommé en Suisse pourraient être produits grâce à l'énergie solaire. Aujourd'hui, la part de l'énergie produite grâce au soleil, au vent, au biogaz ou à la chaleur thermique s'élève à 0,8% seulement. /ats

LA POSTE

Fin du «P» sur les routes

Fin d'une époque pour les anciennes régies fédérales: La Poste et les CFF vont remplacer les plaques «P» de leurs véhicules par une immatriculation cantonale. Cette mesure concerne les 20.000 véhicules du géant jaune et les 2200 des CFF.

Le changement de plaques intervient dans le cadre de la révision de la loi sur la circulation routière et sera réalisé jusqu'à fin 2003. Les coûts de l'opération s'élèvent à 6 millions de francs pour La Poste et à 660.000 francs pour les CFF.

Avec l'entrée en vigueur de la révision en janvier 2004, La Poste perd l'autorisation de procéder à l'immatriculation et au contrôle de ses véhicules. /ats

ARMÉE

Chute d'un PC-7: deux morts

Deux militaires ont perdu la vie hier après-midi dans la chute d'un avion d'entraînement de l'armée sur le territoire de la commune de Bonaduz, aux Grisons. Le PC-7 s'est écrasé après avoir touché le câble du téléphérique Rhaezuns-Feldis. L'appareil est tombé à l'orée d'une forêt. Un juge d'instruction militaire assisté de spécialistes et d'experts en médecine enquêteront sur les circonstances du drame, a précisé un porte-parole des Forces aériennes. Le dernier accident mortel impliquant un avion militaire remonte à avril 1998. Un FA-18 s'était écrasé au-dessus de Crans-sur-Sierre. Les deux occupants avaient été tués. /ap

EN BREF

RITES SATANIQUES ■ Adeptes repentants. Quatre jeunes âgés de 18 à 22 ans ont été placés en garde à vue après la profanation de deux cimetières en Moselle. Selon les premiers éléments de l'enquête, les jeunes - trois garçons et une fille -, n'ont pas pris conscience sur le moment de la portée de leur geste. Le groupe venait de s'initier aux rites sataniques mélangés aux festivités d'Halloween. /ap

CHANSON ■ Mylène Farmer bien payée. Mylène Farmer «est la chanteuse la mieux payée de France», estime le mensuel Capital dans son édition de novembre. Il évalue à 15 millions de francs les revenus de l'interprète de «Libertine». Produits dérivés et droits d'auteurs placent l'artiste, née au Canada, «aux côtés des Johnny Halliday, Patrick Bruel et Jean-Jacques Goldman qui gagnent plus de six millions d'euros par an». /ats-afp

CINÉMA ■ Pinocchio rêve d'Oscar. L'Italie propose «Pinocchio» de Roberto Benigni dans la course à l'Oscar 2003 du meilleur film étranger. Près de 50 pays ont, ou vont faire de même. Après sélection, le jury attribuera la statuette le 23 mars à Los Angeles. Film événement de la rentrée en Italie, «Pinocchio» s'annonce comme un succès. L'ouvrage sortira le 26 mars en Suisse romande. /ats-afp

POCHE ■ Nouvelle collection romande. Les quatre premiers titres d'une collection en format de poche sortent de presse ces jours en Suisse romande. La collection s'intitule «Le savoir suisse». Elle souhaite jeter des ponts entre le monde de la recherche et le grand public. Les trois premiers volumes font le point sur les changements de climat, les turbulences de l'économie et la crise du logement. /ats

**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: LOCAUX INDUSTRIELS
OU COMMERCIAUX
EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE**

Date et lieu des enchères: mardi 10 décembre 2002, à 8 h, Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

Cadastre: Marin-Epagnier
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 3198/K Plan folio 7, LES SORS, SUR LES PLANCHES, 72,8/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 3000 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Etage: 2°: locaux industriels ou commerciaux sud 441 m², sis avenue des Champs-Montants 16A, 2074 Marin-Epagnier.

Total surface 441 m².

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 774.000.-
de l'expert 2002 Fr. 860.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 3000 Plan folio 7, LES SORS, SUR LES PLANCHES, jardin (543 m²), accès, place (2920 m²), bâtiment industriel, artisanal (1810 m²), partie entrepôt (BS 320 m²), sis avenue des Champs-Montants 16A, 2074 Marin-Epagnier.

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1° et 2° rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mercredi 20 novembre 2002, de 15 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous avec la gérance Fiduciaire Daniel Jaggi S.A., Transactions immobilières, Promenade-Noire 5, 2001 Neuchâtel, 032 724 40 88.

Aucun droit de préemption (art. 712c, CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété. Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121445/DUO

**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICES DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

VENTE: 2 forêts

Date et lieu des enchères: jeudi 12 décembre 2002, à 11 heures, salle du Conseil général, rue Louis-Fravre 39, 2017 Boudry.

CADASTRE: TRAVERS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2438, Plan folio 39, 40, 41, 42 LES GRAND-CHAMPS, BOIS DES GRANDCHAMPS (39), BOIS DE MOSSET (40), LE RHEDOZ (41, 42), bois, PF 39 (17720 m²), bois, PF 39 (48376 m²), bois PF 40 (3427 m²), bois PF 40 (34080 m²), bois PF 41 (892 m²), bois PF 42 (6662 m²), sis Les Grandchamps, 2105 Travers.

Total surface 111 157 m²

Estimations: cadastrale 1995 Fr. 26.600.-
de l'expert 2002 Fr. 78.200.-

— valeur de rendement pour les deux parcelles avant l'exploitation des coupes martelées en 1999 et 2002 et encore sur pied.

CADASTRE: TRAVERS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2439, Plan folio 41, 42, LE RHEDOZ, bois PF (470 m²), bois PF 42 (19472 m²), sis Le Rhedoz, 2105 Travers.

Total surface 19942 m²

Estimations: cadastrale 1995 Fr. 2.900.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier et deuxième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: www.ne.ch/viepratique/immobilier

Les parcelles susmentionnées seront vendues en bloc.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites
Réalizations immobilières

132-122451/DUO



**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: APPARTEMENT
EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE**

Date et lieu des enchères: mardi 10 décembre 2002, à 11 h, Hôtel des Arts, rue Pourtalès 3, 2001 Neuchâtel.

Cadastre: Neuchâtel
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 11398/C 124/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 11342 avec droits spéciaux sur les locaux suivants: Etage: 1°: Appartement ouest de trois chambres, un hall, une cuisine, une salle de bains-W.-C., un balcon 64 m². Plus le local annexe suivant: Sous-sol: Annexe C1, cave 12 m², sis rue de Port-Rouland 30, 2003 Neuchâtel.

Total surface 76 m².

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 139.000.-
de l'expert 2001 Fr. 140.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 11342 Plan folio 242, MAILLEFER, jardin (213 m²), habitation (170 m²), sis rue de Port-Rouland 30, 2003 Neuchâtel.

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1°, 2° et 3° rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mercredi 20 novembre 2002, de 10 h 30 à 11 h 30, sur rendez-vous avec l'Office des poursuites, Réalisations immobilières, av. Léopold-Robert 63, 2301 La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Aucun droit de préemption (art. 712c, CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121447/DUO



**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: APPARTEMENT ET PLACE
DE PARC DANS GARAGE COLLECTIF
EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGE**

Date et lieu des enchères: mercredi 11 décembre 2002, à 10 h, salle du tribunal, rue de l'Épervier 4, 2053 Cernier.

Cadastre: Les Hauts-Geneveys
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 1547/L 78/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 1534 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Niveaux: 2^{me}: Appartement nord de quatre chambres, une cuisine, un hall, une salle de bains-W.-C., une loggia 117 m². Plus le local annexe suivant: Sous-sol: Annexe L1, cave 5 m² sis rue de la République 12, 2208 Les Hauts-Geneveys.

Total surface 122 m².

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 250.000.-
de l'expert 2002 Fr. 330.000.- pour les deux parcelles

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 1534 Plan folio 4, AUX HAUTS-GENEVEYS, place-jardin (1611 m²), habitation, garage (544 m²), sis rue de la République 2, 2208 Les Hauts-Geneveys.

Cadastre: Les Hauts-Geneveys
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° C 1561 1/12 de part de copropriété sur l'immeuble N° 1537/A sis rue de la République 12, 2208 Les Hauts-Geneveys.

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 13.000.-

Désignation de la parcelle de base:

Parcelle n° 1537/A 60/1000 de part de copropriété sur l'immeuble N° 1534 avec droits spéciaux sur l'unité juridique comprenant: Niveau: Sous-sol: un garage collectif 260 m², sis rue de la République 2, 2208 Les Hauts-Geneveys.

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1° rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le lundi 18 novembre 2002, de 15 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous avec la Fiduciaire Daniel Jaggi S.A., Transactions immobilières, Promenade-Noire 5, 2001 Neuchâtel, 032 724 40 88.

Les parcelles susmentionnées seront vendues en bloc.

Aucun droit de préemption (art. 712c, CCS) n'est annoté au Registre foncier, ni mentionné dans le règlement de copropriété.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121449/DUO



**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: IMMEUBLE LOCATIF
AVEC GARAGES**

Date et lieu des enchères: vendredi 13 décembre 2002, à 8 h, à La Chaux-de-Fonds, av. Léopold-Robert 10, salle des ventes, 2° étage.

Cadastre: Le Locle
Désignation de la parcelle:

Parcelle n° 8474 Plan folio 69, 70, 146 AUX EROGES. Immeuble Places-jardins 288 m² et 3245 m². bois 2660 m² habitation 875 m² garages 95 m² sis Erogès 1, 3, 5.

Total surface 7163 m².

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 2.375.000.-
de l'expert 2002 Fr. 1.300.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en 1°, 2° et 3° rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements: auprès des RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet
www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le jeudi 21 novembre 2002, à 10 h 30, sur rendez-vous avec la gérance GHB Gérance Sàrl, rue du Patinage 4a, 2114 Fleurier, 032 861 25 56.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

OFFICE DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES

132-121443/DUO



**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICES DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: Immeubles locatifs
comportant divers appartements
et des ateliers**

Date et lieu des enchères: vendredi 13 décembre 2002, à 9 heures, à La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10, salle des ventes, 2e étage.

CADASTRE: LA CHAUX-DE-FONDS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 4767, Plan folio 38, RUE DES TERREAUX, place-jardin 290 m², partie d'atelier 140 m², logements 197 m², logements 176 m², atelier 149 m². Immeuble: sis rue des Fleurs 24, Terreaux 33.

Total surface 952 m²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 1.226.000.-
de l'expert 2002 Fr. 1.105.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier, deuxième et troisième rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le mardi 19 novembre 2002, à 10 h 30, sur rendez-vous avec la Gérance Charles Berset SA, rue Jardinière 87, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. 032 913 78 33.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites
Réalizations immobilières

132-121442/DUO



**CANTON DE NEUCHÂTEL
OFFICES DES POURSUITES
RÉALISATIONS IMMOBILIÈRES**

**VENTE: Maison comprenant
2 ou 3 appartements**

Date et lieu des enchères: mercredi 11 décembre 2002, à 9 heures, salle du Tribunal, rue de l'Épervier 4, 2053 Cernier.

CADASTRE: BOUDEVILLIERS
Désignation de la parcelle:

Parcelle No 2292, Plan folio 108, LA ROCHETTE, jardin (1105 m²), accès, place (162 m²), habitation (120 m²), garage (BS 50 m²), sis Malvilliers 4, 2043 Boudevilliers.

Total surface 1387 m²

Estimations: cadastrale 2001 Fr. 379.000.-
de l'expert 2002 Fr. 460.000.-

Vente requise par le(s) créancier(s) gagiste(s) en premier rang.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 11 novembre 2002.

Le dossier d'expertise, les conditions de vente et l'état des charges peuvent être consultés à l'Office des poursuites du Littoral et du Val-de-Travers, Beaux-Arts 13 à Neuchâtel.

Renseignements auprès des Réalisations immobilières, avenue Léopold-Robert 63 à La Chaux-de-Fonds, 032 919 61 09.

Notre site internet: www.ne.ch/viepratique/immobilier

Visite le lundi 18 novembre 2002, de 10 heures à 11 heures, sur rendez-vous avec la gérance Fiduciaire Isabelle Moy, Les Grandes-Planches 7, 2206 Les Geneveys-sur-Coffrane, tél. 032 857 12 20.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Offices des poursuites
Réalizations immobilières

132-121448/DUO



malades chroniques.
aider, là où personne
ne le fait plus, les
malades de longue durée
dépendent de
notre soutien.
dans sur
c.p. 30-289 986-6

LIGUE PULMONAIRE SUISSE



Au bout de l'exploit

Football ■ *Au terme d'un match d'abord exceptionnel puis angoissant, Bâle tient Liverpool en échec et poursuivra donc sa course dans la Ligue des champions*

Bâle
Jean-François Berdat

Qui arrêtera le FCB? Au terme d'une soirée d'anthologie, on peut légitimement se poser la question. Et quels que soient les adversaires que le sort «offrira» vendredi prochain aux Bâlois, on peut être certain qu'ils ne viendront pas au Parc Saint-Jacques en toute sérénité. Car ce que les champions de Suisse ont réalisé hier au soir – ils ont certes vécu une fin de match terriblement angoissante – mérite à coup sûr le respect. Et pourrait même aller jusqu'à susciter ici ou là une certaine crainte, sinon une crainte certaine. Mais chaque chose en son temps...

En état de grâce

Au coup d'envoi de cette «finale», de ce match de l'année et des superlatifs, les données étaient on ne peut plus simples. Plus fier qu'un coq – sans doute a-t-il adopté cette attitude pour masquer ses inquiétudes –, Gérard Houllier avait bien tenté de calmer le jeu, de rappeler qu'un leader du championnat d'Angleterre n'avait pas à nourrir plus d'ap-

préhension que cela à l'idée de se frotter à ces vaillants Bâlois auxquels le Français reconnaissait tout de même quelques mérites. Et il n'allait du reste pas tarder à les vérifier à ses dépens.

Alors même qu'ils auraient pu tabler sur un partage, les gens de Christian Gross ont d'emblée croqué à pleines dents dans ce menu de roi. Ainsi, après une poignée de secondes et une première poussée de l'épatant Atouba, Hakan Yakin offrait le hors-d'oeuvre à Rossi. L'Argentin ne se faisait bien évidemment pas prier. La table était mise, le décor planté, qui n'allait pas varier tout au long d'une soirée magique et décapante.

En état de grâce, les Bâlois devaient alors connaître un taux de réussite quasi maximal, tant et si bien que la marque était passée à 3-0 avant même la demi-heure. Gimenez, lui aussi servi par Hakan Yakin et Atouba suite à un renvoi de Dudek consécutivement à un coup franc de... Hakan Yakin ayant fait mouche. Liverpool n'y avait vu que du feu. Bien qu'ayant souvent monopolisé le ballon, les Anglais ne s'étaient montrés menaçants

qu'en une seule occasion, lorsque Zuberbühler (11e) a détourné sur sa latte un envoi de Heskey qui l'avait vu anticiper le centre.

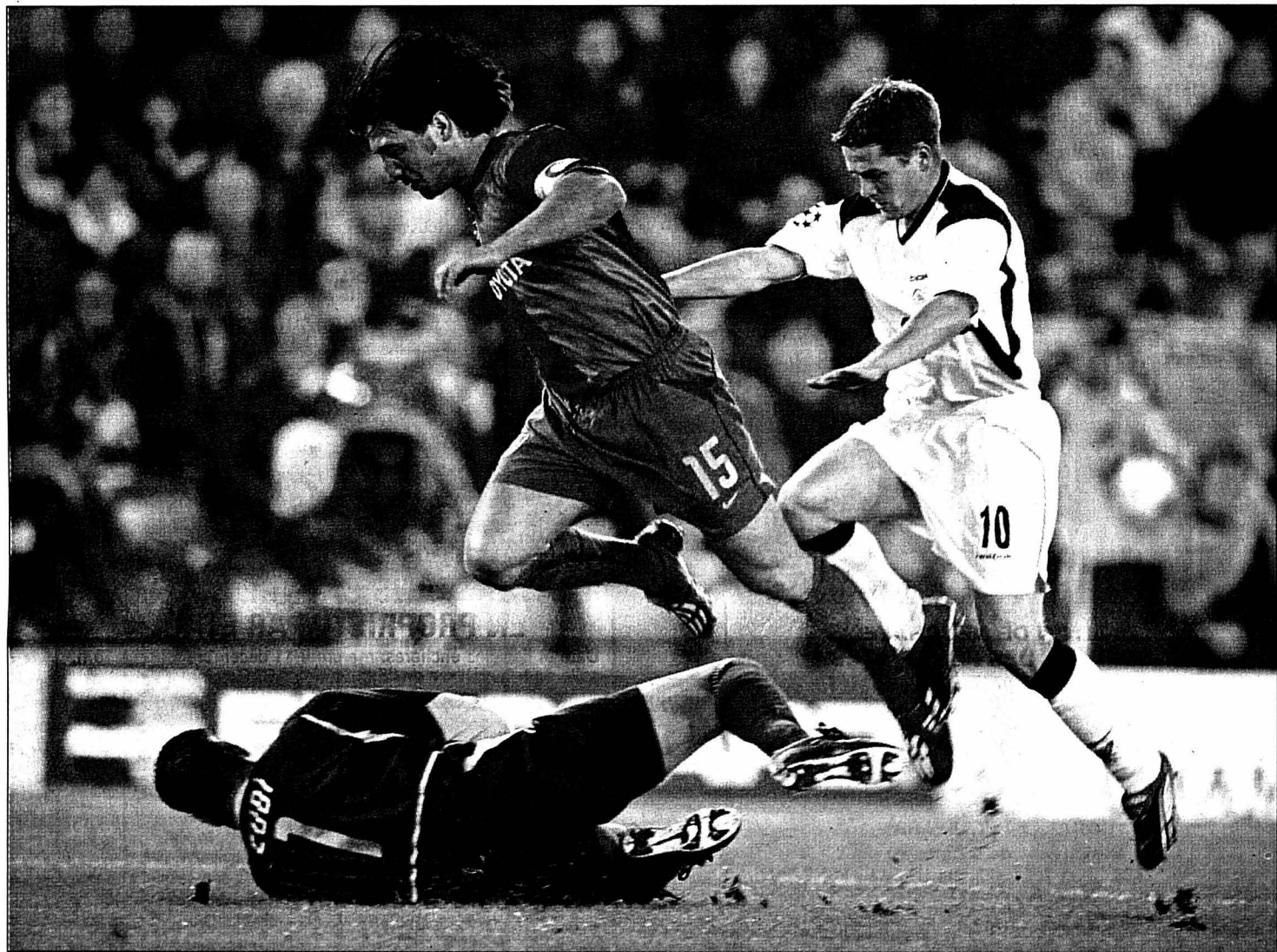
Aucune logique

Parti pour la gloire, Bâle semblait s'être mis à l'abri de toute mauvaise surprise, ce d'autant que Gimenez avait bénéficié d'un nouveau ballon chaud à l'heure de jeu. C'était

toutefois oublier les fameux «fighting spirit» anglais. Ainsi, en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Murphy et Smicer allaient relancer les actions des «Reds». Conscients du danger, les Rhénans tentèrent bien de classer l'affaire, mais Rossi trouva Dudek sur sa route. Et Liverpool se mit alors à pousser tant et plus, jusqu'à refaire la totalité de son handicap, via un penalty transformé

en deux temps par Owen. Un deuxième match allait dès lors commencer, à consonance exclusivement anglaise. Mais Bâle allait parvenir au bout de l'exploit, grâce à son esprit de corps, grâce à son courage. Il n'en demeure toutefois pas moins que le Parc Saint-Jacques a tremblé sur ses bases, avant d'accueillir le coup de sifflet final du très théâtral M. Colombo comme

une libération. Il est vrai qu'au vu de ce qu'il avait démontré durant une première période tout simplement exceptionnelle, le champion de Suisse ne méritait pas d'échouer au poteau. Mais on le sait, et on a pu le vérifier une fois encore, le football ne répond bien souvent à aucune logique. Pas plus du reste qu'une telle soirée d'anthologie... /JFB



Pascal Zuberbühler - Murat Yakin - Michael Owen: la défense bâloise s'en est sortie de justesse. PHOTO LAFARGUE

BÂLE - LIVERPOOL 3-3 (3-0)

Parc Saint-Jacques: 29.534 spectateurs (guichets fermés).

Arbitre: M. Colombo (Fra).

Buts: 2e Rossi 1-0. 22 Gimenez 2-0. 29e Atouba 3-0. 61e Murphy 3-1. 64e Smicer 3-2. 85e Owen (penalty) 3-3.

Bâle: Zuberbühler; Haas, M. Yakin, Zwysig, Atouba; Ergic, Cantaluppi, Esposito; H. Yakin (90e Koumantarakis); Gimenez (66e Barberis), Rossi (76e Tum).

Liverpool: Dudek; Carragher (79 Diouf), Traoré, Hyypiä,

Riise; Murphy, Gerrard (46e Diao), Hamann, Heskey (62e Baros); Smicer, Owen.

Notes: soirée frisquette, pelouse grasse et bosselée. Bâle sans Huggel, Milicevic, Savic, Degen ni Chipperfield (dans les tribunes), Liverpool sans Henchoz ni Abel xavier (blessés). Avertissements à Esposito (40e, antijeu, suspendu pour le prochain match), Smicer (64e, antijeu) et Murphy (70e, réclamations). Coups de coin: 6-9 (3-6).

REMISES EN JEU

Une journée ordinaire

Quand bien même ils s'étaient levés pour écrire une page de l'histoire du football suisse, les Bâlois ont vécu hier une journée ordinaire. Après un petit-déjeuner pris en commun à Muttentz dans le centre mis à disposition par un grand distributeur comme à la veille de chaque rendez-vous d'importance, ils se sont entraînés sur le coup de 10 h avant de partager le traditionnel repas d'avant-match: salade, spaghettis napolitaine et gâteau ou salade de fruits. Comme de bien entendu, la sieste a suivi ce

festin. La suite? Collation à 16 h, théorie une demi-heure plus tard puis retour dans les chambres avant de se retrouver dans le vestiaire à 19 h 30, prêts pour l'exploit.

Une journée ordinaire qu'on vous dit...

Un marché lucratif

Un match de Ligue des champions, qui plus est lorsqu'il se dispute à guichets fermés comme c'était le cas hier soir à Bâle, demeure un marché lucratif. Et ce à tous points de vue. Ainsi, quelques amateurs frustrés de ne pas être en possession

d'un précieux sésame, étaient prêts à lâcher jusqu'à 1200 de nos francs pour être au nombre des témoins de l'histoire. En vain... D'autres, certes dans un registre un peu différent, ont trouvé matière à arrondir leurs fins de mois. Tels ces vendeurs de CD – 10 francs pour l'hymne bâlois, créé spécialement pour l'événement – ou d'écharpes commémoratives. A 35 francs la pièce, le chiffre d'affaires aura été juteux.

Il est vrai aussi que ce n'est pas tous les soirs que l'on a droit à une «finale» dans ce pays.

La patinoire envahie

On se souvient que la Sankt-Jakob Arena, théâtre des exploits programmés des hockeys bâlois et voisine du Parc Saint-Jacques, avait fait le plein le soir de son inauguration qui avait coïncidé avec un affrontement avec Olten. Hier, la coquette et flambant neuve patinoire de Bâle a littéralement été prise d'assaut. Quelque 4000 personnes y ont en effet suivi la rencontre sur un écran géant.

Pas sûr qu'il y aura autant de monde jeudi prochain à l'occasion de la venue du HCC.

Le taquet de Jeandupeux

Une semaine après avoir vibré à Moscou, Daniel Jeandupeux était à nouveau aux côtés de Pierre-Alain Dupuis hier soir. L'Imérien était déjà dans le match plus d'une heure avant le

coup d'envoi. A preuve la réplique qu'il a lancée à un confrère photographe qui l'avait pourtant chaleureusement accueilli dans la salle de presse. «Pour vous, quels que soient l'enjeu et les équipes, c'est toujours facile» a-t-il asséné, un brin méprisant. «Encore faut-il choisir le bon côté» a répliqué du bout des lèvres un homme qui s'en est alors parti faire clic-clac.

De là à prétendre que l'ex-coach national n'apprécie pas trop les photographes...

Messages publicitaires

Une grosse demi-heure avant le coup d'envoi, les préposés aux contrôles des entrées auraient parfaitement pu rendre leur tablier. C'est en effet dans les alentours des «petits coins» que les queues avaient la fâcheuse tendance à se prolonger. Avec les conséquences que vous pouvez deviner. Reste qu'au moment du soulagement, le plaisir était double. Quelques messages publicitaires distillés ici ou là sont en effet du genre à redonner le moral à un dépressif. «S'il y a des experts comme vous dans le stade, il y en a comme nous pour garder cet endroit propre», «S'il n'y a pas de bière dans l'enceinte, au moins en avez-vous déjà bu une puisque vous êtes ici» peut-on lire dans les WC du Parc Saint-Jacques.

C'est en tous les cas plus original que ce que l'on peut voir dans nos contrées. /JFB

Castagne à Zurich

Vandalisme ■ Les hooligans ont frappé. Un «McDo» saccagé

Après la bataille livrée par une centaine de hooligans lundi soir à Zurich, un important dispositif de sécurité était en place hier à Bâle. Avant la bagarre au Bahnhofplatz de Zurich, la police de la ville n'avait pas prévu de mesures particulières. Les responsables avaient estimé que les actions des hooligans se limiteraient à Bâle.

Un Anglais de Liverpool, âgé de 35 ans, a été blessé à la tête durant les émeutes, vers 23 heures. Elles ont également provoqué des dégâts de l'ordre de 10.000 francs. Une vitrine a été brisée et un restaurant McDonald's saccagé. Le début d'incendie, provoqué par un cocktail Molotov, a pu être maîtrisé par les employés.

Quinze hommes de 18 à 25 ans ont été arrêtés. Ils proviennent essentiellement de la région de

Bâle, mais aussi d'Angleterre et d'Allemagne.

Quelque 1400 supporters anglais avec billets et plus de 1000 fans sans tickets étaient présents hier sur les bords du Rhin. Le match a été retransmis en direct sur écran géant dans la «Saint-Jakob Arena», située à côté du stade. De nombreux bars et restaurants étaient en outre équipés de télévisions pour l'occasion. La police a patrouillé dans la cité rhénane depuis lundi soir. Huit spécialistes britanniques de la scène hooligan étaient venus lui prêter main-forte. /ats



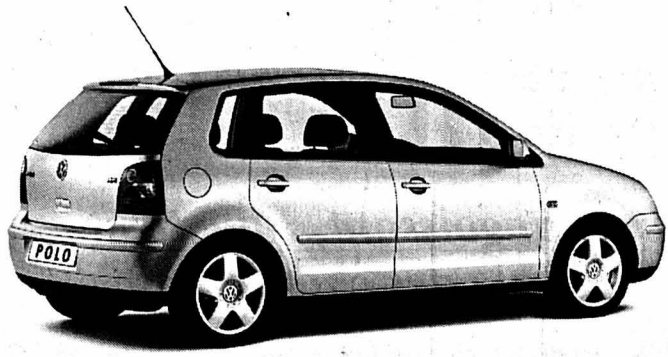
Hier soir à Bâle, les supporters anglais étaient très entourés. PHOTO KEYSTONE



On n'entre pas!

PHOTO KEYSTONE

Cette petite voit grand.



Polo Highline 1.2 65 ch 5 portes avec jantes «Melbourne» à partir de fr. 21.305.- (mét. non incl.)

La nouvelle Polo a la cote et nous en sommes ravis. C'est l'une des petites voitures les plus appréciées en Suisse et c'est aussi l'une des plus grandes. De son empattement, que nous avons augmenté de 5,3 cm, jusqu'à son concept de sécurité, qui n'a pas son pareil dans cette catégorie, en passant par ses luxueux éléments de confort, elle se distingue à plus d'un titre. A 16930 francs, la nouvelle Polo est une affaire.

La Polo



SENN Automobiles S.A.
Pierre à-Mazel 25 Neuchâtel 032 723 97 97

Garage de Bellevaux	J.-F. Bühler	Neuchâtel	032 724 28 24
Garage de la Cour	A. Caso	Peseux	032 731 77 00
Autocarrefour	M. Corradini	Colombier	032 841 35 70
Garage Duthé	C. Duthé	Fleurier	032 861 16 37
Garage du Seyon	C. & P. Viatte	Dombresson	032 853 28 40

028-376783

SITTEN / SION / VS (ca. 600 m ü.M.)
www.sion.ch
Zu verkaufen
Luxus VILLA
(Gdst 1'237 m², BWF 288 m²)
An erstklassiger Lage mit Wintergarten und schöner Aussicht nach Ost, Süd und West sowie auf die Schlösser.
KAUFPREIS : auf Anfrage
028-126158/ROC
Adolf Kenzelmann, Englisch-Gruss-Str. 17, Ein Partnerunternehmen von
3902 Brig-Glis, Tel. 027/923'33'33 **alaCasa.ch**
www.kenzelmann.ch, info@kenzelmann.ch für Wohnimmobilien
Weitere Objekte auf Anfrage

MAYENS D'ARBAZ/ANZÈRE
Situation privilégiée, vue splendide.
Chalet résidentiel
de 5 appartements.
A vendre neuf:
appartement 3½ pièces
87 m² + balcon.
Prix: Fr. 339.000.-.
Tél. 027 398 30 50. www.rfimmo.ch
028-126161

Bâtiments industriels modernes

Au Val-de-Travers (NE) à vendre (éventuellement à louer).
Surface utilisable: 1100 m², sur terrain de 5000 m².
Partitionnement et agrandissement possible.
En bordure de route cantonale, convenant pour toutes industries.
Contacter: M. T. Neuenschwander
Tél. 079 240 59 94, neuenschwander@net2000.ch
028-375868

Couvet
Contact: Marie-Claude Müller
mml@livit.ch, 032 722 31 00
028-375859

Petit immeuble locatif

Nous mettons en vente à 5 minutes à pied du centre de Couvet un petit immeuble locatif de 5 appartements avec 3 garages individuels. Situation calme et ensoleillée.
Rendement de 10,3%.

Prix de vente souhaité:
Fr. 520'000.-

Livit
www.livit.ch Régie Immobilière

Fr. 890'000.-
GRANDE ET BELLE PROPRIÉTÉ LOCATIVE
* 2 x 4 pièces.
* 1 x 2 pièces, terrasse.
* Splendide terrain de 1660 m².
* Tuileries-de-Grandson.
022-543905
Marlene Curtet
021 3400023
www.logireve.ch
LogiReve
T. Musardo Sàrl

Immobilier à louer
FIDIMMOBIL
A louer à Neuchâtel, rue du Château 4
Appartement de 4½ pièces (env. 125 m²)
Cuisine agencée, salle de bains/W.-C. + W.-C. séparés
Fr. 2350.- + Fr. 250.- de charges.
Contact: Mlle Sanchez
032 729 09 57
Rue St-Maurice 4
2000 NEUCHÂTEL
www.fidimmobilsa.ch
028-376709

La Chaux-de-Fonds
Livit SA, av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement: Andrea Del Negro
dea@livit.ch, 021 613 28 33

Travaillez au cœur de la ville

A l'avenue Léopold-Robert 19, surface divisible de 220 m² dans un immeuble commercial. Monte-charge à disposition. Possibilité de louer des dépôts CHF 45.-/m². Disponible tout de suite. Charges comprises.

Loyer mensuel CHF 2930.-

Livit
www.livit.ch Régie Immobilière

Monruz-appartement 3 pièces
MAGNIFIQUE VUE SUR LE LAC ET GRANDE TERRASSE.
Cuisine entièrement agencée. Terrasse 18 m².
Vue imprenable sur le lac. Deux minutes à pied transports publics et commerces.
Loyer Fr. 1250.- + Fr. 150.- charges. Libre rapidement.
CTM Immobilier, 032 857 10 94, les lundi-mercredi-vendredi de 8 h à 12 heures.
Pas de réponse en dehors de cet horaire.
028-376688

Neuchâtel
Livit S.A., av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement Carole Fogoz
fgc@livit.ch, 021 613 28 81
Rue de l'Ecluse 38
Proche des transports publics et d'un centre commercial. Cuisine agencée, parquet au sol. Libre tout de suite. Acompte de charges compris.
1 pièce au 5° (41 m²) 831 CHF
022-539637

Livit
www.livit.ch Régie Immobilière

NEUCHÂTEL
Route des Falaises 70
plusieurs BUREAUX individuels
- Fr. 500.- ch. inclus
- dès le 01.01.03 ou à convenir
- chacun avec douche et WC
- très belle situation au bord du lac
- près entrées autoroute
- près restaurant d'entreprise
- possibilité de louer des places de parc
www.immovista.ch

wincasa

Services Immobiliers
Rémy Pheulpin
Téléphone 032 723 09 11
remy.pheulpin@wincasa.ch
www.wincasa.ch
041-598530

jouval A louer
À PESEUX
Pour date à convenir
Au centre du village STUDIOS
Cuisines agencées, tout confort.
Fr. 520.- + charges.
Régie immobilière
Raffinerie I 2004 Neuchâtel Tél. 032 723 08 86
www.jouval.ch
028-376551

À LOUER
A Colombier, rue du Chaillet 3
LOCAL-DÉPÔT
Loyer mensuel Fr. 120.- charges comprises. Libre dès le 1er janvier 2003.
FIDUCIAIRE ERARD & LANOIR
Tél. 032 722 14 60
028-375880

A louer, Parcs 109, Neuchâtel
petits appartements d'une pièce avec jardin
Cuisines agencées, salles de douche. Entrée à convenir. Location Fr. 600.- et Fr. 750.- + charges Fr. 130.-.
Renseignements auprès de la Fiduciaire D. Jaggi S.A., Neuchâtel - Tél. 032 724 40 88.
Nous pourrions également vous proposer d'autres appartements.
028-376737

Aujourd'hui comme demain, vos annonces dans la presse et sur Internet sont synonymes de succès.
www.publicitas.ch
PUBLICITAS

immobilier demandes à louer
Cherchons à louer au Val-de-Ruz
Au rez
Appartement 4 pièces à 5 pièces
avec jardin pour jeune couple en attente d'un bébé.
Loyer maximum Fr. 1700.-.
Tél. 079 319 95 27. 028-376642

CHERCHE À LOUER
Couple avec 2 enfants cherche à louer
Maison ou grand appartement
avec jardin.
La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz ou Neuchâtel.
Prière de prendre contact au tél. 079 457 88 40
132-128822/DOU

commerces
Neuchâtel
Livit S.A., av. de Montchoisi 35, Lausanne
Pour tout renseignement Andrea Del Negro
dea@livit.ch, 021 613 28 33
Votre boutique dans une rue marchande
A la rue des Flandres 2, charmante petite surface lumineuse de 40 m² au 1er étage. Disponible tout de suite. Charges comprises.
Loyer mensuel 950 CHF
Livit
www.livit.ch Régie Immobilière
022-542747

URGENT
Dame cherche à reprendre
KIOSQUE OU LOCAL
Téléphone 079 486 97 05.
028-376203
Publicité intensive, Publicité par annonces

L'EXPRESS
Editeur: Fabien Wolfrath
Directeur des rédactions et rédacteur en chef: Mario Sessa
Tirage contrôlé: 29.059 exemplaires (REMP, avril 2002)
Lecteurs 65.000 (Mach Basic 2001)
RÉCEPTION
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h (vendredi: 17 h).
Nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 50 à 12 h et de 13 h 55 à 18 h.
En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS / DIFFUSION
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 90
Fax 032 723 53 99
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 85.- **6 mois Fr. 160.-** **12 mois Fr. 301.-**
Y compris 2,4% taxe TVA.
Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit cinq jours ouvrables à l'avance. Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.
PUBLICITÉ
Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h. Edition du lundi: jeudi à 12 h.
Avis mortuaires, naissances et tardifs: la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39, en dehors des heures d'ouverture de la réception.
Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.
903240

immobilier à vendre

Rue du Littoral - Gorgier/Chez-le-Bart
Contact: Marie-Claude Müller
mml@livit.ch, 032 722 31 00
028-376494
Appartements de rêve au bord du lac
Nous vendons les derniers appartements terrasses de 2½ à 5½ pièces
- Finitions au gré du preneur
- Accès direct au lac
- Possibilité d'amarrage
- Transports publics à proximité
Prix de vente dès CHF 346'500.-
Notice à disposition ou visite sur rendez-vous
Livit
www.livit.ch Régie Immobilière

Tschugg, à 15 min. de Neuchâtel
situation très tranquille et ensoleillée, spacieuse
charmante villa 7½ pces
A.c.: 1989, intérieur clair, standing supérieur. Très bon état. Grand balcon, terrasse, bbc, cave à vin (40 m²). Salon (cheminée), 42 m². Garage + parking. Entret. en aisé. Convient à 2 générations. Surface utile: 400 m², terrain: 669 m². Fr. 895'000.-
SAR management, 2554 Meinisberg
T: 032 378 12 03 F: 032 378 12 04 sar@diamonts.ch
006-395185

Les nouvelles cuisinières Miele encastrables norme européenne
Miele
144-083983/ROC

LE POINT

Ligue des champions, première phase

GRUPE A

Hier soir
Arsenal - PSV Eindhoven 0-0
Auxerre - B. Dortmund 1-0

Classement final

1. Arsenal*	6	3	1	2	9-4	10
2. B. Dortmund*	6	3	1	2	8-7	10
3. Auxerre+	6	2	1	3	4-7	7
4. PSV Eindhoven	6	1	3	2	5-8	6

GRUPE B

Hier soir
Bâle - Liverpool 3-3
Valence - Sp. Moscou 3-0

Classement final

1. Valence*	6	5	1	0	17-4	16
2. Bâle*	6	2	3	1	12-12	9
3. Liverpool+	6	2	2	2	12-8	8
4. S. Moscou	6	0	0	6	1-18	0

GRUPE C

Hier soir
AS Roma - AEK Athènes 1-1
Genk - Real Madrid 1-1

Classement final

1. Real Madrid*	6	2	3	1	15-7	9
2. AS Roma*	6	2	3	1	3-4	9
3. AEK Athènes+	6	0	6	0	7-7	6
4. Genk	6	0	4	2	2-9	4

GRUPE D

Hier soir
Ajax - Inter Milan 1-2
Rosenborg - Lyon 1-1

Classement final

1. Inter Milan*	6	3	2	1	12-8	11
2. Ajax*	6	2	2	2	6-5	8
3. Lyon+	6	2	2	2	12-9	8
4. Rosenborg	6	0	4	2	4-12	4

GRUPE E

Ce soir
20.45 Dynamo Kiev - Juventus
Feyenoord - Newcastle

Classement

1. Juventus*	5	3	1	1	10-2	10
2. Dynamo Kiev	5	2	1	2	5-7	7
3. Newcastle	5	2	0	3	3-6	6
4. Feyenoord	5	1	2	2	2-5	5

GRUPE F

Ce soir
20.45 Manchester U. - B. Leverkusen
Olympiakos - Maccabi Haifa

Classement

1. Manchester U.*	5	4	0	1	14-8	12
2. B. Leverkusen*	5	3	0	2	9-9	9
3. Maccabi Haifa	5	2	0	3	9-9	6
4. Olympiakos	5	1	0	4	8-14	3

GRUPE G

Ce soir
20.45 AC Milan - La Corogne
Bayern Munich - Lens

Classement

1. AC Milan*	5	4	0	1	11-5	12
2. La Corogne	5	3	0	2	9-11	9
3. Lens	5	2	1	2	8-8	7
4. B. Munich	5	0	1	4	6-10	1

GRUPE H

Ce soir
18.45 Barcelone - Galatasaray
Lok. Moscou - Bruges

Classement

1. Barcelone*	5	5	0	0	10-3	15
2. Bruges	5	1	2	2	5-5	5
3. Galatasaray	5	1	1	3	4-7	4
4. Lok. Moscou	5	1	1	3	3-7	4

* Qualifiés pour la deuxième phase.
+ «Versés» en Coupe de l'UEFA.

COUPE DE L'UEFA

Deuxième tour, matches retour

Wronki - Malaga	Aller	Ret.
Bordeaux - Stockholm	1-2	1-2
VfB Stutt. - Ferencvaros	0-0	2-0

En gras, les équipes qualifiées.

BASKETBALL

Se déplacer jusqu'à Sierre en pleine semaine n'est pas une sinécure pour des amateurs. Il faudra pourtant que les filles d'Université fassent avec à l'heure de se rendre en Valais. «C'est nous qui avons demandé à avancer ce match en raison de la présence de trois de nos joueuses à des cours J+S le week-end prochain», précise l'entraîneur Fabien Musolino. Ce n'est pas évident pour nous de gérer un tel déplacement, mais il s'agira de ne pas donner de paniers aux Sierroises. Il serait malheureux de faire ces kilomètres pour rien. «Nous devons absolument gagner», souligne Fabien Musolino qui disposera de tout son monde face à la lanterne rouge. /réd.

À L'AFFICHE

LNB FÉMININE, GROUPE 1

Ce soir
20.30 Sierre - Université

L'Inter et la Roma passent

Football ■ Les deux clubs italiens continuent leur aventure en Ligue des champions. Lyon doit se contenter de la Coupe de l'UEFA, tandis que le PSV Eindhoven est out

Si les deux représentants italiens, l'Inter Milan et l'AS Roma, ont assuré leur ticket pour la deuxième phase de la Ligue des champions à leur sixième match, Lyon a échoué sur le fil en étant tenu en échec à Trondheim par Rosenborg. Le semi-échec (1-1) des Français a fait le bonheur d'Ajax Amsterdam, repêché après sa défaite devant l'Inter Milan. Borussia Dortmund et Arsenal (groupe A), Valence (groupe B) et Real Madrid (groupe C) avaient déjà leur qualification en poche.

Groupe A: Remplacé à la 42e par Lucius, après avoir écopé d'un avertissement à la 24e, Johann Vogel a suivi depuis le banc, à Highbury, la mésaventure du PSV Eindhoven. A la pause, les Hollandais, qui jouaient en supériorité numérique après l'expulsion de Touré (35e), espéraient bien se qualifier pour la Coupe de l'UEFA, mais ils durent se contenter d'un 0-0 qui les élimine de la scène européenne.

Auxerre est repêché en Coupe de l'UEFA. Devant leur public, les Bourguignons ont battu Borussia Dortmund 1-0 grâce à un but de l'ex-Grasshopper Benjamin obtenu à la 75e. Remplaçant Mexès en dé-



Crespo (ici au centre de deux Hollandais) a signé un doublé hier soir à Amsterdam.

PHOTO KEYSTONE

fense, le Valaisan Grichting a fait montre d'une belle sûreté face aux attaquants de la formation germanique.

Groupe B: Au stade Mestalla, à Valence, il n'y avait aucun suspense. Benitez avait profité d'une rencontre sans enjeu

pour procéder à de nombreux essais. Sans forcer leur talent, les Espagnols ont enregistré leur cinquième victoire (3-0). Un doublé de Sanchez (38e et 46e) et un but du Brésilien Fabio Aurelio précipitèrent la défaite des Moscovites qui n'au-

ront pas marqué le moindre point en six matches.

Groupe C: L'AS Roma a su tirer parti de l'avantage du terrain pour cueillir le point de la sécurité (1-1) contre AEK Athènes qui est éliminé sans avoir perdu le moindre match.

Seulement, les Athéniens ont aligné que des résultats nuls. Cet étrange bilan leur offre tout de même une qualification pour la Coupe UEFA.

En Belgique, le Real Madrid n'a pas forcé son talent. Il s'est contenté d'un résultat nul (1-1) contre Genk. La formation du Limbourg n'a pas échappé à la dernière place.

Groupe D: Deux buts de Crespo en l'espace de deux minutes (50e et 52e) ont assommé l'Ajax Amsterdam en début de seconde période. Les Hollandais avaient affiché une supériorité écrasante en première mi-temps. L'arbitre suisse Urs Meier annula à la 8e un but apparemment valable de Van der Vaart. Ce dernier, dans le temps additionnel, sauvait l'honneur (2-1).

A Trondheim, par une température de moins 7°, les Lyonnais, frigorifiés, n'ont jamais exercé la supériorité attendue. Bien organisés en défense, les Norvégiens, dans ce match sans véritable enjeu pour eux, prenaient l'avantage à la 68e par Brattbakk qui échappait à Patrick Müller. Govou égalisait tardivement (1-1). La formation française devra se consoler avec la Coupe de l'UEFA. /si

SUR LES STADES

GRUPE A

AUXERRE - BORUSSIA DORTMUND 1-0 (0-0)

Abbé Deschamps: 19.000 spectateurs (guichets fermés).
Arbitre: M. Corbodeau (Rou).
But: 76e Benjamin 1-0.
Auxerre: Cool; Radet, Grichting, Boumsong, Jaures; Tainio (46e Benjamin), Faye; Lachuer, Mathis, Fadiga; Cissé.

Borussia Dortmund: Lehmann; Heinrich (26e Demel), Madouni, Kehl, Dede; Reuter, Ricken, Frings; Leandro (81e Reina), Koller, Ewerthon (65e Amoroso).

ARSENAL - EINDHOVEN 0-0

Highbury: 35.274 spectateurs.
Arbitre: M. Ovrebo (No).
Arsenal: Shaaban; Luschni, Stepanovs, Cygan, Touré; Pires, Vieira (78e Gilberto), Edu, Van Bronckhorst; Jeffers (70e Wiltord), Henry (64e Bergkamp).
Notes: aligné au poste de milieu défensif, Johann Vogel (Eindhoven) a été averti à la 24e et à cédé sa place à la 24e à Lucius.

GRUPE B

VALENCE - SPARTAK MOSCOU 3-0 (1-0)

Mestalla: 25.000 spectateurs.
Arbitre: M. Kaznaferis (Gré).
Buts: 38e Sanchez 1-0. 46e Sanchez 2-0. 78e Fabio Aurelio 3-0.
Valence: Palop; Garrido, Djukic, Marchena, Fabio Aurelio; Angulo, De los Santos (87e Ridaura Sanchez), Mista, Kily Gonzalez; Juan Sanchez (88e Navarro), Salva.

Spartak Moscou: Lewitski; Abramidse, Moises, Kovtun; Pavlenko, Bestchastnich, Besrodni (46e Marcelo Silva), Kudriachov (62e Sonin), Mitreski (77e Ogunsanya); Kalinitchenko, Danichevski.

GRUPE C

GENK - REAL MADRID 1-1 (0-1)

Fenix: 23.000 spectateurs.
Arbitre: M. Granat (Pol).
Buts: 21e Tote 0-1. 86e Sonck 1-1.
Real Madrid: Cesar; Miñambres, Hierro (30e Helguera), Pavon, Roberto Carlos; Figo, Celades, Flavio Conceicao, Tote; Guti; Morientes.

AS ROMA - AEK ATHÈNES 1-1 (1-0)

Olimpico: 80.000 spectateurs.
Arbitre: M. Bré (Fr).
Buts: 40e Delvecchio 1-0. 90e Centeno 1-1.
AS Roma: Antonioli; Zebina, Samuel, Panucci; Cafu, Tommasi, Emerson, Lima; Montella, Cassano, Delvecchio.

GRUPE D

AJAX - INTER MILAN 1-2 (0-0)

Amsterdam Arena: 51.000 spectateurs.
Arbitre: M. Meier (S).
Buts: 50e Crespo 0-1. 52e Crespo 0-2. 90e Van der Vaart 1-2.
Ajax: Didulica; Trabelsi, Bergdölmo, De Jong, Van Damme; Galasek, Pienaar, Maxwell; Van der Meyde, Van der Vaart, Hossam.
Inter Milan: Toldo; Zanetti, Cordoba, Materazzi, Coco; Conceicao, Di Biagio, Almeyda; Crespo, Morfeo, Vieri.

ROSENBERG - LYON 1-1 (0-0)

Lerkendal: 22.000 spectateurs.
Arbitre: M. Dallas (Eco).
Buts: 69e Brattbakk 1-0. 84e Govou 1-1.

DEUXIÈME LIGUE

Au vu de la deuxième mi-temps, les joueurs locaux ont mérité leur victoire. Heureusement pour eux que Cornaux n'a pas réussi à concrétiser ses occasions de la première période car on ne sait pas ce qui se serait passé après le thé...

Fortement sermonnés par leur entraîneur, les «verts» ont enfin compris le but de la soirée. C'était bien évidemment de marquer les premiers dans ce genre de rencontre. Entré depuis deux minutes de jeu, Cattilaz, sur sa première touche de balle, profita d'un ballon bien dosé de Da Costa. Menant au score, les Serriérois laissèrent l'initiative du jeu aux visiteurs et en profitèrent pour lancer des contres dangereux. Sur une balle de contre, Cattilaz (encore lui) servit un caviar à Meyer qui, d'un subtil lob, scella le score final.

Pour les «verts», ce résultat témoigne d'une bonne série finale où, après les matches nuls contre le leader Marin et Deportivo,

deux victoires sont venues ponctuer cette fin de premier tour.

SERRIÈRES - CORNAUX 2-0 (0-0)

Terrain de Serrières: 36 spectateurs.
Arbitre: M. Bernardino.
Buts: 55e Cattilaz 1-0. 76e Meyer 2-0.

Serrières: De Paoli; Penaloza, Dupasquier, Ecoffey, Kurth (76e F. Da Costa), Di Grazia (78e Maggiore), Itten, Calderoni (53e Cattilaz); Oliveira, Meyer, C. Da Costa.
Cornaux: Stauffer; S. Chanson, C. Chanson, Racine, Kaenel, Evangelista, De Cao (75e Wildhaber), Neli, Dupasquier (57e Skenler); Calderara, De Luca. /SDE

Classement

1. Marin	11	9	2	0	23-6	29
2. Cortaillod	11	7	2	2	22-10	23
3. Saint-Blaise	11	7	2	2	23-13	23
4. Corcelles	11	5	3	3	24-25	18
5. Deportivo	12	5	3	4	28-16	18
6. Saint-Imier	11	4	2	5	16-18	14
7. Serrières II	12	4	2	6	14-16	14
8. Hauterive	11	4	2	5	13-16	14
9. Pesseux Com.	12	3	4	5	14-25	13
10. Kosova	11	3	1	7	10-16	10
11. Boudry	10	2	1	7	13-19	7
12. Cornaux	11	1	2	8	12-32	5

PMUR

Demain à Vincennes
Prix d'Arcachon (trot attelé, Réunion I, course 1, 2100 m, 13 h 45)



Cliquez aussi sur www.longueoilles.ch
Seule la liste officielle du PMU fait foi

Cheval	Mètres	Driver	Entraîneur	Cote	Perf.
1 Good-Angot	2100	D. Brossard	D. Brossard	8/1	4a7a5a
2 Hardi-Du-Menhir	2100	J.-M. Bazire	T. Mousseau	2/1	2aDa3a
3 Goldwin-De-Chenu	2100	F. Pellerot	F. Pellerot	30/1	Dm4aDa
4 Grayling	2100	P. Vercruysse	S. Bouisson	15/1	7a2a4a
5 Gipsy-Du-Taizan	2100	D. Billon	P. Billon	18/1	0a5a0a
6 Houston-Berry	2100	L. Lerenard	L. Lerenard	4/1	5a1m2a
7 Hooper	2100	J.-E. Dubois	J.-J. Roulland	10/1	6a8aRa
8 Hawk-Speed	2100	A. Angélique	M. Triguel	20/1	9a8a5a
9 Houston-Du-Fier	2100	J. VEeckhaute	J. VEeckhaute	12/1	2a2a9a
10 Hôtesse-D'Avril	2100	B. Marie	B. Marie	15/1	1a6a0a
11 Génie-D'Or	2100	A. Laurent	A. Laurent	25/1	DaDaDa
12 Gatus-Williams	2100	C. Chassagne	C. Chassagne	30/1	0a6a7a
13 Hawai-Girl	2100	Y. Dreux	Y. Dreux	35/1	5a0a0a

NOTRE OPINION

2 - Un archifavori.
6 - La gagne comme objectif.
7 - Doit encore faire des progrès.
9 - Malgré sa position extérieure.
10 - Si elle trouve l'ouverture.
4 - Avec Vercruysse l'acrobate.
1 - Presque une priorité.
5 - Il a de quoi bien faire.
LES REMPLAÇANTS:
8 - Il ne doit pas être oublié.
13 - Malgré un mauvais engagement.

LES RAPPORTS

Notre jeu
2*
6*
7*
9
10
4
1
5
*Bases Coup de poker
5
Au 2/4
2-6
A u tiercé pour 11 fr
2 - X - 6
Le gros lot
2
6
8
13
1
5
7
9

Hier soir à Vincennes, Prix Salon du Cheval de Paris (Prix Keronis)
Tiercé: 2 - 15 - 3.
Quarté+: 2 - 15 - 3 - 14.
Quinté+: 2 - 15 - 3 - 14 - 10.

Rapports pour 1 franc
Tiercé dans l'ordre: 926.-
Dans un ordre différent: 108,80 fr.
Quarté+ dans l'ordre: 2869,50 fr.
Dans un ordre différent: 92.-
Trio/Bonus (sans ordre): 23.-

Rapports pour 2 francs
Quinté+ dans l'ordre: 25.889,40 fr.
Dans un ordre différent: 147.-
Bonus 4: 29,40 fr.
Bonus 3: 9,80 fr.

Rapports pour 5 francs
2sur: 21,50 fr.

Cafés **AU MOKA**
Magasin à la Rue du Concert 4 à Neuchâtel

OFFREZ-VOUS LES COURSES EN DIRECT
AU BAR **LE LONGCHAMP** (A CÔTÉ DE L'HÔTEL TOURING)

PMU
ROMAND



VOLVO
for life



AVEC PEA*, SIPS ET WHIPS.

*PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX

S60 LA VOLVO
LA VOITURE QUI VA VOUS PERMETTRE D'ACCÉDER À LA CATÉGORIE PREMIUM EST PLUS SÉDUISANTE QUE JAMAIS. NOTRE BERLINE SPORTIVE VOLVO S60 SE DISTINGUE EN EFFET NON SEULEMENT PAR UN DESIGN IRRÉSISTIBLE, MAIS AUSSI PAR UN PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE: ACTUELLEMENT, CETTE CHAMPIONNE DU PRESTIGE ET DU PLAISIR AU VOLANT COÛTE 37 250 FRANCS. AVEC UN MOTEUR 2.4 LITRES, UN ÉQUIPEMENT GRAND CONFORT ET LA LÉGENDAIRE SÉCURITÉ VOLVO. **CVCV (CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO). WWW.VOLVOCARS.CH**

VOLVO SWISS PREMIUM*: SERVICE GRATUIT JUSQU'À 100 000 KM, GARANTIE JUSQU'À 3 ANS.

HAUTERIVE-NEUCHÂTEL
GARAGE HAUTERIVE
Blanc & Paiche Garages SA · Rouges-Terres 57 · 032 756 91 00

LA CHAUX-DE-FONDS
GARAGE DES FORGES
Blanc & Paiche Garages SA · Rue du Locle 27 · 032 927 31 27

TRAVERS
GARAGE TOURING
Serge Antifora · Rue des Moulins 5 · 032 863 38 38/39

offres d'emploi



Engage **Conseillers(ères)**

Rayon d'activité Suisse romande.

Votre profil:
- connaissance de la vente,
- Suisse ou permis C,
- voiture indispensable,
- âge 25 à 40 ans.

Nous offrons:
- une activité variée et motivante,
- fixe, frais, commissions,
- date d'entrée, tout de suite ou à convenir.

Faire offres manuscrites, curriculum vitae et photo à **Michel Martenet, case postale 196, 1860 Aigle.**

036-125670

LES ORGANISATIONS MONDIALES

cherchent collaborateurs H/F - toutes professions - postes fixes ou temporaires.

Info: www.contipress.ch

Renseignements détaillés sur les Organisations par:

Bureau of Intern'l Communication & Intelligence

Tel.: 0900 000 110 - heures de bureau - (Fr. 0,03/sec)

036-126123



COMMUNE DU LANDERON

La Commune du Landeron cherche un

responsable du service des constructions

Descriptif du poste:

- **aménagement du territoire:** établissements, mises à jour et modifications de plans et règlements, études techniques et projets divers en relation avec l'aménagement du territoire;
- **police des constructions:** établissement des dossiers, gestion des demandes d'autorisation de construire, délivrance des permis, contrôles;
- **bâtiments communaux:** gestion administrative et technique (assurer le suivi, contrôler l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux);
- **travaux administratifs:** correspondance, rapports, etc., en relation avec les domaines précités.

Conditions requises:

- être titulaire d'un CFC dans le domaine de la construction: dessinateur en bâtiment, en génie civil ou en aménagement du territoire, technicien en bâtiment, ou toute autre formation équivalente, et justifier de quelques années d'expérience;
- posséder des capacités d'analyse et de synthèse;
- faire preuve d'esprit d'initiative et être capable d'assumer des responsabilités;
- être apte à travailler de manière consciencieuse et autonome;
- posséder de bonnes facultés rédactionnelles et le sens de la communication;
- être à l'aise avec les outils informatiques.

Entrée en fonctions: date à convenir.

Les places mises au concours à l'administration communale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'administrateur communal et chef du personnel, M. Michel Hinkel, tél. 032 752 35 70.

Les dossiers de candidature, avec curriculum vitae, lettre manuscrite, copies de certificats et diplômes, sont à adresser **jusqu'au mercredi 20 novembre 2002** au Conseil communal, rue du Centre 2, 2525 Le Landeron, avec la mention «postulation service des constructions» sur l'enveloppe.

028-376108

Société active dans les TELECOM engage

Conseillers(ères)

enthousiastes, persévérant(e)s, d'excellente présentation. Débutant(e)s motivé(e)s accepté(e)s. **Rémunération attractive** (fixe + comm.) Voiture d'entreprise. Envoyez votre dossier complet à : Time To Talk Rue St-Pierre 2, 1003 Lausanne

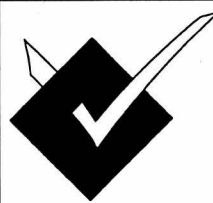
022-548781010

ANDRÉ PERROUD 028-376691010
Installations électriques générales
2056 Dombresson
Tél. + Fax 032 853 20 73
cherche

MONTEUR ÉLECTRICIEN

Travail super varié. Ambiance d'une petite entreprise.

apprentissage



Vuilliomnet Electricité S.A. dont le siège principal se situe à Neuchâtel et dispose de succursales à Colombier et La Chaux-de-Fonds désire engager, pour début août 2003,

**des apprentis monteurs électriciens
des apprentis télématiciens
&
une apprentie employée de commerce**

Nous vous prions de nous faire parvenir vos offres **uniquement par écrit**, avec curriculum vitae et copies des carnets scolaires des 4 dernières années, à l'adresse suivante:
Vuilliomnet S.A., case postale, 2008 Neuchâtel.

028-375841

Cherchez le mot caché!

**Espèce de lynx,
un mot de 7 lettres**

La solution de la grille, paraîtra demain dans l'édition de **L'EXPRESS**

Les mots cachés paraissent chaque lundi, mercredi et vendredi

- | | | | |
|------------------|------------------|-------------------|-----------------|
| A Aoûté | G Gâble | N Neige | Talitre |
| B Baobab | Gadidé | O Ondatra | Thuya |
| Bordure | Genet | Ongulé | Tissu |
| Boston | Groin | Opacité | Titi |
| Box | I Idoine | Ophrys | U Unième |
| Bradype | Inter | P Paupière | Z Zèbre |
| Brante | L Lagon | Pied | Zéine |
| Brize | Layon | Pruine | Zêta |
| Broyat | Lemming | R Roncier | Zonure |
| Bryone | Litige | Rotang | |
| C Cétone | M Madrure | Rucher | |
| Cygne | Maïzena | Ruée | |
| D Dresser | Marbre | S Sirène | |
| F Fête | Marlin | Snob | |
| Fruité | Monel | Sorgho | |
| | Moyette | T Talent | |

13/11/02

O	N	G	U	L	E	M	M	I	N	G	M	C	S	E
G	R	O	I	N	A	T	U	L	E	N	O	M	I	L
E	O	H	G	R	O	S	I	R	T	A	Y	O	R	B
N	A	Y	B	A	S	Y	U	U	N	I	E	M	E	A
E	C	R	N	I	L	R	A	M	R	O	T	A	N	G
T	E	E	T	M	D	H	A	L	R	F	T	I	E	T
E	E	T	P	A	U	P	I	E	R	E	E	S	A	X
E	G	N	M	I	D	O	I	N	E	T	R	L	O	O
R	D	I	I	Z	O	N	U	R	E	E	I	B	B	B
E	A	I	E	E	C	T	O	P	E	T	N	A	R	B
S	N	B	D	N	Z	N	I	R	H	A	A	Y	A	
S	R	O	P	A	C	I	T	E	R	U	D	R	O	B
E	L	I	T	I	G	E	R	D	L	Y	I	U	N	O
R	U	E	E	E	S	N	O	B	P	A	T	N	E	A
D	L	R	E	H	C	U	R	E	Z	E	T	A	E	B

Cliquez sur :

jeux

Chaque semaine des prix à gagner.

L'EXPRESS

www.lexpress.ch

EN BREF

FOOTBALL ■ La cote de Meyer. Remo Meyer, le défenseur de Munich 1860, est considéré par le magazine allemand «Kicker» comme la meilleure acquisition parmi les Suisses engagés en début de saison par des clubs du championnat de Bundesliga. Ciri Sorza, le milieu de terrain de Kaiserslautern, est affublé du sobriquet de «cinquième roue du char», tandis que Blaise N'Kufo, l'attaquant de Hanovre, est considéré comme «une erreur de transfert». /si

Le Locle sur la brèche. Deux rencontres figurent à l'affiche ce soir en deuxième ligue interrégionale. Sur son terrain des Jeanneuret, Le Locle donnera la réplique à Guin (20 h), tandis que Young Boys M21 recevra Subingen (19 h 30). /réd.

Refixé au 27 novembre. Le seizième de finale de Coupe de Suisse entre le FCC et Sion qui a été renvoyé dimanche dernier sera rejoué en semaine, soit le mercredi 27 novembre (19 h 30) à la Charrière. /réd.

Fonseca à Côme. L'Uruguayen Daniel Fonseca (33 ans, Nacional Montevideo) défendra les couleurs de l'équipe de Côme. L'attaquant connaît bien le Calcio pour avoir successivement joué sous le maillot de Cagliari, Naples, l'AS Roma et de la Juventus. /si

Portugal. Match en retard de la 10e journée: Gil Vicente - BeLENenses 3-1. Classement (10 m): 1. Porto 24. 2. Benfica 20. 3. Guimarães 19 (23-17). 4. Sporting Lisbonne 19 (16-14). 5. BeLENenses 17. 6. Varzim 16. 7. Gil Vicente 14. /si

TENNIS ■ Los Angeles confirmé. La prochaine édition du Masters féminin se déroulera au Staples Center de Los Angeles, malgré les problèmes de fréquentation qu'a connus l'édition qui vient de s'achever. /si

Sanchez prend sa retraite. L'Espagnole Arantxa Sanchez, 30 ans, ancienne No 1 mondiale et victorieuse de quatre tournois du Grand Chelem, a annoncé hier lors d'une conférence de presse à Barcelone qu'elle prenait sa retraite sportive. Dépassée par la nouvelle génération, Sanchez prend sa retraite alors que ses résultats sportifs ne sont plus à la hauteur de ses ambitions. /si

HOCKEY SUR GLACE ■ Bezina nerveux. Dans le championnat de AHL, Goran Bezina et les Springfield Falcons ont renoué avec la victoire 4-1 contre Providence après trois défaites consécutives. Bezina, qui était aligné comme attaquant, s'est bagarré avec un adversaire à 26" du terme du match. Il a écopé d'une pénalité de cinq minutes sans pénalité de match.

Sec pour les Oilers. NHL. Matches de lundi: Boston Bruins - Edmonton Oilers 6-1. Atlanta Thrashers - Calgary Flames 2-1. Florida Panthers - Chicago Blackhawks 2-2 ap. San José Sharks - New York Rangers 4-5. Tampa Bay Lightning - Phoenix Coyotes 4-2. /si

PATINAGE ARTISTIQUE ■ Trois semaines pour Lambiel. Stéphane Lambiel devrait être éloigné des patinoires pour une durée de trois semaines. Opéré du ménisque du genou droit hier à Lausanne, le Valaisan devrait être rétabli plus tôt que prévu initialement, vraisemblablement pour les championnats suisses de Zoug (19-21 décembre), assurément pour les Européens de Malmö (janvier 2003) et les Mondiaux de Washington (mars 2003). /si

BASKETBALL ■ Les Spurs tranquilles. NBA. Matches de lundi: Boston Celtics - Utah Jazz 112-95. Dallas Mavericks - Portland Trail Blazers 82-73. Memphis Grizzlies - Golden State Warriors 101-108. San Antonio Spurs - Minnesota Timberwolves 91-75. /si

Capital sans être décisif

Tennis ■ Roger Federer a remporté son premier match de la Masters Cup aux dépens de l'Espagnol Juan-Carlos Ferrero. Ses autres adversaires en lice aujourd'hui

Roger Federer (No 6) a bien négocié son entrée en lice dans le groupe Or de la Masters Cup, à Shanghai. Le Bâlois a remporté face à Juan Carlos Ferrero (No 4) un succès essentiel dans l'optique d'une qualification pour les demi-finales.

Deux breaks et 75' auront suffi à un Federer maître de son sujet face à Ferrero, battu 6-3 6-4. «Je n'ai jamais perdu mon rythme et ai su rester concentré sur mon engagement» expliquait le No 1 helvétique, qui n'aura dû écarter que deux balles de break sur l'ensemble de la ren-

contre. Ferrero a commis beaucoup trop de fautes pour espérer inquiéter réellement son adversaire. «J'ai voulu conclure les points en deux ou trois coups de raquette, avançais l'Espagnol, mais je n'avais pas de bonnes sensations. Federer m'a également beaucoup gêné avec sa seconde balle de service. Je n'ai pas l'habitude de me créer aussi peu d'occasions sur la mise en jeu adverse.»

Les bonnes surprises s'étaient accumulées pour le Bâlois avant même le début de la partie. Après un échauffement effectué sur une musique d'ACDC, son groupe préféré,

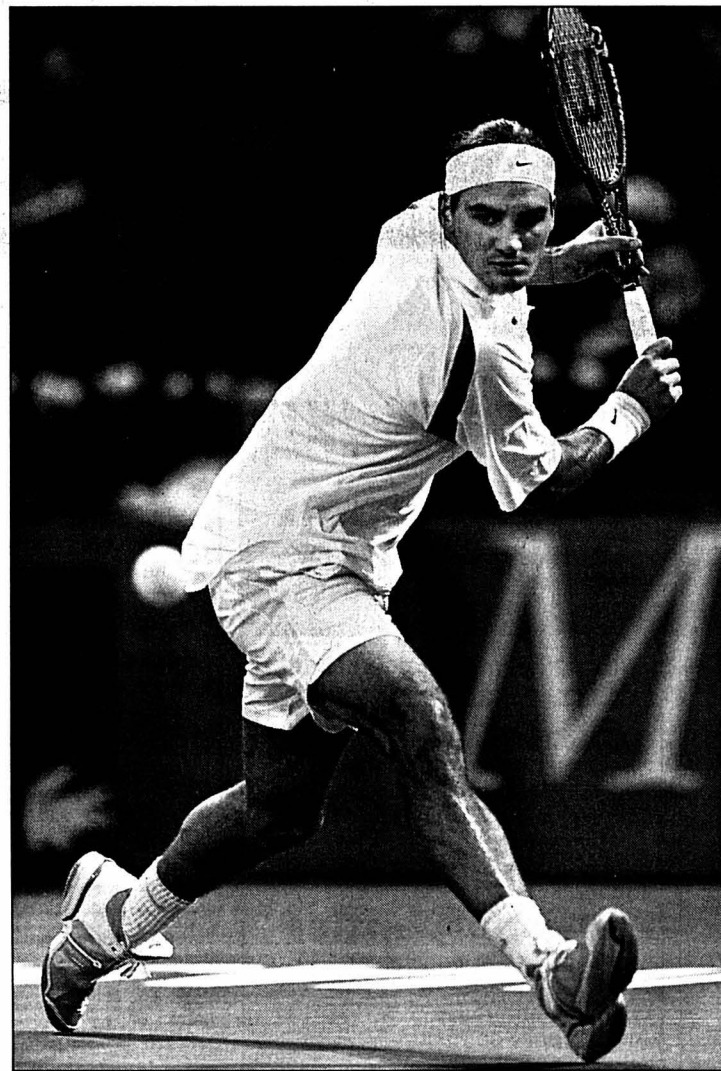
Federer constatait avec plaisir que des supporters suisses avaient effectué le déplacement. «Il était très important de

commencer ce tournoi par une victoire. J'étais très excité par l'idée de disputer mon premier match dans une Masters Cup, mais je n'étais

absolument pas nerveux, poursuivait Federer. Je suis satisfait de ma performance, même si Ferrero n'a pas évolué à son meilleur niveau.»

Si la route des demi-finales est désormais grande ouverte, Federer ne veut pas encore parler d'une éventuelle place dans le dernier carré. «Une victoire ne représente qu'un seul point, même s'il était très important de gagner ce premier match» affirmait un Bâlois plein de sagesse.

Coach de Federer, Peter Lundgren ne tarissait pas d'éloges. «Roger a prouvé une fois de plus, comme il le fait en Coupe Davis, qu'il est l'homme des grands rendez-vous.» /si



Roger Federer a parfaitement maîtrisé la balle et son sujet hier à Shanghai. PHOTO KEYSTONE

Une belle surprise

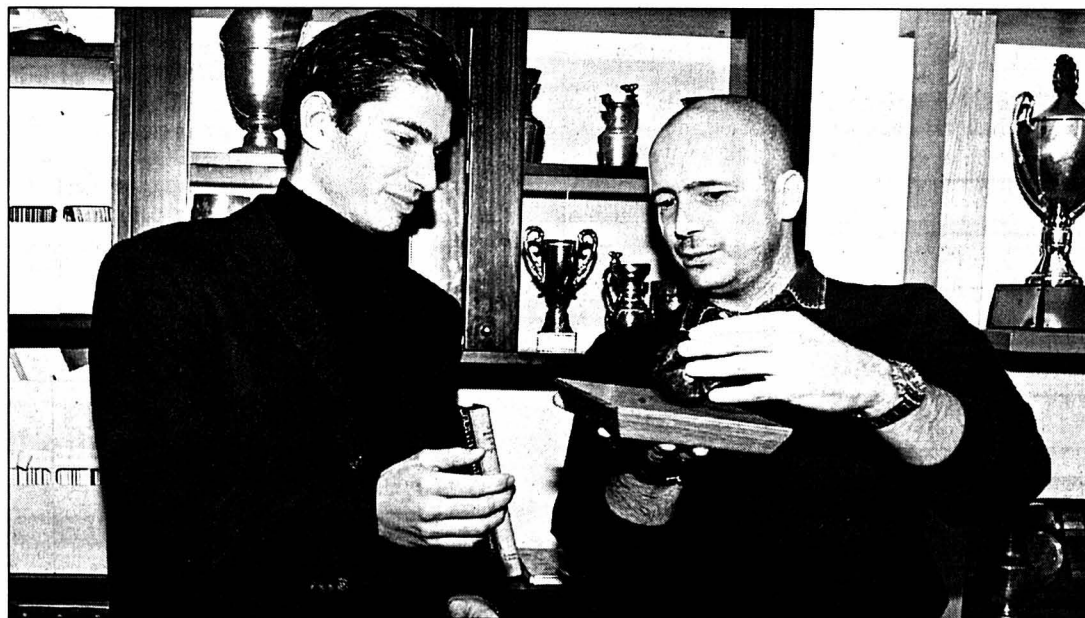
Kim Clijsters s'est imposée 7-6 6-3 face à l'Américaine Serena Williams en finale des Masters féminin, épreuve de clôture du circuit WTA dotée de 3 millions de dollars, qui réunissait les 16 meilleures mondiales à Los Angeles. Serena Williams, No 1 mondiale et tenante du titre, était invaincue depuis le mois d'avril. Pour le premier grand titre de sa carrière, la Belge a empoché 760.000 dollars. Elle devrait passer au quatrième rang mondial, derrière les deux sœurs Williams et Jennifer Capriati.

«C'est la plus belle victoire de

ma carrière, a déclaré Clijsters. J'ai tenté de faire le moins d'erreurs possibles et j'étais très motivée, car je m'étais inclinée cinq fois sur cinq face à Serena! Je ne veux pas me chercher d'excuses, je n'ai pas bien joué, a commenté Serena. Kim mérite sa victoire, elle a beaucoup de talent et un bel avenir.» En ne perdant que 14 jeux durant ces Masters, Clijsters a égalé un record établi par Martina Navratilova en 1983. Elle est devenue la quatrième joueuse à triompher des sœurs Williams dans un même tournoi après Arantxa Sanchez, Steffi Graf et Martina Hingis. /si

Distinction pour une carrière

Récompense ■ Philippe Meyer lauréat du prix du Panathlon club de Neuchâtel 2002



Philippe Meyer (à gauche) reçoit le Prix du Panathlon club de Neuchâtel 2002 des mains d'un autre ancien nageur, Etienne Dagon, co-président de ladite section du Panathlon club et médaillé olympique en 1984. Cette distinction récompense l'ensemble de la carrière du nageur neuchâtelois. PHOTO MARCHON

TENNIS DE TABLE

Cortaillood s'est rendu samedi dernier à Schöffland (AG) pour un match qui s'annonçait difficile, puisque l'équipe locale avait dominé tous les adversaires jusque-là et pointait à la première place du groupe 1 de LNB. A la grande surprise de Cortaillood, Schöffland n'alignait pas son meilleur joueur (Erich Niessner, A16). Son remplaçant du jour, classé B11 et évoluant en première ligue, n'était heureusement pas en mesure d'inquiéter les Carquois.

Cortaillood, composé de Phi-

lippe Devaud (B15), Frédéric Schild (B15) et Laurent Garcia (B14), a commencé très fort en gagnant les trois premiers simples. Le double (Schild-Garcia) est tombé quant à lui dans la poche de Schöffland. Après un sans faute de Devaud et deux nouvelles victoires de Schild et Garcia, Cortaillood menait 7-2 alors que Schild jouait son dernier match. Il se montrait un peu timide lors de cette ultime rencontre qui était pourtant. Score final: 7-3 en faveur de Cortaillood.

Cette première victoire ar-

rivée à point nommé pour les Neuchâtelois, qui se replacent dans la course contre la relégation en attendant la venue de leur joker de luxe, Zvonimir Britka (A17) pour les trois prochaines rencontres. Ce renfort devrait donner une toute autre allure aux matches à venir, car Zvonimir n'a pas pour habitude de s'incliner à ce niveau, lui qui n'a perdu qu'un seul match en dix rencontres la saison passée.

Prochain match: Cortaillood - Meyrin, le vendredi 22 novembre. /FSC

GYMNASTIQUE

Les championnats romands par équipes se sont déroulés samedi dernier à Genève. Vingt formations réparties dans quatre catégories ont pris part à ces joutes. La délégation neuchâteloise, qui alignait quatre équipes (une dans chaque niveau) est rentrée avec la victoire en P3, une seconde place en P2 et les quatrième et cinquième rangs en P1 et PP2. Un bilan satisfaisant, moins bon toutefois que toutes les années précédentes.

C'est un très jeune trio qui a été aligné en PP2 (huit équipes). Composée de Nathan Bösiger, Sylvain Ramseier et Taschi Gasser, âgés de 7 à 8 ans, cette équipe s'est bien défendue face à une adversité plus forte et plus expérimentée. A l'arrivée, une cinquième place et la satisfaction d'avoir réalisé le meilleur total par équipes au sol!

En P1 (sept équipes), Axel Burkhardt, Tenzin Gasser, Baptiste Gonthier et Thibaud Ozt ont obtenu une quatrième place un peu frustrante puisque avec 127,5 points, ils ont manqué le podium pour 0,40 point! Quelques petits riens ont fait défaut à l'addition

finale pour que ces gymnastes terminent une belle saison en beauté. Au classement «officiels» individuel, Axel Burkhardt se situe à un très bon troisième rang.

Belle satisfaction en revanche en P2 (quatre équipes). Grâce à leur homogénéité, les Neuchâtelois ont remporté la deuxième place, ex-aequo avec les Vaudois mais meilleurs individuellement. Ainsi, Alan Burkhardt, Antonin Wicky, Yannick Schader et Benjamin Coral ont confirmé leurs belles prestations de cette saison 2002. Sur le plan individuel, les trois premiers nommés terminent cinquième et sixième ex-aequo, Antonin Wicky obtenant même la plus haute note du concours aux anneaux (9,000) et la seconde à la barre fixe (8,300).

Seule association à aligner une équipe en P3, les Neuchâtelois n'ont pas eu à sortir le grand jeu. Toutefois, Steven Burkhardt, Gaspar Gigon, Alexandre Lambiel et Daniel Chappuis ont pris leurs rôles très à cœur et disputé une compétition de bon niveau, au sol et au saut spécialement. /CHW

STREETHOCKEY

Cinquième match sans défaite pour les Chaux-de-Fonniers du SHCC, qui ont battu à l'extérieur leur grand rival et ancien leader Morat le week-end dernier sur le score de 9-5 (2-2 4-2 3-1). Une victoire amplement méritée, tant la domination neuchâteloise fut criarde. Le SHCC a prouvé - avec la manière - qu'il était bien la meilleure formation de ce grou-

pe 1 de première ligue. Pourtant, tout avait mal commencé avec l'ouverture du score par Morat. Heureusement pour lui, le SHCC allait rapidement revenir à la parité, avant de finalement prendre le large.

Prochain match: La Chaux-de-Fonds - Oberwalliser Dragons, le dimanche 17 novembre à 14 h (collège des Foullets). /GBE

OFFRES PUBLIQUES D'EMPLOI DES DÉPARTEMENTS
DE L'ADMINISTRATION CANTONALE:

Aménagiste

pour le Service de l'aménagement du territoire.
Activités: La tâche principale sera de collaborer à l'élaboration des instruments de planification cantonale, tels que la conception directrice cantonale, le plan directeur cantonal et de conduire diverses planifications sectorielles.
Profil souhaité: Formation d'urbaniste-aménagiste, de géographe, d'économiste, d'architecte EPF ou toute autre formation jugée équivalente; doté(e) d'une large expérience en matière d'aménagement du territoire et de conduite de projets, la personne devra démontrer une aptitude confirmée au travail en équipe; grandes qualités de négociation; sens élevé de l'organisation et facilité de rédaction; des connaissances de l'allemand seraient appréciées.
Nous vous offrons un emploi à 100%; des possibilités de vous réaliser professionnellement au sein d'une équipe dynamique, jeune et engagée; des conditions d'engagement correspondant aux exigences de la fonction.
Engagement: sous contrat de droit privé
Entrée en fonction: de suite ou à convenir
Délai de postulation: 27 novembre 2002
Renseignements: M. Bernard Woefray, aménagiste cantonal ou Mme Elisabeth Alena, aménagiste, tél. 032 889 47 47

Les places mises au concours dans l'Administration cantonale sont ouvertes indifféremment aux femmes et aux hommes.
Pour le poste mis au concours ci-dessus, les offres de service manuscrites, précisant le poste recherché, accompagnées d'un curriculum vitae, ainsi que des copies de diplômes et de certificats, doivent être adressées à l'adresse suivante: Service des ressources humaines de l'Etat, rue du Musée 1, case postale 2316, 2001 Neuchâtel.

Partner Job

Mandatés par une société de la région,
nous cherchons des

Ouvrières

expérimentées et familiarisées avec le travail en salle blanche ou ayant de bonnes connaissances dans le domaine médical, pharmaceutique ou alimentaire.

Professions en rapport avec les normes qualité/hygiène également acceptées.

Poste fixe.

Entrée tout de suite ou à convenir.

N'hésitez pas à envoyer votre dossier ou prenez contact sans plus attendre avec Antonio Martinez.

PARTNER JOB SA, 2001 Neuchâtel, rue St-Maurice 2
Tél. 032 729 09 90, Fax 032 729 09 99, E-mail: pjneuchatel@partnerjob.ch

DuBois Matériaux

Ensemble, soyons constructifs.

Nous cherchons pour notre nouveau dépôt du chemin des Mulets à Neuchâtel:

un magasinier à 100%
pour notre département
« technique du bâtiment »

Nous demandons:

- > formation d'installateur sanitaire
- > flexibilité et disponibilité
- > contacts aisés avec la clientèle
- > connaissance des outils informatiques.

Nous offrons:

- > place stable
- > des prestations sociales modernes
- > ambiance de travail agréable.

Entrée en service: immédiate ou à convenir.

Veuillez envoyer vos offres manuscrites avec documents d'usage à:
DuBois Matériaux S.A., M. Alain Russbach,
route de Soleure 14, 2072 Saint-Blaise.

Cette semaine, plus de
2500
annonces paraissent sur
www.lexpress.ch
cliquez sur l'icône
le site d'annonces de L'EXPRESS

CALANI INTERIM

TRAVAIL TEMPORAIRE ET PLACEMENT FIXE

Nous sommes à la recherche, pour début 2003, de:

PLUSIEURS COLLABORATRICES

ayant de l'expérience dans un milieu industriel et étant en mesure d'effectuer un travail en horaires d'équipes de 2 x 8. Bonne présentation, consciencieuses. Emplois fixes.

Votre appel, votre succès!
Envoyez-nous votre dossier sans plus tarder.

CALANI INTERIM
Grand-Rue 1 - 2000 Neuchâtel
Tél. 032 724 90 50
www.calani.ch - info@calani.ch
Certifié SQS - Membre de l'USSE - Membre de l'ANEPT

Quantum

Quantum is a global leader in data protection and network storage systems with approximately 2000 employees worldwide. The International Finance headquarters, located in Neuchâtel, is responsible for sales of more than US\$200M and is currently looking for a talented individual to fill the following position:

ACCOUNTANT

Reporting to the Treasury and Business Support Manager your role will include:

- Treasury and Cash Management operations and accounting.
- Supporting the Sales & Marketing departments control spending against budgets.
- Intercompany reconciliation with various group companies.
- Participation in the monthly Financial Accounting close.

The candidate should have:

- A strong accounting background with a minimum of 2 years relevant work experience. A professional accounting qualification would be desirable.
- Strong system skills and be a committed team player.
- A good level of spoken and written English.

You will need to demonstrate strong interpersonal skills, a high level of motivation and the ability to multitask. Flexibility and the ability to work independently are also key requirements.

Quantum offers an attractive and comprehensive benefits package.

Please send your letter of application including a full CV (in English) in strict confidence to: Françoise Fazio, Quantum Peripherals (Europe) Sàrl, Champs-Montants 16A, 2074 Marin, or by e-mail to: francoise.fazio@quantum.com

MULTIPLE GLOBAL DESIGN
recherche pour son département développement

Designer et/ou constructeur et/ou dessinateur

Bonnes connaissances ProEngineer indispensables.
Faites parvenir votre dossier de candidature à:

Multiple SA
Ruelle des Buissons 1
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

CARNAL & FILS S.A.
CHARPENTE-COUVREURE-FERBLANTERIE
LE PARLET 2, 2516 LAMBOING
Tél. 032 315 18 41
Tél. 079 311 92 44

Engageons tout de suite ou à convenir

un charpentier
- dynamique et polyvalent,
- salaire adapté aux capacités.

Vous êtes intéressé?
Alors prenez contact.

L'EXPRESS

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service clientèle, case postale 2216, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 032 723 53 99.
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch

N° abonné:

Bulletin de changement d'adresse

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____

Prénom: _____

*Téléphone: / *Prof. ou Natel: /

Rue: _____ No: _____

No postal: _____ Localité: _____

Date: _____ Signature: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____

Prénom: _____

*Téléphone: / *Prof. ou Natel: /

c/o: _____

Rue: _____ No: _____

No postal: _____ Localité: _____

Valable dès: _____ Reprise de la distribution au domicile le: _____

*A l'usage exclusif du service de diffusion. (fichier non divulgué à des tiers)

AVIS IMPORTANT: Pour éviter les confusions, les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service de diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables.

Pour tout changement temporaire effectué il est perçu une taxe de Fr. 3.-. Les frais de port pour des envois à l'étranger sont facturés en plus.

L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit.

L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

A découper et à conserver

HERMÈS PARIS

LA MONTRE HERMES S.A. - Brügg

La tradition horlogère d'Hermès remonte aux années vingt. Afin de perpétuer ce savoir-faire issu de la tradition et de l'amour du métier, nous recherchons des

HORLOGERS QUALIFIÉS

pour prendre en main, dans le futur, l'assemblage de nos montres mécaniques à remontage automatique.

Passionné de belle horlogerie, vous cherchez à valoriser votre expérience dans un univers de produits de qualité auprès de clients exigeants.

A la fois professionnel, rigoureux et imaginaire, vous viendrez enrichir notre équipe de votre personnalité et de votre dynamisme.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature à

LA MONTRE HERMES S.A.
Service du personnel
Case postale 960
2501 BIENNE
Ou par email à: info@montre-hermes.ch

„Nous sommes proches de nos clients. Dès qu'ils ont besoin de nous, nous intervenons.”

Expert en automobile (h/f)

En vue de compléter notre équipe, nous sommes à la recherche d'un expert en automobile (h/f) motivé et orienté pour le Jura avec domicile dans la région de Delémont.

Après une formation initiale et une mise au courant ciblées dans votre nouvelle activité, vous réglerez les sinistres de véhicules à moteur de façon autonome et compétente.

En plus d'une formation de mécanicien-auto, vous êtes titulaire d'une maîtrise fédérale dans ce domaine ou d'un diplôme d'ingénieur en automobile ETS et bénéficiez de quelques années de pratique auprès d'un service après-vente au poste de directeur ou de chef d'atelier. Ces conditions préalables vous permettent d'exercer de façon optimale vos différentes tâches. Vous avez le goût des contacts, de la négociation et la flexibilité est l'un de vos atouts. Vous êtes de langue maternelle française et également capable d'informer en langue allemande et sans difficulté les clients et réparateurs.

Ce défi correspond à votre profil? N'hésitez pas à nous faire parvenir votre candidature à l'adresse suivante: La Mobilière, Société d'assurances, département du personnel, Bundesgasse 35, 3001 Berne. Madame Monica Würz, tél. 031 389 70 76, se tient volontiers à votre disposition pour tout complément d'information.

La Mobilière
Assurances & prévoyance

LNB

THURGOVIE - VIÈGE 1-6 (1-0 0-4 0-2)
Bodensee-Arena, Kreuzlingen: 611 spectateurs.
Arbitres: MM. Kunz, Bürgi et Maisen.
Buts: 20e (19'37") Liukkonen (Vitolinich, Perrin) 1-0. 26e Ketola (Gastaldo) 1-1. 27e Witschi (Moser) 1-2. 34e Portner (Heldstab, à 5 contre 4) 1-3. 35e Biner (Taccoz) 1-4. 44e Métrailler (Ketola) 1-5. 51e Witschi (Métrailler, Gerber) 1-6.
Pénalités: 6 x 2' plus 10' (Lamprecht) contre Thurgovie, 3 x 2' contre Viège.

Classement

1. GCK Lions	17	11	1	5	67-45	23
2. Viège	17	10	2	5	59-39	22
3. Bienne	17	10	2	5	70-57	22
4. Bâle	16	10	1	5	67-40	21
5. Olten	17	9	0	8	75-73	18
6. Sierre	17	8	2	7	56-55	18
7. Ajoie	17	7	2	8	53-66	16
8. Thurgovie	18	7	1	10	62-73	15
9. Chx-de-Fds	16	5	2	9	58-72	12
10. Langenthal	18	0	3	15	54-101	3

Prochaine journée
Jeudi 14 novembre. 20 h: Bâle - Viège. Bienne - Ajoie. La Chaux-de-Fonds - Olten. Sierre - GCK Lions. /si

ENBREF

FOOTBALL ■ Supporters interpellés. Au moins 50 supporters hongrois en état d'ébriété ou jugés menaçants ont été interpellés à Stuttgart avant le début de la rencontre de Coupe de l'UEFA entre le club allemand et Ferencvaros. Parmi eux, 39 hommes et femmes âgés de 19 à 26 ans sont soupçonnés d'avoir voulu commettre des violences. /si

Stade suspendu. Fenerbahce a écopé de sa deuxième suspension de stade de la saison, en raison des incidents qui ont émaillé le derby remporté 6-0 face à Galatasaray en championnat de Turquie. Fenerbahce devra disputer son prochain match à domicile dans la capitale Ankara, distante d'environ 300 km. /si

Sampson au Costa Rica. L'Américain Steve Sampson (45 ans) sera officiellement le nouveau sélectionneur du Costa Rica au 1er décembre prochain. La durée de son contrat porte jusqu'en 2005. Ancien entraîneur-assistant de l'équipe des Etats-Unis lors de la World Cup 94 puis sélectionneur de cette même équipe qu'il a amenée jusqu'au Mondial 98 en France, Sampson succède au Costaricain d'origine brésilienne Alexandre Guimarães. /si

MOTOCYCLISME ■ Première mondiale. Daniel Perroud (DPO) a présenté la 17e édition du Supercross de Genève que sa société organisera les 6 et 7 décembre à Palexpo. Ce week-end constituera une première mondiale. C'est à Genève en effet que sera lancée la chasse aux points pour le premier championnat du monde de Supercross de la Fédération internationale. L'épreuve genevoise sera la première d'une série de 17, qui se poursuivra dans les principales villes des Etats-Unis. /si

SKI ALPIN ■ Ouverture d'une information. Le procureur de la République d'Annecy a ordonné l'ouverture d'une information sur les causes et les circonstances du décès, il y a un an, de Régine Cavagnoud. Le juge Jérôme Lazard a été chargé du dossier, qui peut aussi bien déboucher sur des mises en examen que sur un non-lieu. /si

AUTOMOBILISME ■ Arrows sauvé? L'écurie britannique de Formule 1 Arrows, en grandes difficultés financières depuis plusieurs mois, a annoncé l'entrée dans l'écurie d'investisseurs basés en Allemagne, apportant de substantiels moyens financiers. L'écurie britannique n'avait pas pris part à six des sept derniers Grands Prix. /si

Le leader bien accroché

Hockey sur glace ■ GE Servette a donné pas mal de fil à retordre aux ZSC Lions. Menés au score, les Zurichois ont refait surface grâce à Micheli et Zeiter

Victorieux de GE Servette 3-2, les ZSC Lions ont accentué leur avance en tête du classement de LNA. Au terme des rencontres de la 20e journée du championnat, les Zurichois précèdent les Kloten Flyers, vainqueurs à Lausanne (4-2) et Davos, tenu en échec à Fribourg (4-4), de cinq longeurs.

Alors que les ZSC Lions fêtaient leur quatrième victoire de rang, les Luganais subissaient face à Berne leur quatrième défaite d'affilée (3-6). Menés deux fois par GE Servette à la suite de buts réussis par Fedulov et Bozon, le leader a renversé la situation dans le dernier tiers par Micheli et Zeiter, sur power-play. A Lugano, Jim Koleff, à la fois manager et entraîneur pourrait bien devoir abandonner prochainement l'une de ses casquettes. Il ne semble plus en mesure de tenir son équipe, qui a concédé un nouvel échec malgré l'arrivée du Canadien Brandon Convery.

ZSC LIONS - GE SERVETTE 3-2 (1-2 0-0 2-0)

Hallenstadion: 7519 spectateurs.
Arbitres: MM. Kurmann, Küng et Popovic.
Buts: 5e Fedulov (Benoît) 0-1. 13e Raffainer 1-1. 17e Bozon (Meier, Cramer) 1-2. 42e Micheli (Salis) 2-2. 48e Zeiter (Micheli, Sulander, à 5 contre 4). 3-2.
Pénalités: 2 x 2' contre les ZSC Lions, 1 x 2' contre GE Servette.
ZSC Lions: Sulander; Kout, Streit, Salis, Seger; A. Ramholt, Back; Hofer; Matte, Plante, Alston; Raffainer, Zeiter, Micheli; Jaks, Hodgson, Baldi; Della Rossa, Stirnimann, Schnyder.
GE Servette: Pavoni; Hauer, Brasey; Heward, Kessler; Studer, Snell; Bozon, Cramer, D. Meier; Ançay, Fedulov, Benoît; Wittmann, Savary, Schaller; Neining, Romy, Deruns.

LAUSANNE - KLOTEN FLYERS 2-4 (0-0 1-3 1-1)

Malley: 3657 spectateurs (record négatif de la saison).



Le Zougois Paolo Duca (à droite) se faufile dans la défense des Langnau Tigers malgré le «tacle» de Peter Guggisberg, mais ce sont les Bernois qui sortiront vainqueurs de ce duel.

PHOTO KEYSTONE

Arbitres: MM. Schmutz, Eichmann et Stricker.
Buts: 21e P. Bärtschi (Rieder, Hlinka) 0-1. 22e Plüss (Lindemann, à 5 contre 4) 0-2. 35e Hlinka (Rieder) 0-3. 36e Ngoy (Borland) 1-3. 49e Rintanen (Hlinka, Kiprusoff) 1-4. 50e Friedli (Bobillier, Keller, à 5 contre 4) 2-4.
Pénalités: 9 x 2' contre Lausanne, 13 x 2' contre les Kloten Flyers.

Lausanne: Schürch; Poudrier, Benturqui; Steck, Holzer; Bobillier, Ngoy; Keller; Werlen; Orlandi, Bachkirev, Shamolin; Borland, Andenmatten, Bieri; Wicky, Friedli, Zenhäusern; Stastny, Rex.
Kloten Flyers: Stephan; Guignard, Klöti; Blindenbacher, Kiprusoff; Höhener, Reist; Gossweiler, Baumgartner; Lindemann, Plüss, P. Bärtschi; Rieder, Hlinka, Rintanen; Bühler, Peter, Kostovic; Lemm, Camenzind, D. Bärtschi.

FR GOTTERON - DAVOS 4-4 ap (2-2 2-1 0-1)

Saint-Léonard: 3540 spectateurs.
Arbitres: MM. Rochette, Wehrli et Wirth.
Buts: 2e Ambühl (Marha, Christen) 0-1. 8e Fischer (Gru-

ber) 0-2. 10e Wirz (Rottaris, Marquis, à 5 contre 4) 1-2. 14e Monnet (Gaul, à 5 contre 4) 2-2. 29e Roy (Maurer, Ferguson) 3-2. 35e Fischer (Winkler, Marha) 3-3. 37e Ferguson (Mouther, autogoal de Weibel) 4-3. 54e Gianola (R. von Arx, Müller) 4-4.
Pénalités: 4 x 2' contre FR Götteron, 5 x 2' contre Davos.

FR Götteron: Mona; Gaul, Marquis; Gerber, Gianini; Descloux, Berger; Maurer, Ferguson, Roy; Monnet, Wirz, Howald; Slehofer, Rottaris, Ivankovic; Mouther, Hildebrand.
Davos: Weibel; Gianola, Kress; Heberlein, Ott; Winkler, Keller; Boss, Forster; Riesen, R. von Arx, Müller; Bohonos, Rizzi, Miller; Fischer, Marha, Christen; Ambühl, Sutter, Gruber.

RAPPERSWIL - AMBRI-PIOTTA 7-0 (2-0 4-0 1-0)

Lido: 3311 spectateurs.
Arbitres: MM. Bertolotti, Kehrli et Dumoulin.
Buts: 9e (8'41") Reuille (Siren) 1-0. 10e (9'04") Morger (Aeberli, Nüssli) 2-0. 21e (20'49") Peltonen (Martikainen) 3-0. 26e Siren (Peltola, Reuille) 4-0. 39e Heim (Bau-

mann, Büttler) 5-0. 40e (39'23") Peltonen (Giger, McTavish) 6-0. 46e Peltola (Siren, Reuille) 7-0.
Pénalités: 2 x 2' contre chaque équipe.

Rapperswil: Berger; Capaul, Geyer; Martikainen, Schefer; Kamber, Fazio; Stephan, Gmür; Heim, Büttler, Baumann; McTavish, Peltonen, Giger; Siren, Peltola, Reuille; Aeberli, Morger, Nüssli.
Ambri-Piotta: Jaks; Bayer, Stepanek; Kobach, Breitbach; Gazzaroli, Rauch; Gobbi; Fust, Petrovicky, Sedlak; Lackmatov, Burkhalter, Camichel; Shastin, Liniger, Imperatori; Fritsche, N. Celio, M. Celio; Tschuur.

LUGANO - BERNE 3-6 (1-2 0-1 2-3)

Resega: 2864 spectateurs.
Arbitres: MM. Prugger, Linke et Peer.
Buts: 5e S. Leuenberger 0-1. 11e Weber (Rüthemann, Dubé) 0-2 (autogoal Guyaz). 14e Wichser (Nummelin, Astley) 1-2. 39e M. Leuenberger (T. Ziegler) 1-3. 42e S. Leuenberger (Rüthemann, Jobin, à 5 contre 4) 1-4. 49e Bordeleau (Dubé, Rüthemann, à 5

contre 4) 1-5. 50e Wichser (Nummelin, Fuchs, à 5 contre 4) 2-5. 58e Nummelin (Millen, à 5 contre 4) 3-5. 60e (59'33") Weber (dans la cage vide).
Pénalités: 7 x 2' plus 5' (Astley) plus pénalité de match (Astley) contre Lugano, 11 x 2' plus 10' (Bordeleau) contre Berne.

Lugano: Rüeger; Astley, Nummelin; Sutter, Bertaggia; Guyaz, Keller; Wichser, Conne, Fuchs; Gardner, Millen, Murovic; Rötheli, Convery, Näser; Jeannin, Aeschlimann, Cantoni.
Berne: Bühler; Franzen, Steiner, Jobin, S. Leuenberger; Meier, M. Leuenberger; Furrer; Châtelain, T. Ziegler, Schrepfer; Weber, Dubé, Rüthemann; L. Leuenberger, Bordeleau, Keller; Neuenschwander, P. Müller, L. Müller.

ZOUG - LANGNAU TIGERS 1-3 (0-1 1-0 0-2)
Herti: 2620 spectateurs.
Arbitres: MM. Reiber, Simmen et Sommer.
Buts: 16e Bonin (Craig, Stoller) 0-1. 33e Camichel (Oppliger, Duca) 1-1. 48e Guggisberg (Elik) 1-2. 60e (59'46") Steiner (Craig, dans la cage vide) 1-3.
Pénalités: 3 x 2' contre Zoug, 4 x 2' contre les Langnau Tigers.
Zoug: Schöpf; Bundi, Armstrong; Müller, Voisard; Nideröst, Simard; Tancill, Di Pietro, Demuth; Rothen, Kamber, Rufener; Duca, Oppliger, Camichel; Casutt, Niggli, Voegelé.
Langnau Tigers: Bayer (30e Streit); Aegerter; Hirschi; Balmer, B. Gerber; Künzi, Stoller; Wüst, Dällenbach; Steiner, Bonin, Craig; Guggisberg, Elik, Brechbühl; Schümperli, Pont, Schneider; R. Gerber, Heldner, Plüss.

Classement

1. ZSC Lions	21	14	3	4	85-53	31
2. Kloten Flyers	21	13	0	8	65-57	26
3. Davos	22	11	4	7	76-53	26
4. Rapperswil	20	10	3	7	62-55	23
5. Berne	21	9	5	7	70-54	23
6. GE Servette	20	7	6	7	48-46	20
7. Lugano	20	8	3	9	65-65	19
8. Ambri-Piotta	20	6	6	8	40-54	18
9. FR Götteron	20	7	4	9	57-74	18
10. Langnau T.	21	7	3	11	53-69	17
11. Zoug	20	6	1	13	49-66	13
12. Lausanne	20	5	2	13	48-72	12

Prochaine journée

Samedi 16 novembre. 19 h 30: Ambri-Piotta - ZSC Lions. FR Götteron - Lausanne. Kloten Flyers - Rapperswil. Langnau Tigers - Davos. Zoug - Lugano. 20 h: GE Servette - Berne. /si

Entre mal classés

Première ligue ■ Moutier et Neuchâtel YS s'affrontent

Alors que la première moitié du tour qualificatif est bientôt derrière, il y a des équipes qui n'ont ni répondu à l'attente de leurs dirigeants, ni à celles de leurs supporters. C'est notamment le cas de Moutier et Neuchâtel YS qui s'affrontent ce soir en Prévôté. «Comme nous, Moutier a connu des hauts et des bas» relève Pierre-Alain Pellaton. A la petite différence près que les Juraissiens totalisent six points, contre un seul aux Neuchâtelois... «Restons positifs, claironne l'entraîneur du Littoral. On travaille fort à l'entraînement et je sens que le niveau monte gentiment. Ce n'est pas le collectif qui pose problème. Mais nous commettons des gaffes individuelles qui nous font très mal. Un mot au sujet du partenariat avec le HCC. Existe-t-il réellement? A Moutier, je n'aurai qu'un seul apport extérieur, en l'occurrence le junior-élite Richard. Compte tenu des événements, il est possible que je fasse appel à Bafwa, un jeune attaquant de 17 ans issu

de notre mouvement juniors, et qui me laisse une très bonne impression.» Chapitre effectif, Garnier (blessé) et Nappiot (armée) ne seront pas du voyage.
«On ne peut que progresser au classement» rappelle encore Pierre-Alain Pellaton. Que ferait-on sans lui! /GST

LEPOINT

PREMIÈRE LIGUE - GROUPE 3
Hier soir
Guin - Prilly 6-1
Martigny - Monthey 3-3
For. Morges - Fr-Montagnes 2-2
Villars - Saas Grund reporté

Classement

1. Guin	10	8	2	0	59-21	18
2. Martigny	10	8	2	0	43-16	18
3. For. Morges	10	6	1	3	41-30	13
4. Fr.-Mont.	10	4	4	2	30-24	12
5. Villars	9	5	0	4	36-26	10
6. Tramelan	9	4	2	3	31-27	10
7. Monthey	10	3	3	4	29-32	9
8. St. Lausanne	9	4	0	5	27-28	8
9. Saas Grund	9	3	1	5	30-27	7
10. Moutier	9	2	2	5	30-38	6
11. Prilly	10	1	0	9	21-61	2
12. Neuchâtel YS	9	0	1	8	18-65	1

Ce soir
20.15 Moutier - Neuchâtel YS
Star LS - Tramelan

La liste s'allonge

Voile ■ Francis Joyon a chaviré à son tour sur la Route du Rhum. Ennuis pour Jean-Luc Nélias

Le chavirage d'«Eure-et-Loir-Loréno» de Francis Joyon et les ennuis de têtère de grand-voile de «Belgacom» de Jean-Luc Nélias sont venus s'ajouter à la liste des incidents de la Route du Rhum, la course à la voile en solitaire qui relie Saint-Malo à

Pointe-à-Pitre, en Gouadeloupe. Le temps est toujours mauvais et dans ces conditions difficiles, Thomas Coville, sur «Sodebo», un bateau de nouvelle génération, mène la flotte au large des côtes du Portugal. Il n'a pas signalé de casse et n'a pas été surpris par une embardée.

La flotte a commencé à se disperser, c'est le temps des options. Tous tentent d'anticiper sur les grosses bascules à venir. C'est ainsi que Michel Desjoyeaux («Géant»), au nord, et Loïck Peyron («Fujifilm»), au sud, sont séparés par plus de quatre degrés de latitude.

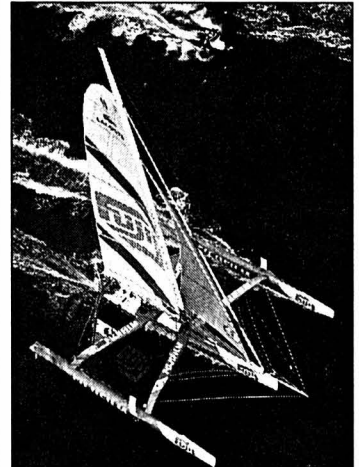
Trois groupes semblent se détacher: le nord pour Coville, Desjoyeaux, Alain Gautier («Foncia»), Marc Guillemot («Biscuits La Trinitaine»), Lalou Roucayrol («Banque Populaire») Steve Ravussin («TechnoMarine»), la médiane avec Yvant Bourgnon («Rexona Men») et Karine Fauconnier («Sergio Tacchini») et le sud

avec Loïck Peyron et Philippe Monnet («Sopra Group»).

Dans les monocoques, c'est toujours Roland Jourdain («Sill») qui mène la course. Il semble bien maîtriser la situation devant les deux Britanniques Mike Golding («Ecover») et Ellen MacArthur («Kingfisher»). Dominique Wavre («Témenos») occupe pour sa part une belle quatrième place.

Les positions

Hier après-midi. Multicoques: 1. Coville (Fr), «Dodebo», à 3054 milles de l'arrivée. 2. L. Peyron (Fr), «Fujifilm», à 14 milles de Coville. 3. I. Bourgnon (Fr-S), «Rexona Mex», à 16 milles. 4. Gautier (Fr), «Foncia», à 25 milles. 5. Monnet (Fr), «Sopra Group», à 53 milles.
Monocoques: 1. Jourdain (Fr), «Sill», à 3009 milles de l'arrivée. 2. Golding (GB), «Ecover», à 8 milles de Jourdain. 3. MacArthur (GB), «Kingfisher», à 28 milles. 4. Wavre (S), «Témenos», à 61 milles. 5. Mundtéguy (Fr), «60e Sud», à 100 milles. /si



La Route du Rhum (ici Loïck Peron sur «Fujifilm») n'en finit pas de faire des victimes. PHOTO KEYSTONE

AVIS MORTUAIRES

COURROUX



Moi, je suis la résurrection et la vie.
Celui qui croit en moi, même s'il meurt,
vivra.

Jean 11: 25.

Madame Claire-Jane Schaller-Maître à Courroux;
Monsieur et Madame Claude-Henri Schaller-Jeaneret et
leurs enfants Laure et Jean à Chézard-Saint-Martin;
Monsieur et Madame Pierre-Olivier Schaller-Dubey et leur
fille Alexandra, à Delémont;
Madame et Monsieur Théodore Voelke-Schaller et leur
famille, à Delémont;
Madame Danièle Schaller-Moret et sa famille, à Rossemaison;
Madame Raymonde Maître-Farine, à Courroux;
Madame Maryvonne Maître, à Courroux;
Monsieur et Madame Gaston Maître-Fienarola et leur famille,
à Courroux,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont la douleur de faire part du décès de leur cher époux, père,
beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, parrain
et parent

Monsieur

Jean-Claude SCHALLER

ancien maître au collège de Delémont
ancien député-maire

rappelé à Dieu le 12 novembre 2002 à l'âge de 66 ans, muni
des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Courroux, le 15 novembre 2002 à
14 heures.

Domicile mortuaire: Funérarium, 2800 Delémont.

Prière de ne pas faire de visites

Adresse de la famille: 62, rue du 23-Juin
2822 Courroux

Courroux, le 12 novembre 2002.

En lieu et place de fleurs et couronnes, les amis du défunt
penseront à la Fédération suisse des aveugles
et malvoyants à Lausanne (CCP 10-2019-4)

Cet avis tient lieu de faire-part

014-080764

BOUDRY

Maintenant l'Eternel, mon Dieu,
m'a donné le repos.

I Rois 5: 4.

Monsieur Adrien Lavanchy;

Jean-François et France-Moussia Lavanchy, à Neuchâtel:

Valérie et Patrick Schindler, Yaëlle et Laurine, à Bôle,
Fabrice et Isabelle Lavanchy et Kelly, à Bevaix;

Monique et Blaise Delacrétaiz-Lavanchy, à Neuchâtel:

Florence et Laurent Frey, Morgane et Cédric, à Hauterive,
Corinne et Serge Liniger, Audrey et Gaëtan, à Grandson,

ainsi que les familles parentes et alliées,

ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Nelly LAVANCHY

leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman,
arrière-grand-maman, parente et amie, enlevée à leur affec-
tion, à l'âge de 89 ans.

2017 Boudry, le 9 novembre 2002.
(Résidence Les Peupliers)

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-377026

La Commune de Brot-Dessous et le Conseil communal ont
le regret de faire part du décès de

Madame

Marguerite KOHLER

née DUCOMMUN

ancienne concierge et employée communale du collège central
de Frerereules de la Commune de Brot-Dessous.

Nous garderons un excellent souvenir de cette collaboratrice
communale et nous présentons à sa famille nos sincères
condoléances.

Le Conseil communal
ainsi que toute la population de la région

028-376984

LES FAITS DIVERS

AREUSE ■ Conductrice blessée. Dimanche à 13h, une habi-
tante de Buchillon (VD) cir-
culait au volant de sa voiture
sur la route cantonale de Bou-
dry en direction de Neuchâ-
tel. A Areuse, à la hauteur de
l'arrêt du tram, une collision
se produisit avec une voiture
conduite par un habitant de
Cortailod, qui circulait en di-
rection de Cortailod. Blessée,
la conductrice a été trans-
portée au moyen d'une ambu-
lance à l'hôpital des Cadolles,
à Neuchâtel. Les témoins de
cet accident sont priés de
prendre contact avec la police
cantonale, à Boudry, tél. 032
889 62 24. /comm

Ville. Les témoins de cet acci-
dent sont priés de prendre
contact avec la gendarmerie, à
La Chaux-de-Fonds, tél. 032
968 71 01. /comm

**MALVILLIERS ■ Dégâts maté-
riels.** Hier à 7h20, un habitant
de La Chaux-de-Fonds circu-
lait en voiture sur la bretelle
de sortie de la H20 à Malvil-
liers, chaussée Neuchâtel. Ar-
rivé au signal stop, il n'a pas
été en mesure d'immobiliser
son véhicule, et une collision
se produisit avec une voiture
conduite par un habitant de
La Chaux-de-Fonds, qui était
arrêté pour les besoins de la
circulation. /comm

**LA CHAUX-DE-FONDS ■ Specta-
culaire embardée, appel aux té-
moins.** Hier à 4h45, une habi-
tante du Locle circulait en voi-
ture sur la H20, entre Neuchâ-
tel et La Chaux-de-Fonds. Au
lieu dit «Le Bas du Reymond»,
elle a perdu la maîtrise de son
véhicule qui, après être parti
en dérapage, est monté sur le
trottoir ainsi que sur le talus
côté est. Au cours de cette em-
bardée, la voiture a effectué un
tonneau, arrachant au passage
deux arbres et un poteau de si-
gnalisation, pour ensuite ter-
miner sa course en bordure
sud de la rue de l'Hôtel-de-

BÔLE ■ Conducteur recherché.
Hier, un habitant de Bôle cir-
culait au guidon d'une moto
sur la route sans nom qui relie
Bôle à Chambrelieu. Peu
après l'ancienne décharge de
Bôle, dans un virage à gauche,
il s'est trouvé face à une voi-
ture de couleur blanche. Afin
d'éviter une collision, le mo-
tard quitta la chaussée à droite
et son engin heurta une ba-
lisse. Le conducteur de la voi-
ture blanche ainsi que les té-
moins de cet accident sont
priés de prendre contact avec
la police cantonale, à Boudry,
tél. 032 889 62 24. /comm

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL

Monsieur et Madame Eric et Nelly Vuilliomonet à Saint-Aubin,
Madame et Monsieur Sarah et Stéphane Audétat et leur fils
Loann,

ainsi que les familles Vuilliomonet, Guignard, Isler, Maire,
parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame

Suzanne VUILLIOMENET

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, tante, cousine, pa-
rente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 84^{me} année,
après une longue maladie.

2063 Fenin, Home de la Licorne, le 7 novembre 2002.
(précédente, rue de la Coquemène 13, 2003 Neuchâtel)

Un soir il n'y eut plus de lumière
Et dans nos cœurs naquit le souvenir.

Selon le désir de la défunte, l'incinération a eu lieu dans l'in-
timité de la famille.

Domicile de la famille: Eric et Nelly Vuilliomonet
Charrières 10
2024 Saint-Aubin

Pensez au Home de la Fontanette à Saint-Aubin-Sauges,
CCP 20-6885-5
ou au Home la Licorne à Fenin par CS Neuchâtel,
CCP 12-60-7,
Compte No 225452-91 587

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-376947

NEUCHÂTEL

Dieu est amour.

La famille, les amis et connaissances
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Walter BOEGLI

enlevé à leur affection, à l'âge de 49 ans.

2000 Neuchâtel, le 8 novembre 2002.
(Chemin des Mulets 15)

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

028-377028

Régou, Charly, Christophe, Marc, Marco, Nicolas, Pélo,
Sylvain, Tonin, Vincent et Bimbo, avons l'immense douleur de
faire part du décès de

David JECKELMANN

notre ami si cher, que nous avons eu la chance de côtoyer et
avec qui nous avons eu la joie de partager tant de moments in-
oubliables.

Tu resteras, David, à jamais présent dans nos cœurs.

Notre amitié et notre soutien vont à Michèle, sa femme, Carla, sa
maman, Michel, son frère, ainsi qu'à l'ensemble de la famille.

028-54461

COMMUNIQUÉS

**Vous avez dit solidarité
avec les chômeurs?**

Partout, sur les murs,
dans vos boîtes aux
lettres, dans la presse,
dans les médias, on vous vante
les bienfaits de la révision de
l'assurance chômage à coup
de slogans trompeurs.

Comment ose-t-on parler
de solidarité quand on veut ré-
duire de six mois les presta-
tions de chômage et suppri-
mer la cotisation sur les hauts
salaires, appelée justement
contribution de solidarité?
La perte d'un emploi est une
épreuve douloureuse pour les
personnes, qu'elles aient 20,
30, 40, 50 ou 60 ans, et la re-
prise d'une activité prend du
temps.

Au sein de nos associations
de défense des chômeurs,
nous rencontrons chaque jour
des hommes et des femmes
qui se battent pour retrouver
leur place sur le marché de
l'emploi. Elles effectuent
toutes sortes de démarches et
doivent fournir de nombreux
efforts pour s'adapter aux

nouvelles conditions de tra-
vail.

Le nombre annoncé de
130.000 chômeurs démontre
que le chômage est un phé-
nomène global. Alors, pour-
quoi les demandeurs d'em-
ploi devraient-ils être tenus
pour responsables de leur si-
tuation?

Dans le climat de morosité
actuelle, avec son lot de licen-
ciements et d'incertitudes, ce
n'est vraiment pas le moment
de couper dans les prestations
de chômage.

Pour défendre une assu-
rance basée sur la solidarité,
qui respecte la dignité des
chômeurs et tient compte de
leurs difficultés, n'oubliez pas
de voter non à la révision de la
loi sur l'assurance chômage le
24 novembre.

Coordination cantonale des
ADC du Locle, de La Chaux-
de-Fonds et de Neuchâtel:
Corinne DuPasquier et
Catherine Badertscher

**Prise de position des
JRN: deux non clairs!**

Réunis en assemblée
générale à Neuchâtel
mercredi 6 novembre,
les membres des Jeunes Radi-
caux neuchâtelois (JRN) ont
donné leur mot d'ordre quant
aux votations fédérales du 24
novembre prochain: sur le
premier objet soumis au
peuple, les JRN ont balayé à
l'unanimité l'initiative inti-
tulée «Contre les abus dans le
droit d'asile», qu'ils jugent dé-
magogique et populiste.

Le deuxième objet du scru-
tin, à savoir la révision de la loi
sur l'assurance chômage, a
également été rejeté par une
majorité claire des JRN.

Par conséquent, les JRN re-
commandent à la population
neuchâteloise de voter un
double non lors des votations
populaires du 24 novembre.

A la fin de la séance, le pré-
sident sortant, Laurent Dela-
croix, candidat à la présidence
du district radical de Neuchâ-
tel, a remis les rênes des JRN à
Raphaël Comte. Celui-ci, déjà
député JRN au Grand Conseil,
a été élu par acclamations.

Au nom des Jeunes
Radicaux neuchâtelois:
Laurent Delacroix,
vice-président du district
radical de Neuchâtel

LES ÉTATS CIVILS

LE LOCLE ■ Décès - 14.11. Pon-
tecchiani, Maria, 1909; Egger
née Giacomini, Dominique
Jane, 1952, épouse de Egger,
Alain Walther. 16. Wyss née
Wenger, Nadine Germaine,
1934, épouse de Wyss, Albert
Anton Franz. 17. Humbert née
Perrin, Frida Léa, 1921, épouse
de Humbert, Roger André. 19.
Lüthi née Müller, Freida, 1910,
veuve de Lüthi. Fritz. 20. Droz-
dit-Busset née Falconi, Lucia,
1922. 24. Duvanel née Verdon,
Germaine Alice, 1909, veuve de
Duvanel, Fritz Louis. 25.
Grange, Jean Marie Louis Jo-
seph, 1924, époux de Grange
née Besson, Antoinette Anne
Elisabeth; Gerber née Bell,
Thérèse Marguerite Marie,
1926, épouse de Gerber, Ger-
main Louis. 25. Barbezat, Pierre,
1914, veuf de Barbezat, Rose
Alice. 27. Quartier-la-Tente, Ed-
gar Georges, 1915, époux de
Quartier-la-Tente née Berberat,
Madeleine Pauline Zoé.

**LES PONTS-DE-MARTEL ■ Nais-
sances** - 24.10. Kämpf, Ophé-
lie, fille de Kämpf, Ulrich et
de Kämpf née Jean-Mairet, Ca-
rine (à Boudévilliers). 27.
Lambert, Rachel Marie, fille
de Lambert, Fabrice Michel
Marin et de Lambert née Fra-
gnière, Edith Hélène (à La
Chaux-de-Fonds).



AVIS DE NAISSANCES

Petit matelot a rejoint
notre bord

Louis

est né le 11 novembre 2002
pour le plus grand bonheur
de ses parents

Cécile et Thierry
DESAULES-ECKLIN
Chamoyron 21
1806 Saint-Légier
132-122954

Jonathan, Yohan et Erwann
ont accueilli avec tendresse
leur petite sœur

Yaëlle

le 11 novembre 2002
à la maternité de Pourtalès

Annick et Dominique
COLLAUD-REYMOND
Vy-d'Etra 76
2000 Neuchâtel
028-376981

PERMANENCE
POMPES FUNÈBRES
WASSERFALLEN
032 725 40 30
FAUBOURG DU LAC 11 - NEUCHÂTEL
CONSEILS EN PREVOYANCE FUNÉRAIRE

DÉLAI jusqu'à 21 heures
Remise des textes:
Lundi - vendredi jusqu'à 17 heures:
PUBLICITAS
tél. 032 729 42 42 fax 032 729 42 43
dès 17 heures, week-ends, jours fériés:
L'EXPRESS
tél. 032 723 53 00 fax 032 723 53 09

AUJOURD'HUI

Des nuages avant-coureurs

Situation générale: pour ceux qui ont déjà l'ennui des gros nuages et des gouttes de pluie, le ciel en distille aujourd'hui en guise d'acompte. Une vigoureuse dépression lance ses premières banderilles avant d'envoyer le gros de la troupe. Cette perturbation va prendre son temps pour traverser le Jura. Prévisions pour la journée: des petites ondées tombent en matinée le long du massif. Ensuite, si la nébulosité reste souvent dense près de la frontière, le ciel s'éclaircit ailleurs et le soleil fait des apparitions. Les vents de sud-ouest se renforcent en altitude et permettent au mercure d'atteindre 12 degrés à Neuchâtel et 9 à La Chaux-de-Fonds. Les prochains jours: couvert et pluvieux, début d'amélioration samedi après-midi.

Jean-François Rumley

Fête à souhaiter
Brice

Températures
Aujourd'hui à 14 heures

Neuchâtel: 12°
Boudry: 12°
Cernier: 10°
Fleurier: 10°
La Chaux-de-Fonds: 9°
Le Locle: 9°
La Vue-des-Alpes: 6°
Saignelégier: 9°
St-Imier: 10°

Hier à 13 heures

En Suisse...
Bâle: pluie, 12°
Berne: très nuageux, 7°
Genève: beau, 10°
Locarno: beau, 12°
Sion: beau, 10°
Zurich: beau, 7°

... en Europe

Athènes: beau, 19°
Berlin: très nuageux, 9°
Istanbul: variable, 13°
Lisbonne: très nuageux, 17°
Londres: très nuageux, 11°
Madrid: peu nuageux, 15°
Moscou: averses de neige, -4°
Paris: très nuageux, 12°
Rome: peu nuageux, 18°

... et dans le monde

Bangkok: pluvieux, 33°
Le Caire: ensoleillé, 25°
Johannesburg: variable, 23°
Miami: variable, 32°
Pékin: variable, 13°
Rio de Janeiro: pluvieux, 33°
San Francisco: variable, 19°
Sydney: nuageux, 23°
Tokyo: variable, 21°

Soleil

Lever: 7h32
Coucher: 17h

Lune

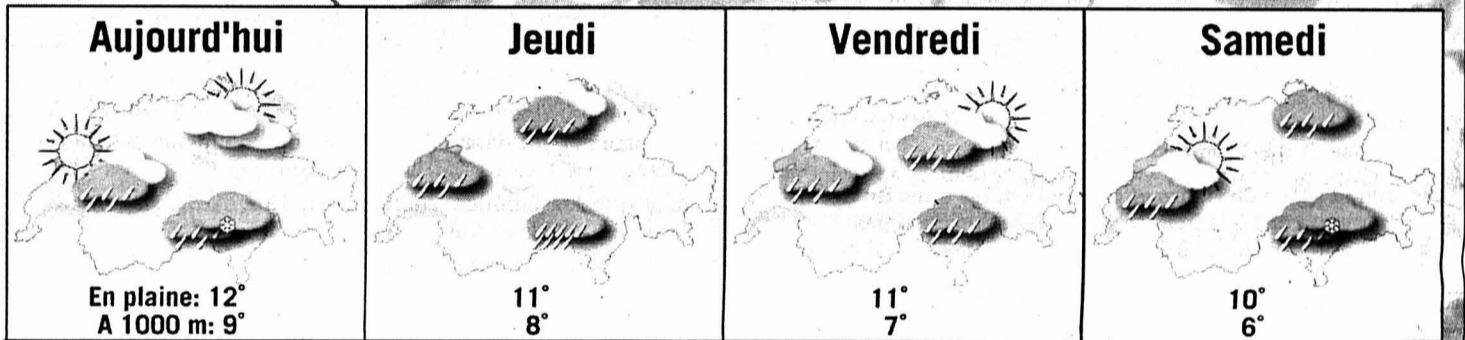
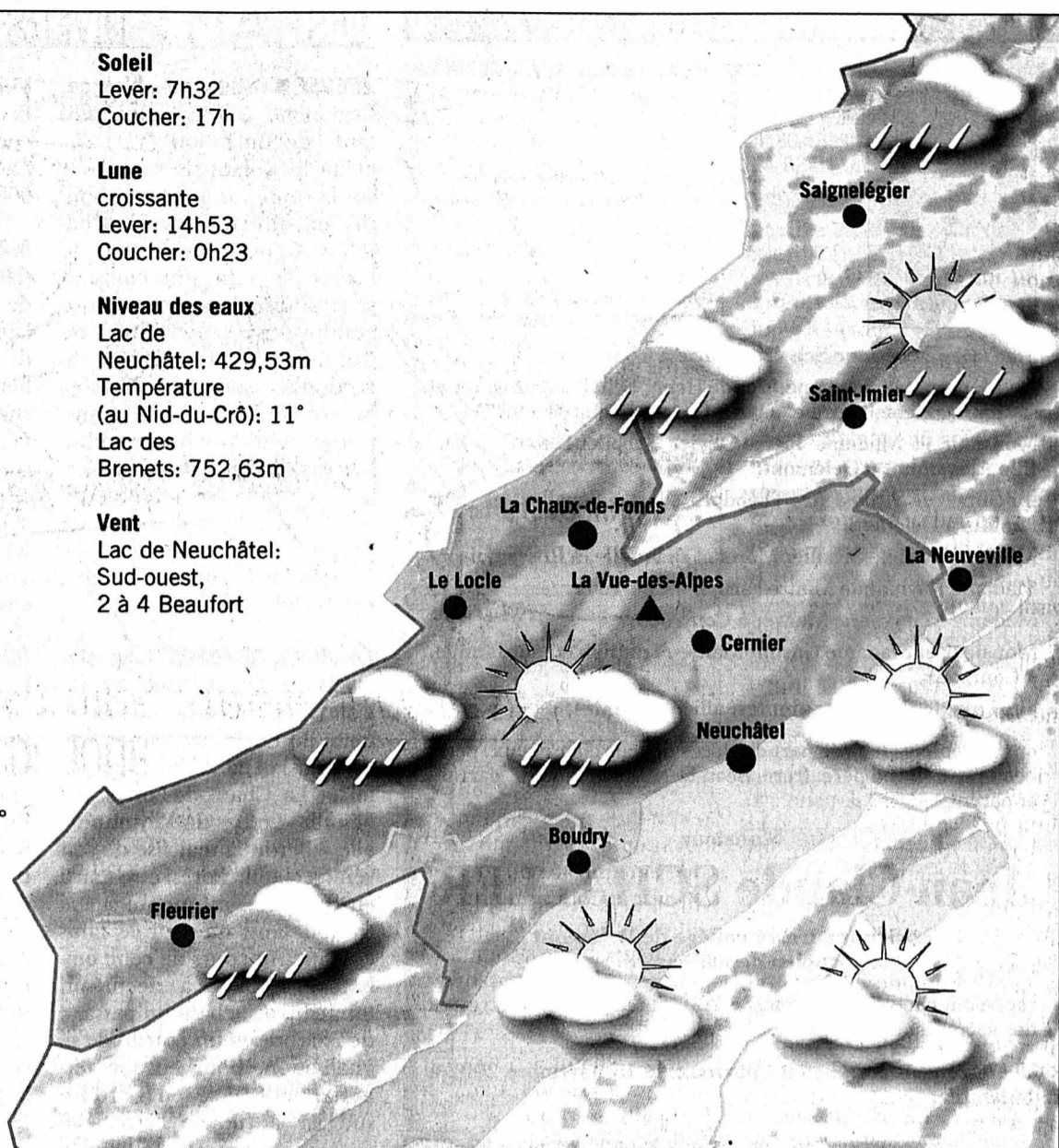
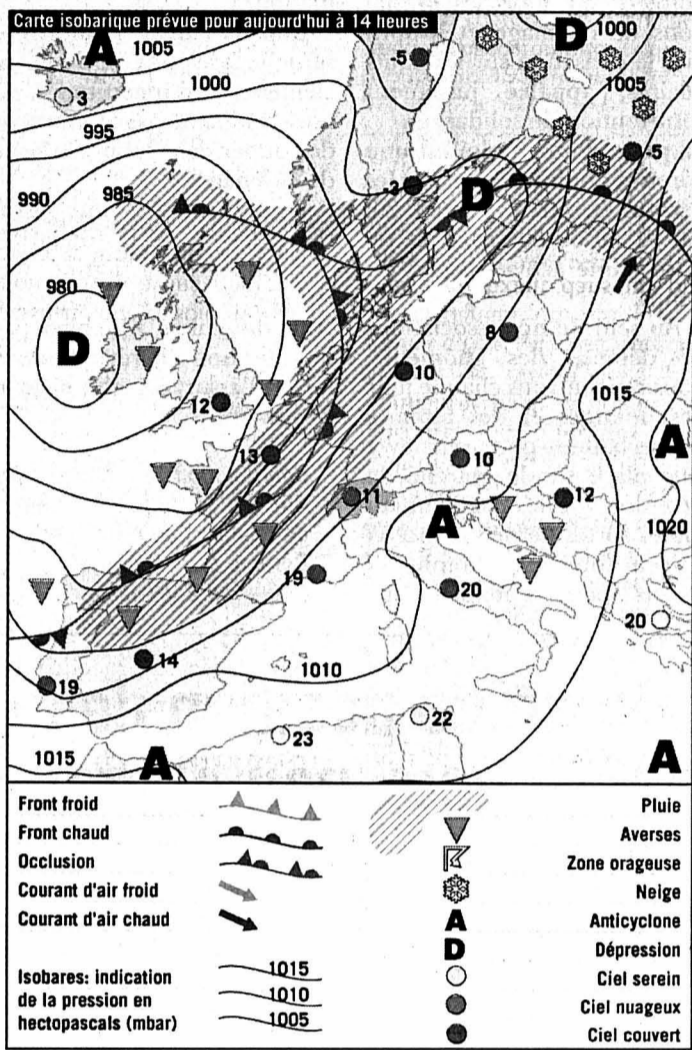
croissante
Lever: 14h53
Coucher: 0h23

Niveau des eaux

Lac de Neuchâtel: 429,53m
Température (au Nid-du-Crô): 11°
Lac des Brenets: 752,63m

Vent

Lac de Neuchâtel:
Sud-ouest,
2 à 4 Beaufort



Pascal Tissier / Sources: Jean-François Rumley, F. Cachelin SA et Keystone

LA TRIBUNE DES LECTEURS

CINÉMA

Quelle protection pour la jeunesse?

Le comité de censure (mais on l'appelle, je crois, comité pour la protection de la jeunesse), qui fixe, à Neuchâtel, l'âge légal pour les films diffusés dans les salles, a interdit aux moins de 16 ans «Créance de sang», le dernier Clint Eastwood. Pour justifier ses décisions, ce comité se retranche volontiers derrière des directives prises au niveau de toute la Romandie. En l'occurrence, et je ne suis pas persuadé que ce soit un sujet de gloire, nous avons pourtant la censure la plus sévère de Suisse romande, puisque les cantons de Genève, Vaud, Fribourg, Berne, Valais et du Jura ont fixé la limite d'âge légal de ce film à 14 ans. Je ne vois guère qu'une scène qui puisse justifier la sévérité des censeurs de la République, celle où le méchant psychopathe abat froidement d'une balle dans la tête tirée à bout portant la cliente d'une supérette et un homme venu retirer des billets de banque dans un automate. Les deux scènes sont filmées en noir et blanc par les caméras de surveillance.

Si cette violence gratuite émeut les gardiens de la vertu à tel point qu'ils estiment devoir en protéger la jeunesse neuchâteloise, comment expliquer dès lors la décision unanime en Romandie de fixer l'âge légal du «Pianiste» de Polanski à 12 ans? On y voit pourtant à deux reprises, et en cinémascope, un méchant SS psychopathe

abattre à bout portant d'une balle dans la tête cinq ou six juifs sortis du rang au hasard. Les scènes en question sont autrement plus impressionnantes que celles du très gentil polar du grand Clint. Or, des classes d'école entières vont voir «Le Pianiste». Une initiative que je salue par ailleurs. Même violence gratuite, même perversion, même horreur. Mais sous couvert d'édification des masses et grâce au recul que donne l'histoire, le second film n'a pas encouru les foudres des contempteurs de la violence au cinéma. Je me rappelle avec gêne de l'époque où Neuchâtel se distinguait du reste de la Suisse en fixant dans un premier temps l'âge légal du «Titanic» à 14 ans (12 ans ailleurs), pour l'abaisser ensuite à 12 ans sous la pression conjuguée du bon peuple et des propriétaires de salles. A supposer qu'elle soit nécessaire, je peux assez facilement m'accommoder que la censure (pardon, la protection de la jeunesse) soit relative. Mais je déplore qu'elle soit à tel point arbitraire et exercée avec plus de sévérité dans mon canton qu'ailleurs, par des gens qui appliquent avec beaucoup de zèle des critères qui m'échappent parfois.

Marcel Gasser,
Le Landeron

ASILE

Appel au sens civique

Dans le texte de l'initiative sur l'asile du 24 novembre pro-

chain, on prévoit de refuser toute entrée en matière pour un requérant qui aurait transité par un Etat tiers réputé sûr (ce qui est le cas de 98% des réfugiés arrivant en Suisse). Le principe de l'Etat tiers sûr est bien curieux: il revient à ce que la Suisse renvoie 98% des réfugiés chez nos voisins et se soustraie presque totalement à la tâche d'accueillir les personnes menacées. ce qui est pourtant l'affaire des pays libres dans leur ensemble. D'abord, je doute que nos voisins apprécieraient, et leur mécontentement serait bien normal. Ensuite, chercher à couper à cette tâche

d'accueil est aussi contraire aux valeurs fondatrices de notre système politique, qui reposent largement sur les droits fondamentaux des personnes et les libertés. Un Etat libéral et démocratique n'est pas crédible aux yeux du monde s'il n'est même plus capable ou désireux de montrer l'exemple en accueillant ceux qui sont pour la liberté là où elle n'a pas cours.

Par ailleurs, l'UDC se contredit: on veut éviter les abus, mais la mesure de l'Etat tiers empêche justement toute entrée en matière, et donc tout moyen de savoir si l'on a affaire

à un motif de demande d'asile valable ou non. On éliminera de la procédure aussi bien les «vrais» que les «faux» réfugiés, en prenant cela comme un mal nécessaire. Non seulement, c'est une injustice, même si les «vrais» ne sont que quelques-uns, mais encore c'est d'un rendement ruineux, car le nombre de faux requérants ainsi évincés sera marginal: il n'y a pas plus de «faux» réfugiés aujourd'hui qu'hier, et le travail d'examen des demandes par l'administration mérite globalement notre confiance: prétendre que nous croulons sous une montagne de requérants

abusifs relève du fantasme xénophobe. Cette démarche justifiée par les fins des moyens inacceptables.

En plus de cela, le texte prévoit de réduire encore les prestations, permettant à la fois des économies et un système de triage des vrais et faux réfugiés supposé dissuasif. C'est inacceptable: les prestations allouées aujourd'hui sont proches du minimum vital, et on ne peut pas justifier de descendre en dessous de ce seuil pour faire le tri: la dignité n'a pas de prix, le sauvetage de la vie de quelqu'un ne peut pas être monnayé contre son honneur. C'est une conception avilissante de l'homme, et ni les quelques petites économies escomptées dans les finances publiques ni les impératifs d'application de la loi ne justifient que l'on traite des hommes menacés comme des chiens, juste pour s'assurer de leur bonne foi, en espérant qu'ils comprendront et accepteront cette mesure censée séparer le bon grain de l'ivraie.

J'en appelle au sens civique de chacun pour refuser nettement cette initiative inconséquente et lâche, dont les premières victimes, si nous l'acceptons, seraient justement ceux qui comptent le plus sur notre sens de la justice et notre cohérence de citoyens libres. La paix est fragile, la guerre n'est jamais loin. Si les choses venaient à tourner mal chez nous, nous pourrions un jour être à leur place, ne l'oublions pas.

Gauthier de Salis,
Neuchâtel

LE DESSIN DU JOUR

